

OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL

ÉTAIENT PRÉSENTS: Mme LOUISE ROY, présidente
 Mme MARGUERITE BOURGEOIS, commissaire
 M. JOSHUA WOLFE, commissaire

CONSULTATION PUBLIQUE

**IMPLANTATION
DU CENTRE HOSPITALIER
DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
(CHUM)**

ATELIER 2

REVITALISATION DU QUARTIER

Séance tenue le 15 novembre 2006, 8 h 30
Office de consultation publique de Montréal
1550, rue Metcalfe, bureau 1414
Montréal

TABLE DES MATIÈRES

AVEC LA PARTICIPATION DE :

JOANNE BURGES, Université du Québec à Montréal
 GEORGES COULOMBE, SDC du Vieux-Montréal
 NORMAND DAOUST, Corporation de développement urbain du FSL
 CLÉMENT DEMERS, Quartier international
 ROSARIO DEMERS, Table de concertation du FSL
 PIERRE DESCHÊNES, Partenariat du Quartier des spectacles
 GUY GÉLINEAU, Technopôle Ville-Marie
 MICHEL JÉBRAK, Université du Québec à Montréal
 PAUL LEWIS, Université de Montréal
 CHRISTIAN YACARINI, Société de développement Angus

PRÉSENTATION PAR LE CHUM..... 3

PÉRIODE DE QUESTIONS :

PHILIPPE CÔTÉ	33
RON RAYSIDE	34
LUC OUMET	35
LOUISE POULIN	38
PIERRE BRISSET	41
ALAIN ARSENAULT	42
GABRIEL CLAIRET	44
BERNARD TREMBLAY	46
ÉRIC FAUSSURIER	47
XAVIER CHARBONNEAU	49
ÉRIC MICHAUD	51
MARIETTE HÉBERT	54
PIERRE BRISSET	71
PHILIPPE CÔTÉ	72
GABRIEL CLAIRET	76
RON RAYSIDE	82

LA PRÉSIDENTE:

5 Bonjour et bienvenue à ce deuxième atelier organisé par la commission de l'Office de consultation publique sur le Centre hospitalier de l'Université de Montréal. Je m'appelle Louise Roy, je suis présidente de l'Office de consultation publique et je vais aussi présider la commission de consultation sur le CHUM. Je vous présente mes deux collègues, membres de la commission. À ma droite, madame Marguerite Bourgeois, qui est commissaire ad hoc à l'Office de consultation publique, à ma gauche, monsieur Joshua Wolfe, aussi commissaire ad hoc à l'Office.

10 Nous sommes assistés dans nos travaux par deux analystes qui sont un petit peu plus loin à la table, madame Michèle Bertrand qui est là et monsieur Antoine Moreau qui n'est pas là aujourd'hui. Et il y a trois experts qui vont, au besoin, nous accompagner dans nos travaux : le docteur Michèle Doiron, médecin et experte en organisation de la santé; madame Hélène Laperrière qui arrive tout juste, qui est urbaniste et spécialisée dans les questions d'insertion en milieu urbain; et monsieur Raymond Levac qui est le troisième expert. Monsieur Levac est directeur du Centre Saint-Pierre.

20 Aujourd'hui, madame Lise Maisonneuve va agir comme sténotypiste. Donc, tout ce que nous allons dire est enregistré et sera disponible sur le site de l'Office, les transcriptions seront disponibles sur le site de l'Office d'ici à peu près une semaine.

25 Monsieur Luc Doray, qui est secrétaire général de l'Office est là à la porte d'entrée pour vous aider si jamais vous en aviez besoin, et à l'extérieur, il y a monsieur Nat Than Le qui est là aussi à la table d'accueil pour vous donner accès à la documentation mise à la disponibilité du public par le CHUM.

30 Alors, un mot sur le sens de l'exercice aujourd'hui. Il n'est pas habituel pour l'Office de consultation publique de tenir des ateliers. Ce n'est par contre pas la première fois que nous le faisons, nous l'avons déjà fait dans le cadre de deux autres dossiers et nous avons décidé de le faire aujourd'hui à cause de l'importance du dossier du CHUM. Ces sessions d'atelier font cependant partie de la procédure officielle de l'Office qui, comme vous le savez pour la plupart d'entre vous, se divise en deux temps : un temps destiné à l'information des citoyens de la société civile et un deuxième temps destiné à l'expression des points de vue.

35 Donc, les ateliers font partie du premier temps, le temps de s'informer et ils ont pour objectif de permettre, sur un mode un peu différent de celui des séances d'information qui est le mode de questions-réponses, de développer de l'information pour approfondir la réflexion avant la publication des mémoires.

40 Donc, l'idée des ateliers, c'est de mettre en présence le promoteur, donc les gens du CHUM, monsieur Villiard est là, je vais avoir l'occasion de vous le présenter tout à l'heure, les

45 gens de la Ville de Montréal, et des personnes-ressources qui viennent de différents milieux, qui ont des visions différentes aussi du projet, et de leur permettre d'entrer en contact avec le public dans un contexte de discussion plutôt que dans un contexte de questions-réponses, comme je vous le disais, tout ça dans le but d'enrichir la réflexion avant la publication des mémoires.

50 Alors, on le sait, le CHUM, en fait on souhaite que le CHUM – les élus l'ont dit clairement – soit un levier et même qu'il soit le coup d'envoi du développement du Quartier de la santé, et qu'il représente donc un levier pour la requalification des espaces urbains et la revitalisation du secteur.

55 Donc, l'idée aujourd'hui, c'est d'essayer de voir ensemble comment ou quelles sont les conditions d'implantation du CHUM qui vont permettre effectivement que l'hôpital soit le vaisseau amiral du développement du secteur de la santé dans le contexte le meilleur d'insertion dans un quartier qui a déjà sa vie propre, son caractère particulier et son histoire. Le défi de la discussion donc c'est de réfléchir ensemble autour des questions optimales d'intégration du CHUM dans son milieu.

60 Si vous le permettez, je vais vous présenter rapidement les gens qui vont travailler avec nous aujourd'hui. Alors, cette fois-ci, je vais commencer à ma gauche. À côté de madame Maisonneuve, monsieur Gilles Dufort qui est chef de section à l'arrondissement Ville-Marie; madame Sylvie Champagne, urbaniste à l'arrondissement Ville-Marie.

65 Monsieur Christian Yacarini qui est président-directeur général de la Société de développement Angus; à côté de lui, monsieur Guy Gélinau, directeur général par intérim du Technopôle Ville-Marie; monsieur Clément Demers, directeur général du Quartier international de Montréal et aussi professeur à l'École d'architecture de la Faculté d'aménagement de l'Université de Montréal; à côté de monsieur Demers, monsieur Michel Jébrak, qui est vice-
70 recteur à la recherche et à la création à l'UQAM et qui est aussi le responsable des liens avec la communauté.

75 Juste ici à la gauche de monsieur Wolfe, monsieur Normand Daoust qui est président de la Corporation de développement urbain du Faubourg Saint-Laurent et qui, dans une ancienne vie, comme me disait monsieur Daoust, a été directeur général de l'Office municipal d'habitation de Montréal, ce qui est quand même intéressant dans le contexte des discussions d'aujourd'hui.

80 Juste à côté de madame Bourgeois, monsieur Georges Coulombe. Monsieur Coulombe est président de la Société de développement commercial du Vieux-Montréal; à coté de lui, monsieur Paul Lewis qui est professeur à l'Institut d'urbanisme de la Faculté d'aménagement de l'Université de Montréal; à côté de monsieur Lewis, madame Joanne Burges qui est professeure au département d'histoire de l'UQAM et responsable du laboratoire d'histoire et de patrimoine de Montréal; à côté d'elle, monsieur Rosario Demers qui est président de la Table

85 de concertation du Faubourg Saint-Laurent; à sa droite, monsieur Pierre Deschênes qui est directeur général du Partenariat du Quartier des spectacles.

Et à la droite de monsieur Deschênes, monsieur Sylvain Villiard qui est directeur adjoint du CHUM 2010 et qui est accompagné de madame Annie Guérard.

90

Alors, voilà. Comme vous pouvez le constater, on a tout ce qu'il faut pour avoir une discussion extrêmement intéressante, en tenant compte aussi que dans la salle, je vois des visages qui ont suivi déjà les débats depuis le début et des nouveaux visages aussi.

95

Alors donc, si vous le souhaitez, on va tout de suite commencer avec la présentation de monsieur Villiard. La commission a demandé à monsieur Villiard de présenter le projet du CHUM en rapport avec le thème de la revitalisation du quartier. Alors, monsieur Villiard, une quinzaine de minutes.

100

M. SYLVAIN VILLIARD :

C'est la même présentation qu'hier, madame. Je vais m'arrêter peut-être un peu plus longtemps sur certains aspects qui touchent plus la discussion d'aujourd'hui.

105

Donc, le CHUM, c'est un des plus grands centres hospitaliers universitaires en Amérique du Nord. Il est surtout dans sa surspécialisation et ses spécialisations qui comportent à peu près 50 % des activités que nous viserons en 2010, ce qu'on appelle la troisième et la quatrième lignes. Donc, le CHUM est formé comme vous le savez de l'hôpital Saint-Luc sur lequel le nouveau CHUM s'installe, mais aussi de l'Hôtel-Dieu et de Notre-Dame qui a

110

présentement plus de 500 000 patients qui y vont.

En 2005, le gouvernement donnait le feu vert au projet pour s'installer au centre-ville. En 2006, c'est la partie qu'on a appelée, nous, opérationnelle. On a reçu l'accord du ministre pour passer à la prochaine étape.

115

Le CHUM, c'est cinq missions. Ces cinq missions-là, on les reconnaît souvent par les soins mais aujourd'hui ça va parler beaucoup de la recherche, hier on a parlé de l'enseignement, de l'évaluation des technologies et des modes d'intervention aussi a un impact sur la question du développement économique et, finalement, la promotion de la santé.

120

On fournit au niveau de l'enseignement environ 50 % de l'enseignement à l'Université de Montréal mais aussi, 50 % des médecins et des autres professionnels qui sont formés au Québec sont formés à travers le CHUM.

125

En termes de centre de recherche, on a 13 chaires de recherche en plus de faire pour

45 M\$ de recherche au CHUM et on vise en 2010 de doubler cette capacité-là pour se rendre à 100 M\$.

130 Le CHUM en 2010 sera environ 7 000 employés, 700 médecins dont la plupart auront une charge d'enseignement. S'ils n'ont pas de charge d'enseignement, ils auront aussi une charge en recherche ou des charges administratives. C'est 5 000 étudiants et stagiaires, près de 230 chercheurs et près de 800 bénévoles qui y iront régulièrement sur une base quotidienne.

135 Le CHUM, c'est, en 2010, 400 000 patients, dont environ 350 000 patients qui viennent à nos cliniques externes, soins en ambulatoire, 35 à 40 000 pour les hospitalisations et 65 000 visites de patients à l'urgence.

140 Il faut se rappeler aussi que le CHUM dessert 60 % de sa clientèle, oui, vient de Montréal mais 40 % vient de l'extérieur de l'île de Montréal, particulièrement de la Rive-Sud pour à peu près 20 %, 15 % sur la Rive-Nord et 5 % d'un peu partout au Québec dans ses surspécialités.

145 C'est un projet, on l'a dit à plusieurs reprises, de 1,5 G\$, 700 chambres uniques avec des chambres individuelles, un lit par chambre, un centre de recherche de calibre international de 45 000 mètres. Nous avons présentement environ 27 000 mètres, on double notre capacité en termes de centre de recherche, et un centre d'habilité clinique qui est pour nous important. Dans le 18 000 mètres, il y a un centre d'habilité clinique important. Donc, de la formation, la téléformation, de la formation sur des mannequins donc pour acquérir des aptitudes autres que sur des patients mais bien de se pratiquer sur des mannequins qui sont très sophistiqués
150 aujourd'hui.

Donc, on se compare bien et on se comparera bien avec les grands centres universitaires qu'on retrouve soit à Stanford, Mayo ou encore à North Western à Chicago.

155 Le CHUM au centre-ville, il s'installe pour jouer un rôle aussi international et on va en parler un peu plus aujourd'hui, je suis certain, par vos invités. Ça va être le creuset pour nous de l'innovation et l'avancement de la science au centre-ville à côté d'autres organismes et instituts du savoir. On croit que le projet sera structurant et amènera un développement économique important, et j'ai vu que vos invités sont là pour en discuter.

160 Le CHUM, c'est aussi pour le bénéfice de tous. Dès qu'on a mis en place et qu'on a su que le CHUM était retenu au centre-ville, le CHUM a mis en place ce qu'on a appelé, nous, la Charte de la santé pour qu'est-ce qu'on veut, nous, au centre-ville, comment on voudrait s'intégrer au centre-ville.

165 Alors, dans les documents qu'on vous a déposés, je rappelle ce grand document-là qu'on retrouve à l'avant d'une vision 2035 où on retrouve, à la page 11, les douze critères qu'on

a établis avec nos consultants, qui sont basés en partie sur le développement durable. Ces douze critères-là étaient importants.

170

Il faut rappeler aussi – j'en profite, il y en a plusieurs ici aux alentours – que quand on s'installe, on vient compléter une trame urbaine : le Quartier des spectacles, on va retrouver aussi le Faubourg Saint-Laurent, donc la CDU du Faubourg Saint-Laurent, monsieur Daoust, j'ai vu aussi des gens du Vieux-Montréal, du Vieux-Port dans la salle, le centre-sud, le Quartier international, monsieur Demers nous en parlera, donc on vient compléter cette trame-là en s'installant là où on est, et on a une vision de développement pas juste économique mais aussi de développement où on cherche, à partir de nos douze critères, à avoir un développement où le CHUM ne s'impose pas mais s'intègre à sa trame urbaine.

175

Alors, dans les différents critères qu'on a là, on en a quelques-uns dont la mixité. Donc on cherche un milieu où il y aura des résidences, où il y aura des commerces et d'autres facilités. On est quand même 7 000 employés, on a besoin de ces services-là alentour du CHUM. On a besoin des parcs aussi, on a besoin de cette perméabilité-là.

180

La perméabilité, c'est pas juste la transparence, on va le voir tantôt par la vitre mais aussi on a parlé amplement hier et on a rappelé que cette perméabilité-là, c'est de pouvoir entrer dans le CHUM, avoir des activités et que la rue Saint-Denis devienne un carrefour où il est plaisant de marcher et d'y être entre la rue De La Gauchetière et Viger particulièrement par rapport à aujourd'hui.

185

C'est sûr qu'avec nous au centre-ville, il y a le Technopôle dont on va entendre parler, Ville-Marie, mais il y a la gare aussi Viger où il y a un développement prévu, le Palais des congrès, que presque 50 %, 45 à 50 % de ses congrès sont liés aux sciences de la santé bien souvent à partir de congrès de nos médecins, de nos chercheurs qui invitent d'autres chercheurs à venir au Palais des congrès pour différents colloques. Il faut rappeler aussi que le Terminus Voyageur tout à fait à côté permet cette facilité-là.

190

Le développement durable, on a mis aussi dans nos critères la question d'écologie, développement durable. Je vois que c'était populaire hier puisqu'on en parle encore dans les journaux aujourd'hui, la question des toits verts. Donc ce n'est pas juste les toits verts chez nous mais c'est la verdure aussi aux alentours, le parc Viger, partout où on peut permettre, mais c'est aussi les modes de construction, l'économie d'énergie. Donc, il y a plusieurs critères dans le développement durable qu'on retrouve dans nos documents.

200

Le CHUM, par sa mission, il est au carrefour des autoroutes, que ce soit la 40, la 15, la 25, le boulevard Notre-Dame, la 720 ou encore par le Pont Jacques-Cartier via la Rive-Sud. Il est bien desservi en termes de lignes d'autobus, je pense qu'il y en a cinq adjacentes au CHUM, plus quatre stations de métro qui sont dans un rayon de 500 mètres du CHUM.

205

210 Naturellement, le réseau artériel alentour du CHUM a permis de venir placer différents
éléments du CHUM. Premièrement, peut-être reprendre pour les gens : René-Lévesque, Saint-
Antoine au sud, vous avez Saint-Denis, vous avez Sanguinet, la sortie de la bretelle sur
Sanguinet et Sainte-Elisabeth, et les différentes rues avec Viger qui passent entre l'édifice
présentement de Vidéotron et le futur campus.

215 Ces différentes artères-là sont venues nous aider à placer, un, la baie des ambulances
qu'on va retrouver sur Sanguinet au coin de Viger, facilement accessible et de l'est et de l'ouest,
ainsi qu'au nord par la rue Saint-Denis.

220 Deux, une des entrées de stationnement où est-ce qu'il y aura au total environ 1 200
places de stationnement. Sous le CHUM comme tel, c'est 934, mais il y en a sous le centre de
recherche et sous Vidéotron.

225 Et ainsi que le débarcadère à camions qui se retrouvera sur Sanguinet, où les camions
rentreront directement, ils ne resteront pas sur la rue. Le débarcadère principal qu'on retrouve
sur Viger au coin de Saint-Denis, c'est un débarcadère protégé. C'est-à-dire quand il pleut ou il
neige, etc. , vous allez être protégés de la pluie pour pouvoir entrer dans l'axe principal – on le
verra – du CHUM dans quelques acétates. Et, finalement, le débarcadère d'appoint qu'on a
appelé le 1000, Saint-Denis avec une entrée de stationnement sur la rue Saint-Denis, qui ne
230 coupe pas le trottoir mais qui est bien juste, juste adjacent au trottoir, et qui permet aux piétons
de pouvoir continuer sur le trottoir et d'avoir cette perméabilité-là avec le CHUM aussi pour les
piétons.

235 En termes de desserte, à partir de Champs-de-Mars, vous pouvez rentrer dans
Vidéotron et avoir accès directement aux édifices au nord de Viger sous la rue, sans avoir à
traverser la rue. À l'intérieur même du CHUM, il y a deux grands axes : un axe nord-sud entre
René-Lévesque et Viger qui fera tout l'axe au complet; et un autre axe est-ouest sur la rue De La
Gauchetière par une grande verrière. Il y en a une qu'on appelle la verrière, l'autre je vais utiliser
souvent l'expression le mail pour dire la partie nord-sud.

240 À ça s'ajoute, en termes de desserte, une desserte en vélo. Il y aura à l'intérieur du
CHUM plus de 250 places pour les vélos. On est à côté d'une piste cyclable, on va aussi profiter
de cette piste cyclable là.

245 La partie qu'on va peut-être un petit peu moins discuter aujourd'hui mais quelques mots
quand même pour placer les grands éléments du CHUM. Donc, en termes d'organisation
fonctionnelle, vous voyez à votre droite complètement en bleu le Centre de recherche. Vous
voyez ici c'est Viger, Sanguinet, la bretelle qui sort donc, et Saint-Antoine.

250 Le Centre de recherche, les services ambulatoires ou les cliniques externes qui ne
nécessitent pas nos grands plateaux techniques – nos plateaux techniques étant l'imagerie, les

255 blocs opératoires, les scans, la médecine nucléaire, etc. – l'enseignement, notre centre d'habilité clinique que j'ai parlé plus tôt. On voit la baie des urgences ici avec le grand plateau technique par-dessus. Le premier étage, ce sont nos soins intensifs et après ça, nos chambres d'hospitalisation. Il y en a 424 dans la nouvelle partie et 276 dans l'actuel Saint-Luc. En plus, l'administration se retrouvera sur René-Lévesque avec un centre de recherche qui est là présentement, André-Viallet, qui demeurera.

260 Vous vous souvenez, madame la présidente, je ne veux pas refaire les cas, les études de cas, mais c'est pour montrer que la fonctionnalité est importante à l'intérieur du CHUM et les aspects entre le plateau technique et les différentes parties.

265 Alors, si vous rentrez à l'urgence et que vous nécessitez une opération, par des ascenseurs dédiés, on vous amène directement au bloc opératoire. Lors de cette intervention-là, ça se pourrait qu'on prenne quelques tissus chez vous pour venir les analyser, pour déterminer la problématique que vous avez. Il se pourrait aussi que vous veniez soit en chirurgie d'un jour après votre chirurgie pour retirer un drain. Donc, vous avez accès directement au bloc opératoire ainsi qu'en médecine de jour si jamais vous deviez être hospitalisé. Vous partez du bloc opératoire et vous montez dans nos soins intensifs, ce qu'on ne vous souhaite à personne.

270 Si on regarde un autre cas, un cas de cancer, vous rentrez au débarcadère protégé sur Viger, vous allez à vos cliniques d'oncologie et centre intégré du cancer du sein. Vous avez accès à partir de là à nos plateaux ici en arrière en imagerie médicale pour investiguer comment évolue votre maladie ou si vous avez la maladie. Elle peut être suivie en médecine nucléaire dépendant des cas. Votre traitement se fera en radiothérapie, en curiethérapie au sous-sol, au 5^e sous-sol où est-ce qu'on retrouvera nos douze accélérateurs linéaires. Je pense que ça fait le tour. Ah! Si jamais vous deviez être hospitalisé, encore ici dans les tours de verre avec beaucoup de luminosité, on en a parlé amplement je crois hier.

280 Donc, le CHUM, quand on s'installe, on s'installe pour longtemps. L'Hôtel-Dieu, près de 150 ans qu'on est à l'Hôtel-Dieu. À l'hôpital Notre-Dame, depuis 125 ans et plus de 75 ans à l'hôpital Saint-Luc. Donc, le CHUM, c'est le patrimoine de demain. On va être là certainement pour le prochain siècle. Donc, dans cet esprit-là, on a voulu faire ce rappel historique là et s'introduire comme le patrimoine de demain.

285 Dans la première acétate, premièrement, la question des hauteurs qui revient régulièrement. On s'intègre bien à l'intérieur de notre quartier, vous le voyez sur cette acétate-là en termes de la Place Dupuis ou encore l'ilôt Voyageur qui fait les manchettes un peu aujourd'hui et la Grande bibliothèque. Donc, on est en harmonie avec notre quartier.

290 On a prévu mettre les grandes hauteurs au centre sur Sanguinet, loin des résidences qu'on retrouve sur Sainte-Elisabeth. Donc, des hauteurs de 15 étages, 76 mètres. Du côté –

on va le voir sur les prochaines acétates – du côté de Saint-Denis, on est en harmonie avec certaines hauteurs qu'on retrouve sur la rue Saint-Denis, le 1001, l'hôpital comme tel Saint-Luc et d'autres institutions qu'on y retrouve. Les plus basses seront près de Sainte-Elisabeth où on retrouvera notre débarcadère.

Donc, on conserve quand même près de 80 à 85 % de l'hôpital Saint-Luc. Pas juste de l'hôpital Saint-Luc, j'allais dire Vidéotron aussi. Mais aussi dans l'hôpital Saint-Luc, même si on parle de brique jaune, et on en a parlé hier, c'est quand même une marque chez nous, cet aspect aussi gothique qu'on retrouve aussi à l'Université de Montréal, est une marque qui montre notre affiliation à l'Université de Montréal.

Ces hauteurs ont servi à venir déterminer le basilaire qui va faire tout le tour du site. Ce basilaire-là est déposé sur grande baie vitrée aussi pour permettre cette perméabilité-là. Donc plusieurs points d'accès vers le CHUM, vers les services du CHUM, vers les services publics du CHUM et non pas les services privés, donc qui va faire tout le tour. Tout ça est rehaussé des tours principalement en verre pour permettre cette luminosité-là qu'on a parlé amplement hier.

Si on rentre à l'intérieur, vous étiez au 1000, Saint-Denis, vous l'avez vu apparaître, vous êtes à l'intérieur, vous regardez vers l'est, c'est la rue De La Gauchetière. On retrouve donc cette conservation-là de cette brique jaune là mais aussi de l'hôpital Saint-Luc. À votre droite, on voit apparaître certains murs mitoyens qu'on a sur la rue Saint-Denis. On a parlé de rythme, cadence, hier. Donc, c'est un héritage.

Dans la prochaine acétate, vous allez voir la rue Viger. À votre gauche, vous allez remarquer la pierre de la rue Saint-Denis avec les linteaux qu'on voit souvent sur la rue Saint-Denis, ces fenêtres et, à votre droite, vous voyez apparaître un des contreforts de l'église qu'on va mieux voir sur la prochaine acétate, ces contreforts qui ont résisté au feu de 1922 et qui marquent cette église anglicane de 1865, ainsi qu'un mur mitoyen de la Maison Garth – Garth était le marguillier pendant plus de 15 ans – avec le bow-window.

Donc, pour nous, le CHUM ça représente une forme concrète d'investissement pour les générations futures. Il contribue non seulement aux soins mais à l'éducation et à la création de l'innovation dans notre société en proposant un avenir prometteur à léguer. De nouvelles organisations et institutions, qu'elles soient culturelles, scientifiques ou encore économiques naîtront dans la foulée de son installation et de son développement à Montréal, qui permettra le développement économique de Montréal, du Québec et du Canada.

La proximité des autres partenaires comme le Palais des congrès que j'ai mentionné, mais aussi le développement de la gare Viger, permettra aux sciences de la santé à Montréal de bien se développer en plein milieu du centre-ville. Le CHUM, pour nous, c'est un développement économique qui sera le moteur d'un développement économique et scientifique qui existe déjà à Montréal et qui continuera par son implication, particulièrement du CHUM, dans

335 le cadre de la Technopôle Ville-Marie.

LA PRÉSIDENTE :

340 Merci beaucoup, monsieur Villiard. Alors donc, on démarrerait nos échanges, si vous voulez. Je vous propose de séparer notre matinée en deux blocs et parler dans un premier temps du caractère particulier du secteur et des problèmes et des opportunités concernant le développement résidentiel et commercial.

345 Et dans un deuxième temps, de revenir sur toutes les questions reliées aux autres développements qui sont déjà en cours, la Technopôle de la santé aussi, pour répondre à la question qui a été posée aux personnes-ressources qui sont ici aujourd'hui, et la question, je vous la formule : le concept hospitalier proposé, peut-il servir de levier de développement du quartier et des secteurs avoisinants? Quelles sont les orientations, les précautions, les mesures à prendre immédiatement pour éviter des problèmes, exploiter des potentiels, saisir les opportunités.

350 Alors, c'est à cette question qu'on a demandé à nos personnes-ressources de répondre. Je donnerais dans un premier temps la parole à madame Burges pour qu'elle nous rappelle très rapidement les traits particuliers du secteur et, ensuite, à monsieur Gélinau pour qu'il nous parle du projet de Technopôle encore très rapidement. L'idée, c'est des petites bulles de 3-4 minutes maximum et, ensuite, on va aller chercher la réaction de nos personnes-ressources autour de la table dans un premier temps sur les questions de développements résidentiel et commercial en harmonie avec le quartier. Après la pause, dans un contexte plus global, en lien avec les autres développements prévus.

360 Comme je le disais hier, écoutez, je ne veux pas non plus que vous vous sentiez pris dans un corset. Si vous avez des interventions à faire et que vous souhaitez le faire en mêlant l'ensemble des thèmes parce que c'est comme ça que vous le sentez, soyez les bienvenus pour le faire. Alors, la première portion va être constituée d'un échange entre les gens à la table mais assez rapidement je vais aller chercher les commentaires des participants qui sont venus se joindre à nous ce matin dans une perspective d'implication aussi du public. C'est ça qu'est l'objectif des ateliers.

370 Alors, je passerais maintenant la parole tout de suite à madame Burges. Pouvez-vous nous rappeler rapidement ce que vous considérez comme étant le caractère particulier du secteur.

Mme JOANNE BURGES :

375 Bonjour! On m'a demandé d'évoquer rapidement les grandes étapes de l'histoire de ce

secteur. Pour moi, l'objectif était d'essayer de dégager à la fois la complexité et la richesse de ce passé et les multiples facteurs à travers le temps qui ont marqué l'évolution du secteur qui se situe, grosso modo, dans la partie est de la zone située entre Saint-Laurent et Saint-Hubert grosso modo dans le prolongement de l'axe des rues Saint-Laurent et Saint-Denis.

380

Alors, je pense que pour concevoir le passé de ce secteur, je propose de le voir en termes de six grandes périodes de développement qui se terminent aux alentours des années 1980, laissant le présent récent à d'autres interventions.

385

D'abord, un rappel de la période de la fondation aux alentours de 1740. Ce secteur constitue la banlieue, la périphérie agricole de la Ville de Montréal marquée par de grandes concessions qui s'étendent d'à peu près l'actuelle rue Saint-Laurent jusqu'au nord de la rue Sherbrooke, des grandes concessions agricoles donc essentiellement.

390

Une deuxième période qui s'étend du tournant des années 1740 jusqu'à 1810 environ – c'est des dates approximatives – période où à, l'extérieur des fortifications de la Ville de Montréal, un faubourg commence à prendre forme, un faubourg qui se développe dans l'axe principalement de la rue Saint-Laurent, la grande rue du faubourg Saint-Laurent, et qui est marqué par les premiers lotissements, l'évolution des lotissements mais aussi des transformations du secteur agricole en zone horticole, présence de grands jardins, de vergers, de certaines grandes propriétés.

395

Une période marquée par une fragmentation du développement du territoire, puisqu'à l'est existe d'importants obstacles qui limitent le développement, obstacles entre la ville fortifiée et la rivière Saint-Martin et ensuite au-delà de la rivière Saint-Martin. C'est une période où un faubourg artisanal se développe et c'est un secteur qui est fortement différencié du point de vue social et fonctionnel de la ville fortifiée.

400

Troisième période des années 1810 à 1850, jusqu'au grand incendie du début des années 50, période marquée par le démantèlement des fortifications et le développement d'un quartier urbain davantage intégré au tissu urbain de l'ancienne ville. La croissance qui demeure marquée principalement dans l'axe de la rue Saint-Laurent mais, à l'est, la mise en place des prémisses du développement d'une zone résidentielle, de ce qui va devenir un secteur bourgeois à l'est dans l'axe de la rue Saint-Denis et du carré Viger, du futur square Viger.

405

410

Il est important je pense de souligner qu'à ce moment, les liens avec le Vieux-Montréal, ce qu'on appelle aujourd'hui le Vieux-Montréal, s'améliorent, que l'intégration physique est améliorée et qu'on commence à assister à une migration de certaines activités du Vieux-Montréal et aussi d'une partie de la population de ce quartier, population plus bourgeoise. Toutefois, c'est une période qui est marquée par une grande mixité des populations et des usages, de la présence d'activités artisanales et commerciales.

415

420 Quatrième grande période, du milieu du XIXe siècle jusqu'à l'après Première Guerre mondiale, une période qui, pour simplifier grossièrement, pourrait être définie comme une période de croissance, d'apogée et ensuite de fragilisation d'un quartier bourgeois francophone dans la portion est de ce secteur.

425 C'est une période qui est marquée par une forte migration des activités résidentielles et institutionnelles associées à la bourgeoisie francophone du Vieux-Montréal vers l'axe de la rue Saint-Denis, Saint-Hubert. C'est vraiment une période où le quartier, à mon avis, est un prolongement du Vieux-Montréal fortement intégré à la portion est principalement du Vieux-Montréal. Et c'est une période aussi qui est marquée par un projet avorté fort intéressant d'intégration du quartier entre les rues Saint-Laurent et Saint-Denis dans le but d'affirmer, de
430 créer un centre-ville francophone à caractère plus monumental.

435 Une cinquième grande période dans les alentours de 1920 jusqu'aux années 1960, encore pour faire très, très sommaire, une période qui est marquée par des mutations sociales et fonctionnelles très importantes. C'est la disparition en quelque sorte de cette population bourgeoise francophone et plusieurs des institutions majeures qui lui sont associées dans le secteur est. On peut dire en quelque sorte que le quartier est rattrapé par un centre-ville qui est en très forte mutation.

440 On constate des impacts majeurs des fonctions ferroviaires, portuaires et commerciales du Vieux-Montréal dans ce secteur, de même que les effets du couloir industriel du sud-est du quartier qu'on appelle aujourd'hui centre-sud, du faubourg Sainte-Marie. L'impact aussi des zones d'immigration très important dans l'axe de la rue Saint-Laurent mais aussi dans le secteur au nord du Vieux-Montréal. Et l'impact de la rue Saint-Laurent qui se développe comme la «main» telle qu'on va la connaître de façon un peu mythique au XXe siècle.

445 Et la dernière période marquante, c'est la période que je considère à partir de 1964, au début des années 1960 jusqu'au milieu des années 80, une période qui était davantage connue et mieux étudiée et évoquée dans certains des documents soumis à cette consultation, une période marquée par une forte déstructuration du quartier, de nouvelles barrières physiques qui sont construites, qui émergent et qui séparent ce quartier du Vieux-Montréal, et des
450 transformations qui touchent aussi à l'utilisation des espaces avec la croissance des stationnements notamment, vraiment de nouvelles ruptures dans le tissu urbain pendant cette période, et d'un déclin de plusieurs des activités commerciales et industrielles qui avaient marqué certaines de ces zones pendant cette période.

455 Alors, madame la présidente, je termine en vous laissant au milieu des années 1980 et à l'avenir.

LA PRÉSIDENTE :

460 C'est très intéressant, c'est fascinant. Vous avez réussi à le faire en cinémascope.

Alors, je passe la parole maintenant à monsieur Gélinau. On va entendre parler de la Technopôle de la santé, alors on va être projeté dans le futur maintenant. Allez-y.

465 **M. GUY GÉLINEAU :**

Merci, madame la présidente. C'est une occasion de présenter effectivement le projet de Technopôle. Je dois souligner tout d'abord que c'est au départ une initiative qui a été prise par la direction du CHUM qui me mandatait il y a plus d'un an et demi pour mettre sur pied un
470 groupe de travail qui conclut ses travaux en proposant la création du Technopôle Ville-Marie.

Ce groupe de travail était composé de représentants – il va de soi – de l'Université de Montréal, de l'UQAM, de l'Université de Montréal et de sa Faculté de médecine, l'arrondissement, la Ville, le ministère de la Santé était présent, Palais des congrès, la Caisse de dépôt, la SGF, Montréal in-vivo et la Chambre de commerce de Montréal.
475

Or, cette corporation qui est maintenant une corporation privée sans but lucratif, dirigée par un conseil d'administration qu'on est à mettre sur pied de onze personnes, dont plus de la moitié, six sont nommés par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, est une
480 corporation qui prend sur elle de promouvoir le développement économique du centre-ville de Montréal entre précisément, physiquement, entre le site du CHUM 2010 et le Palais des congrès.

Ce Technopôle Ville-Marie est créé dans les suites du rapport Secor-Tactik qui, je
485 rappelle, mettait en évidence l'importance et l'importante contribution des CHU dans le développement des industries de la santé. D'ailleurs, ce rapport, plus de la moitié, sinon 60 % de ses recommandations, sont axées sur ce que devraient faire les CHU pour être plus en lien avec les activités de développement économique.

C'est aussi, le Technopôle est aussi créé dans un contexte où Montréal maintenant avec
490 sa grappe de santé est très bien positionnée au plan international et où Montréal dispose encore de presque 50 % de la ressource biopharmaceutique canadienne qui est logée sur notre territoire.

Et le Technopôle – je viens au propos plus précis de sa mission – le Technopôle est créé
495 et vient profiter de la présence au centre-ville du CHUM. Et je vous rappelle, parce que c'est l'angle de prise par lequel le Technopôle va trouver toute sa raison d'être dans son développement et contribuer au développement du centre-ville est de Montréal, le CHUM recherche, le centre de recherche du CHUM – je rappelle en capsule parce que c'est très
500 important pour la suite de mon propos – à terme, c'est 230 chercheurs principaux avec leurs équipes, on peut dire en moyenne cinq ou six personnes chacune, c'est les 700 médecins dont

parlait monsieur Villiard, c'est 350 000 à 500 000 patients par année, c'est 45 000 mètres carrés de laboratoires de recherche publics, c'est des plates-formes et des plateaux techniques et technologiques extrêmement coûteux et à la fine pointe des développements technologiques, c'est 60 % de la ressource biomédicale de l'Université de Montréal se fait au CHUM et, en finissant, c'est aussi un programme de recherche inédit qui est clair, précis, qui fait des choix, qui est de calibre international et qui est axé sur des orientations extrêmement précises et très ouvert sur les liens à établir avec le secteur privé. C'est donc de là que démarre le Technopôle.

Le Technopôle à ce moment-ci retient quatre axes dans son développement. Le premier : la recherche clinique, j'y reviendrai s'il y a des questions, c'est le fer de lance prochain dans le développement des activités en santé à Montréal; la médecine générative, les cellules souche; troisième axe : la bio-informatique et le génome; le quatrième : les vaccins et les pandémies.

La stratégie du Technopôle. Je pense que c'est important de vous la souligner. Il y a trois stratégies envisagées. La première, partant des pôles retenus que je viens de décrire, on est à retenir les services d'une firme de calibre international, donc une firme qui vient de New York, Boston, une firme qui va venir nous aider à confirmer le positionnement international des choix stratégiques que l'on fait et développer un plan d'affaires.

Pourquoi une firme internationale? Précisément parce que le développement économique qu'on peut envisager à partir des ressources de calibre international de Montréal doit se situer dans un horizon où on compétitionne avec Singapour, on compétitionne avec l'Europe, on compétitionne avec les États-Unis. Donc, première stratégie, se faire confirmer par une firme internationale qui va nous accompagner les positionnements qu'on choisit et le plan d'affaires.

La deuxième, la deuxième stratégie concurrente, c'est de rencontrer tous les chercheurs, parce que l'activité de recherche existe déjà au CHUM, on entreprend une rencontre de tous les chercheurs du CHUM et les entreprises qui le souhaitent dans la région de Montréal pour tenter de définir, avec ceux qui le voudraient bien, des occasions d'affaires qui pourraient venir vers le CHUM. Vers le Technopôle plutôt.

Les occasions d'affaires. C'est l'occasion pour moi de vous spécifier que l'élément discriminant, croyons-nous, qui intéresserait une entreprise ou un chercheur à poursuivre son développement à côté du CHUM dans le Technopôle Ville-Marie sont trois éléments fondamentaux qui renvoient à une proximité nécessaire pour opérer. Pas toutes les entreprises auront un intérêt à venir. Elles auront des choix stratégiques à faire suivant leur plan d'affaires en fonction de trois critères, à mon avis.

Le premier, vous avez les cohortes de patients de l'ordre de 350 000 à 500 000 patients qui passent au CHUM. Or, la recherche du futur va être axée sur des cohortes de patients

545 qu'on utilise en recherche clinique. Donc, le CHUM a ces patients et des patients dans des secteurs et des disciplines et des maladies de pointe.

550 Deuxièmement, les plateaux techniques. Il y aura plusieurs dizaines de millions de dollars de plateaux techniques et de plateaux technologiques extrêmement puissants, logés dans le centre de recherche accessible au privé.

Et, troisièmement, les contacts directs avec les chercheurs et les médecins.

555 C'est trois éléments qui, au jugement des entreprises qui le voudront, peuvent être déterminants pour la décision de venir se loger dans le Technopôle, dans le terre-plein ou dans l'espace entre le CHUM et le Palais des congrès.

560 Le troisième élément de stratégie, avant même que le CHUM sorte de terre, on comprend qu'il y a déjà des besoins pour construire. On envisage comme stratégie de construire un édifice dans les 24-36 prochains mois de 25 à 30 000 mètres carrés, partant des éléments de réponse qu'on aura aux stratégies que je viens d'énumérer, pour répondre à des besoins auxquels, si on n'y répond pas maintenant, on va être pris de court pour redéplacer et redéployer encore une autre fois quand le CHUM sortira de terre. Donc, il est possible d'envisager dès maintenant un développement du Technopôle.

565 Il va de soi que le développement du Technopôle, on ne remplira pas l'espace qui est immense entre le CHUM et le Palais des congrès instantanément. Donc, c'est un développement qui va être progressif, en phases étalées dans le temps et qui viendra à terme dans un horizon – votre évaluation vaut la mienne – où on ira à terme même recouvrir l'autoroute Ville-Marie, selon les besoins.

570 Alors, les résultats de tout cet investissement d'énergie, c'est bien sûr amener des entreprises pertinentes qui choisissent de venir se développer à côté de la masse critique que je viens de décrire de savoir, créer de l'emploi, puis contribuer également au remembrement, au retissage, au refaçonnage du centre-ville de Montréal avec les autres partenaires de ce qu'on pourra peut-être qualifier un jour du Quartier de la santé, qui prendra en compte à la fois le CHUM, le Technopôle, le Palais des congrès, l'UQAM et bien d'autres développements.

580 Donc créer de toutes pièces dans une perspective de quelques années un nouveau quartier qui viendra retisser le centre-ville de Montréal et le réarticuler avec les autres éléments. Merci, madame la présidente.

LA PRÉSIDENTE :

585 Merci. Une petite question pour vous quand même, monsieur Gelineau. L'édifice dont vous avez parlé, il serait situé où? Celui qui serait construit d'ici les deux ou trois prochaines années?

M. GUY GÉLINEAU :

590 Là, ce qu'on discute actuellement ou l'hypothèse que l'on regarde, il n'y a pas d'annonce de faite, on est en mode exploratoire, se situerait sur le terre-plein sud de l'autoroute Ville-Marie. Donc dans des espaces où il y a déjà des stationnements. Mais ça, c'est des hypothèses qu'on examine actuellement.

595 **LA PRÉSIDENTE :**

D'accord. Merci.

600 Alors, maintenant, monsieur Lewis, vous qui êtes un observateur du développement urbain et du développement immobilier qui est privilégié, parce que vous le faites à partir du point de vue indépendant d'un universitaire, pouvez-vous répondre le premier à la question?

M. PAUL LEWIS :

605 En fait, ce n'est pas une question simple quand même. Il faut en être conscient. Mais un premier commentaire dans le fond, c'est quand on se promène dans le quartier, c'est clair que c'est un quartier qui a été fortement déstructuré, qui n'est pas du tout accueillant dans le contexte actuel. Donc, l'arrivée du CHUM, dans le fond, ça présente des opportunités mais ça présente aussi, ou ça va amener des contraintes sur le quartier qui sont quand même importantes.

610 Ce qui ressort, j'ai quand même parcouru la plupart des documents qui ont été déposés à l'Office et, dans le fond, ce qui m'est apparu comme assez intéressant, c'est que finalement les retombées négatives qui tournent beaucoup autour de la circulation camions, automobiles, ambulances, ça semble particulièrement gérable. Et ça, c'est quand même un aspect assez positif. Il y a un certain nombre de problèmes qui ont été soulevés dans les périodes de questions antérieures et dans certains documents aussi mais, globalement, ça apparaît assez gérable finalement sur ce plan-là.

620 Et donc, sur le plan des impacts négatifs qui tournent beaucoup autour de la circulation, on a l'impression que ça va bien fonctionner malgré le fait qu'on va augmenter la pression dans un quartier qui en a déjà beaucoup.

625 L'autre volet ou en fait l'autre façon d'aborder le problème, c'est de regarder comment on peut maximiser les retombées positives par l'arrivée du CHUM parce que, en fait, c'est de ça dont il est vraiment question, comment on peut faire avec le CHUM ou comment le CHUM peut être le déclencheur de la revitalisation d'un quartier. Et sur ce plan-là, les études qui ont été

déposées donnent un résultat qui est peut-être un peu mitigé.

630 On nous dit, par exemple, que sur le plan commercial, finalement ça aura un impact
mais qui va être assez léger. On parle de 50 000 pieds carrés supplémentaires de commerces,
qui correspond à peu près à la superficie d'espaces vacants au plan commercial dans la zone. Et
donc, on se dit, bien finalement ça ne sera pas un impact très important. Et on peut comprendre
635 pourquoi ça n'aura pas un impact important quand on regarde comment fonctionne un hôpital, le
type de clientèle que ça attire et ainsi de suite.

L'autre dimension ou l'autre retombée positive qui est potentiellement intéressante, c'est
le résidentiel. Mais encore là, quand on regarde où vivent les travailleurs en fait des différents
hôpitaux dans la région de Montréal, on se rend bien compte qu'ils n'habitent pas généralement
640 dans le quartier immédiat autour. Et donc, s'il y a des retombées sur le plan résidentiel, ça ne
sera pas nécessairement parce que le CHUM s'installe là et qu'il va amener avec lui ses
travailleurs mais plutôt parce qu'on va réussir à créer un quartier qui va être plus intéressant.

Et la troisième dimension qui ressort dans les études qui ont été déposées, c'est la
question des activités d'appoint qui pourraient venir s'installer autour de l'hôpital. Monsieur
645 Gélinau a parlé en fait du Quartier de la santé. Moi, il me semble que sur le plan de la
maximisation des retombées, c'est vraiment là que le nœud du problème se situe et, en fait, il
faut quand même bien admettre que sur ce plan-là, on n'a pas encore beaucoup d'informations.

650 Dans le fond, le CHUM en soi semble avoir assez peu de retombées positives. En fait,
c'est dans ce que ça va réussir à générer autour. Et donc, c'est la capacité qu'on aura d'attacher
ce projet-là au développement d'activités complémentaires, qu'on va vraiment pouvoir parler de
revitalisation du quartier.

655 Et là, il y a un certain nombre de dimensions, moi, qui m'apparaissent intéressantes,
notamment la possibilité de recouvrir l'autoroute de façon à recréer un quartier qui soit beaucoup
plus intéressant que ce qu'on peut observer maintenant. En fait, sur ce plan-là, il n'y a pas
grande information dans les documents.

660 Quand j'ai reçu la liste des documents qui étaient disponibles à l'Office, j'étais très
intéressé par, entre autres, le document 4.3 qui est un plan particulier, un programme
particulier d'urbanisme. Mais finalement, quand on clique dessus, on voit l'annexe A et non pas
le document. Et moi, j'ai l'impression que les réponses aux questions qu'on peut poser sur la
possibilité de maximiser les retombées de l'arrivée du CHUM dans ce quartier-là sont beaucoup
665 dans les actions qui vont être posées autour du CHUM et pas nécessairement dans le CHUM.

Le CHUM dans le fond, si je résume, dans le fond, ça semble tout à fait gérable dans
le site qui a été choisi. Moi, en tout cas, j'ai été assez convaincu quand j'ai lu les études de
circulation. Il reste des problèmes sur le stationnement, le fameux 1000 ou 1066 espaces

670 manquants dont on parle assez souvent depuis quelques semaines mais, pour le reste, j'ai
l'impression que c'est vivable à cet endroit-là et que ça présente même un grand potentiel.

675 Mais la difficulté dans le fond c'est comment on va réussir à articuler ça au reste du
quartier. Et sur ce plan-là, il n'y a pas beaucoup d'informations. Il n'y a pas beaucoup
d'informations sur ce qui va se passer avec les piétons, ce qui va se passer avec le vélo, ce qui
va se passer avec le transport collectif. On sait que tout ça est là mais, en fait, on ne sait pas
trop comment ça va s'arrimer à l'ensemble du quartier. Donc, comment on va pouvoir faire de
cet espace-là un véritable quartier.

680 Puis, moi, il me semble qu'une des clés, c'est la possibilité de recouvrir l'autoroute et il
me semble que cette décision-là ne peut pas être prise dans dix ans ou dans quinze ans. Il faut
qu'on soit déjà conscients des enjeux techniques sur ce plan-là. Je regardais dans les plans. On
a l'impression qu'il y a des conduits de ventilation qui sont prévus pour si on recouvrait l'autoroute
dans les plans. Mais dans le fond, j'imagine qu'il faut que la décision soit prise si on veut les voir
685 au bon moment. Voilà.

LA PRÉSIDENTE :

Merci, monsieur Lewis.

690 Monsieur Demers, à vous de commenter.

M. ROSARIO DEMERS :

695 J'aimerais réagir à ce que vous venez de dire tout à fait, monsieur, par rapport au
quartier lui-même. Et par rapport à cette idée d'effet de levier, j'émettrais deux points à ce sujet-
là : est-ce que le CHUM peut être un effet de levier pour la revitalisation du quartier.

700 Le premier point, c'est que si on se réfère à l'expérience passée, il y a eu des grands
projets. Tout le monde connaît le projet de Radio-Canada. Et on a dit à ce moment-là aussi que
ça serait un vaisseau amiral et ainsi de suite. Mais la restructuration, la revitalisation n'a pas
forcément eu lieu. Donc, pour moi, je pense qu'on a une pensée un peu magique par rapport à
ça, sur l'idée que le CHUM serait forcément un vaisseau amiral et un facteur de revitalisation de
façon comme ça, ça va se faire tout seul.

705 Je pense qu'il y a deux conditions qui devraient l'établir. La première, c'est qu'il faut qu'il
y ait une certaine forme d'adhésion de tous les riverains, de tout ce qui est autour du CHUM. Il
faut que ce soit un effet concerté, ce phénomène de restructuration. Et donc, si on confie
seulement au CHUM, si on pense que le CHUM par lui-même aura cet effet structurant, on peut
710 avoir des surprises parce que la mission du CHUM, sa mission première, je crois, ce n'est pas

de faire la revitalisation du centre-ville. Et forcément, il y aura des priorisations qui vont être faites dans leur pratique et cette idée de contribuer à la revitalisation, ça va aller assez vite au second plan, j'imagine.

715 Je vois l'exemple récent de la Grande bibliothèque. La Grande bibliothèque a fait toute une série de consultations avant de s'implanter dans le milieu, et puis ça a été très, très bien, très bien reçu. Mais maintenant que la Grande bibliothèque est dans sa vitesse de croisière présentement, il faut lui rappeler qu'elle est dans un quartier. Alors, ça ne se fait pas automatiquement.

720 Donc, moi, ma conclusion, c'est qu'il faut qu'il y ait une concertation de tous les riverains. Il faut que tous les riverains puissent embarquer dans ça. Et la revitalisation du quartier, c'est d'abord l'affaire des acteurs du milieu avec la Ville et pas l'affaire d'un acteur en particulier.

725 Le deuxième point que je dirais là-dessus, pour que ce soit un effet de levier, je pense qu'il faut aussi que le CHUM mette en place, je dirais, une sorte de mécanisme de liaison avec le quartier, mais sur une base très, très pratique. Un mécanisme de liaison, je pense qu'on a déjà parlé de l'agent de liaison, monsieur Villiard a déjà fait allusion à ça, mais qui aurait comme
730 fonction de s'assurer d'un certain nombre d'éléments.

Par exemple, de traiter de la mixité résidentielle, tout cet aspect résidentiel, de porter ce souci-là. Mais pas tout seul. De le faire avec les acteurs du milieu qui portent également cette idée du développement résidentiel et forcément aussi le commercial avec un souci de contribuer
735 à un développement commercial pour le quartier et non pas seulement un développement commercial pour les travailleurs qui viennent au CHUM.

Ce qui est arrivé dans le passé aussi, c'est que ces grandes institutions se donnent une dimension, s'ouvrent aux commerces, et les commerces viennent s'installer à l'intérieur des
740 bâtiments et desservent la communauté des travailleurs qui viennent là mais ne desservent pas nécessairement le quartier. Donc, il n'y a pas d'ouverture, il n'y a pas de générosité sur la rue. Donc, les commerces qui seraient installés dans le cadre du CHUM devraient à mon avis être, peut-être pas uniquement mais en grande partie, ouverts sur la rue pour que ce soit ouvert à l'ensemble de la communauté.

745 Puis, il y a toute la question du social mais on pourra la reprendre tout à l'heure, l'aspect social des choses.

Je terminerais par un petit point sur le résidentiel. Pour ce qui est du résidentiel dans le
750 quartier, je trouve que vous avez donné un point de vue un peu pessimiste en disant que le quartier n'était pas accueillant et puis qu'il faudrait changer l'apparence du quartier pour que les gens viennent s'installer là.

755 Moi, j'habite le quartier, j'habite à deux pas de l'emplacement du CHUM actuellement,
et je vous dirais ceci pour le quartier, c'est un quartier résidentiel, très composite, très mixte
actuellement. Dans les années 50 – on pourrait faire un petit rappel historique – je pense que
dans les années 50, la population était d'environ 50 000. À la fin des années 80 quand je suis
venu m'installer dans le quartier, moi, la population était d'environ 8 000. Présentement, ça
760 dépend quel territoire on couvre, mais présentement elle est autour de 12 à 15 000. Donc, il y a
eu une remontée quant à l'habitation au centre-ville et on voit que ça se développe partout
présentement, le secteur résidentiel.

765 Qui habite le faubourg Saint-Laurent, ce secteur-là? Et bien, je vous dirais qu'il y a
beaucoup, beaucoup de professionnels qui habitent dans des zones qui sont très peu connues.
Pour moi, le résidentiel dans le faubourg Saint-Laurent, c'est un secret. Un secret assez bien
gardé. Ceux qui ont une vue du faubourg Saint-Laurent seulement quand ils traversent la rue
Sainte-Catherine d'est en ouest n'ont pas une vue réelle du faubourg Saint-Laurent.

770 Donc, les résidents du faubourg Saint-Laurent, c'est majoritairement le fait de
professionnels qui travaillent à l'université, qui travaillent dans les institutions culturelles ou qui
travaillent au centre-ville en général. Donc, pour moi, le résidentiel occupe déjà une grande
place, et c'est certain que la venue du CHUM va effectivement contribuer à faire ce
développement résidentiel. Mais, encore une fois, ça ne s'offre pas automatiquement. Il faut
que ça se fasse en concertation avec les organismes du milieu.

775 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci, monsieur Demers.

780 Monsieur Yacarini, ensuite monsieur Demers. Vous, vous avez connu un projet en
particulier, développement résidentiel, tout ça dans un autre contexte. Comment est-ce que
vous réagissez?

785 **M. CHRISTIAN YACARINI :**

Je pense que la première chose qu'il faut se dire, c'est que le CHUM, on le veut. On le
veut tellement qu'on veut «tripper» dessus. Il faut que ce soit un élément de fierté et qu'on
«trippe» sur le CHUM. On veut que ça soit un élément d'excellence. Ce n'est pas la même
démarche si on s'en va à Outremont ou on s'en va au centre-ville. On a décidé d'aller au centre-
790 ville, il faut maintenant en tenir compte.

Rosario disait, je l'entends, et puis tantôt j'ai pris une note pendant que le monde parlait,
puis je marquais : «Exemple : Radio-Canada». Si vous ressortez les documents de Radio-
Canada, ce qui se disait à l'époque, c'est exactement ce qu'on dit aujourd'hui. C'est

795 exactement la même chose et ça a été un désastre, Radio-Canada. Il faut le dire aujourd'hui, c'est une enclave complètement refermée sur soi. On a démoli un quartier et on a fait un édifice, un complexe complètement refermé sur soi. Il ne faut pas que ce soit ça qui se passe avec le projet du CHUM. Il faut que ce soit un succès.

800 Pour que ça soit un succès, ça veut dire qu'il faut que le centre hospitalier soit excellent, il faut que le centre de recherche soit excellent, il faut que l'intégration dans le milieu soit excellente.

805 L'écologie, l'environnement, ça ne doit pas être, à mon humble avis, un élément du projet. Donc, on dit : « Il y a ça, il y a ça, il y a ça, puis il y a une écologie et là, on va mettre des gadgets, un toit vert, un système pour récupérer l'eau de pluie, etc. », ça, c'est des gadgets. On pourrait en sortir. Il y a des ingénieurs qui sont payés grassement pour les sortir, les gadgets.

810 Ça doit être un projet de développement durable. C'est ça qui doit être en haut, un projet de développement durable et tout doit s'inscrire autour de ce projet de développement durable là. Toutes les dimensions.

815 Quand j'entendais monsieur Lewis dire tout à l'heure, avec tout le respect, que vous avez été convaincu sur les questions de circulation, j'avoue que moi, je ne l'ai pas été. 7 000 travailleurs, 400 000 patients, ça ne peut pas être simple de même, la question du trafic. Il ne faut pas le voir comme une contrainte, il faut le voir comme une opportunité.

820 Quand on a fait les premières assemblées sur Angus, c'était un projet de développement économique dans un quartier résidentiel. Monsieur Biancamano était là aux premières assemblées, on est arrivé en avant et puis on a dit : « Voici la liste des contraintes qu'un développement comme ça va amener dans le quartier. » On est arrivé avec les contraintes. On se les est mises dès le départ et, avec la population, on s'est mis à regarder en disant : « C'est le prix à payer, ces contraintes-là, pour avoir cela chez nous. Comment on va les gérer? » Et à 825 toutes les étapes, c'est ça qu'on a fait.

830 Sur la question de la gestion des sols, on n'a pas utilisé une firme de communication pour voir comment on va faire passer ça à la population. On est arrivé en transparence en disant : « Si on prend tous nos sols, puis on les sort, puis on les envoie dans un site d'enfouissement, ça a deux conséquences : un, ça coûte une fortune, puis les contraintes financières, elles sont réelles dans tous les projets; deux, envoyer nos sols dans un site d'enfouissement, c'est se dégager de la responsabilité. » Et collectivement, avec la population, on a pris la décision de les garder sur place. Il faut se fier à la maturité de la population quand on les informe, quand on les consulte. C'est la transparence dans nos projets qui va faire que les 835 gens vont « tripper » dessus. C'est dans cette transparence-là.

La question du développement durable, ce n'est pas des gadgets. C'est de tenir compte

de tous les aspects, l'aspect social, l'aspect environnemental, l'aspect économique. Il faut dire aux gens les contraintes. Quand on dit qu'il faut recouvrir l'autoroute Ville-Marie, tout le monde est d'accord que ça serait merveilleux de recouvrir l'autoroute Ville-Marie. Est-ce qu'on va avoir les moyens de le faire? Oui ou non. Si c'est non, c'est non. Comment on développe autour du CHUM sans recouvrir l'autoroute Ville-Marie. Il faut avoir les vraies réponses pour pouvoir vraiment intervenir de façon adéquate.

LA PRÉSIDENTE :

Merci, monsieur Yacarini.

Monsieur Demers.

M. CLÉMENT DEMERS :

Je pense que le projet du CHUM, c'est un projet qui est très étudié. D'ailleurs, peut-être plus étudié que la moyenne des projets publics ces dernières années. Je pense qu'il y a eu beaucoup d'analyses préalables et on sent qu'il y a une volonté de s'intégrer le plus dans le quartier, mais c'est encore pour moi un projet immobilier. C'est-à-dire que ce n'est pas un projet urbain.

Un projet urbain, ce n'est pas un projet qui se construit en ville, ce n'est pas un projet qui fait seulement tenir compte de l'environnement immédiat, c'est un projet qui a le pouvoir de transformer et d'améliorer la ville. Et dans ce sens-là, le projet du CHUM ne va peut-être pas assez loin à ce niveau-là. C'est-à-dire qu'il n'y a pas assez de réflexion sur l'avenir de l'ensemble du secteur.

Je vois, je salue d'ailleurs le projet de Technopôle de la santé, qui est aussi un projet très intéressant, mais je pense qu'il faut vraiment avoir une vision globale de ces deux projets-là ensemble, mais des autres projets qui pourraient se faire dans le secteur immédiat, pour qu'on puisse s'assurer que, d'abord, il y a la capacité d'accueillir de façon cohérente tous ces projets-là avec un fonctionnement optimal et qu'il y ait aussi une volonté commune de toutes les parties prenantes de réaliser l'ensemble.

C'est-à-dire qu'il ne faut pas que ce soit des pièces détachées, il faut qu'il y ait une volonté politique, d'abord parce qu'on ne peut pas demander au CHUM de régler nécessairement tous les problèmes du secteur, mais on peut demander au pouvoir public de voir à l'amélioration des problèmes de tout le secteur. Et ça, ça comprend plus que le CHUM. Ça comprend le ou les gouvernements, plus la Ville de Montréal, que ça soit au niveau corporatif ou au niveau de l'arrondissement. Alors, ça, je pense que c'est un pas de plus qu'il faut faire pour compléter la réflexion sur le CHUM.

880 L'autre élément, puisqu'on parle d'opportunités, il y a eu beaucoup d'énoncés publics au
niveau du CHUM en disant : «C'est un programme fermé et un budget fermé. » C'est très difficile
de profiter des opportunités parce que développer aujourd'hui, ce n'est pas développer dans un
monde qui est statique. S'il y a quelque chose qui est rapide, c'est la vitesse du changement et
885 si on n'est pas capable de prendre les opportunités qui vont se présenter au fur et à mesure de
l'élaboration du projet, et même de la construction, et si on dit : «On a un budget fermé, on a un
programme fermé», même s'il y a des changements technologiques, même s'il y a des
changements dans le milieu, on ne s'adapte pas à ça, bien c'est un problème.

890 Mais souvent, les projets publics sont travaillés dans un environnement fermé alors que
la vie, c'est un environnement ouvert. Alors, il va falloir être ouvert tout au long de l'élaboration
du projet et tout au long de la réalisation du projet à toutes ces opportunités qui peuvent se
présenter, même si on a un très bon plan directeur de base.

895 Je vais ajouter un dernier point sur toute la question de l'accessibilité parce que, pour
profiter des opportunités, il faut s'assurer aussi que l'accessibilité est optimale. Le transport,
c'est ça qui permet finalement de développer un secteur. J

900 e comprends qu'on a du métro, je comprends qu'on a l'autoroute, mais j'ai entendu
beaucoup de chiffres sur le nombre de médecins, le nombre de chercheurs, le nombre
d'employés, le nombre de patients. En plus de ça, il y a tous les touristes qui sont dans le
secteur, il y a les gens du Quartier des spectacles, il y a tous les résidents.

905 Je n'ai pas vu beaucoup de réflexion sur la capacité du réseau actuel de transport public
d'accepter ou de bien desservir toute cette population-là. Je n'ai pas vu beaucoup de réflexion
sur le stationnement. C'est un mythe de penser que 100 % des gens vont se déplacer en voiture.

910 Vous savez qu'à la défense qui est sur plusieurs lignes de métro, sur le train, sur le RER
qui est à peu près presque le record mondial d'accessibilité par transport en commun, bien, c'est
seulement 85 %. Ça serait un miracle pour nous 85 % des gens qui se déplacent en transport en
commun. Mais il y a quand même 15 % qui viennent en auto, et 15 % de 170 000 personnes
dans le cas de la défense, c'est beaucoup de monde.

915 Alors, nous, c'est quoi qu'on cherche comme objectif au niveau de déplacements de
transport en commun? Est-ce qu'on a la capacité d'amener tous ces gens-là? Et s'il y en a
d'autres qui viennent en auto, ils vont stationner où et comment?

920 On ne peut pas faire comme le Palais des congrès qui, au début de nos réflexions sur le
Quartier international, disait : «Écoutez, le stationnement, on n'a pas à en faire parce qu'il y en
a beaucoup autour. » Et c'était tous les stationnements de surface. C'est sûr que les
stationnements de surface, ce n'est pas une solution à long terme. Il faut trouver des solutions

aussi à long terme pour ce qui est de l'accessibilité à la fois transport en commun, piétonne aussi, ce qui est majeur, et par véhicule automobile.

925 **LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Demers, permettez-moi une question. Est-ce que vous pourriez aller un petit peu plus loin dans ce que vous envisagez comme étant les choses auxquelles il faut penser maintenant, au moment de construire le CHUM. Vous avez évoqué tantôt cette question-là. Il y
930 aurait donc des réflexions, vous avez donné une série de réflexions à faire, mais est-ce que vous pouvez aller plus loin sur les éléments dont il faudrait tenir compte maintenant, que ce soit dans les plans ou autrement, à cette étape où on en est qui pourrait être celle de la construction du CHUM.

935 **M. CLÉMENT DEMERS :**

Je prends l'exemple de la couverture d'autoroute. La couverture d'autoroute, ça ne peut pas être un projet hypothétique dans le cadre de la revitalisation d'un secteur comme celui-là. Il faut que ça devienne un vrai projet, même s'il prend un certain temps pour être réalisé. Il faut
940 que ça devienne un vrai projet. Un vrai projet, ça implique des accès à l'autoroute, ça implique tous les systèmes de ventilation, les systèmes mécaniques. C'est un projet très, très complexe. Il faut être capable d'aménager les espaces dès maintenant dans les projets à développer.

On prend dans le Quartier international, bien, les prises d'air frais ont été intégrées dans
945 le Palais des congrès; les sorties d'air vicié ont été intégrées dans la structure du bâtiment de la Caisse, ce qui fait que tout l'espace public est libéré. Mais si on ne prévoit pas ce genre d'intervention-là au départ, c'est difficile ensuite de les amener là.

Je prends l'exemple du stationnement. Le stationnement, on ne peut pas dire que c'est
950 un problème qu'on rejette vers le pourtour du CHUM ou autour ou un peu plus loin. Il faut être capable de regarder s'il n'y a pas une partie qui s'intègre dans le bâtiment du CHUM, parce que quand on va couvrir l'autoroute, on ne fera pas de stationnement souterrain là où on met la dalle de l'autoroute. Alors, ça prend une planification plus complète du secteur.

Moi, je trouve que le CHUM présente des qualités mais peut-être qu'on pourrait revoir la
955 densité de certains îlots si on avait une vision un peu plus globale. Ce n'est pas interdit de penser à peut être étaler un peu plus le CHUM, je ne sais pas. Mais il faudrait peut-être qu'on puisse en discuter dans le cadre d'une réflexion plus complète.

960 **LA PRÉSIDENTE :**

Moi, j'aimerais ça aller chercher une réaction un peu de votre côté, monsieur Villiard,

peut-être des gens de la Ville, puis ensuite monsieur Gélinau, je vous ai vu lever le doigt. Alors, monsieur Villiard.

965

M. SYLVAIN VILLIARD :

Monsieur Demers a soulevé des bons points. Nous avons eu ces discussions-là avec l'arrondissement et la Ville dans le cadre du PPU.

970

LA PRÉSIDENTE :

Le PPU étant un plan. . .

975

M. SYLVAIN VILLIARD :

Programme particulier d'urbanisme. Donc, vous savez qu'on fait des représentations, l'initiative est plus du côté gouvernemental, municipal, de ce côté-là pour faire le Programme particulier d'urbanisme. Il est clair qu'on a cherché à voir, à titre d'exemple, le nombre de stationnements – vous le soulevez, il y avait une question – le long de l'autoroute du côté sud, il y a déjà des stationnements-là. Mais on pourrait sous les bâtisses du futur Technopôle – puis peut-être que monsieur Gélinau pourra en parler plus largement – rajouter là des stationnements souterrains qui feront partie des infrastructures.

980

De fait aussi, on a regardé – et là, on attend nos ingénieurs permanents – ce que vous venez de soulever, d'intégrer dans notre centre de recherche les prises d'air et les rejets d'air. Oui, nous avons eu ces discussions-là avec nos ingénieurs permanents. Il faut les intégrer dans une vision de 20, 35, peut-être pas demain matin, mais par phases du recouvrement de l'autoroute et, oui, on y a pensé. Ça fait partie de nos plans.

985

990

Alors, ce n'est pas dans toutes nos présentations, mais vous soulevez là différents points sur lesquels on a eu des discussions et sur lesquels le CHUM va continuer à participer avec l'arrondissement à ce Programme particulier d'urbanisme là.

995

Alors, je sais qu'aujourd'hui on est sur le 89 pour le CHUM en particulier, mais toute la vie aux alentours, peut-être que vous aurez des auditions là-dessus, on sera présents certainement puisqu'on a un intérêt, nous, là-dedans.

LA PRÉSIDENTE :

1000

Bon, alors quand même, je pense, madame Champagne, monsieur Dufort, il faudrait que vous disiez quelque chose sur la suite des choses. Alors, à vous.

Mme SYLVIE CHAMPAGNE :

1005

Bonjour! Effectivement, l'arrondissement a travaillé depuis déjà un bon bout de temps à l'élaboration d'un Programme particulier d'urbanisme du Quartier de la santé. Toutefois, donc c'est sûr que dans la foulée de «Imaginer réaliser Montréal 2025», le Sommet de Montréal en 2002, le Plan d'urbanisme qui favorise le recouvrement de l'autoroute, le Plan de développement durable «Réussir Montréal», le Plan de transport, ça a toujours été dans les visions de la Ville de finalement colmater cette grande fissure-là dans le tissu urbain qu'on retrouve par la création de l'autoroute Ville-Marie.

1010

1015

Donc, l'arrondissement a été, je dirais, visionnaire dans un certain sens où on a investi des sommes importantes dans des inventaires immobiliers, des études économiques, un concept d'aménagement qui est très, très intéressant sur lequel monsieur Louis-François Monet qui est ici a travaillé pendant plus d'une année et quart avec des gens des services centraux, également monsieur Ducas qui est ici.

1020

Il y a eu donc – je retourne en arrière sur les événements pour se positionner comme il faut – en mars 2005, l'annonce de l'implantation du CHUM; en avril, la décision de l'arrondissement de procéder au Programme particulier d'urbanisme. Un Programme particulier d'urbanisme, c'est dans le fond une réflexion qui se fait sur un territoire où on dégage des orientations, des objectifs d'aménagement, et on associe à ça un programme complet de mise en œuvre de ces objectifs-là qui vient se rattacher avec des investissements dans les infrastructures, des choix en termes de réglementation, etc., etc.

1025

1030

Il y a eu des mandats qui ont été donnés à des firmes d'urbanisme, d'architectes. Il y a eu un mandat important de donné, une étude de faisabilité de circulation pour le développement et le recouvrement de l'autoroute.

LA PRÉSIDENTE :

1035

Justement là-dessus, madame Champagne, parce qu'on en a beaucoup parlé, est-ce que pour la Ville, il y a des contraintes absolues qu'il faudrait que le CHUM respecte pour, effectivement par la suite, pouvoir permettre le développement du secteur?

1040

On a parlé tantôt, monsieur Demers a dit : il faudrait que le projet de recouvrement d'autoroute soit un vrai projet.

Mme SYLVIE CHAMPAGNE :

Oui.

1045 **LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Yacarini a dit : disons les choses clairement et, si on veut qu'on soit capables de planifier au centre-ville, il faut qu'on regarde les contraintes et qu'est-ce qu'on fait avec l'autoroute.

1050 Là, je donne l'exemple de l'autoroute, je pense c'est un bon exemple, il peut en avoir d'autres.

Mme SYLVIE CHAMPAGNE :

1055 Il y a des conditions de réussite à ça, c'est certain. C'est pour ça qu'à l'époque où on se parle, il y a eu un choix politique et administratif de fait d'attendre que le Plan d'affaires soit bien développé pour annoncer les couleurs de ce programme particulier là pour aller de l'avant.

1060 Donc, à l'époque où on se parle, actuellement, il n'y a pas de décision officielle où on peut sortir l'ensemble de ces documents-là et en discuter publiquement. Il n'y a pas...

LA PRÉSIDENTE :

1065 Mais est-ce que c'est dans les intentions de l'arrondissement, par exemple?

Mme SYLVIE CHAMPAGNE :

1070 Attendez juste un instant, je vais finir mon préambule. Il n'a pas été présenté au Comité exécutif de la Ville de Montréal. Il n'y a pas eu de décision du maire de la Ville de Montréal.

1075 Donc, nous, nous ne pouvons pas, à l'étape où on se parle actuellement, discuter publiquement de ce projet-là parce que, oui, il est important, oui, il y a des conditions de réussite, oui, il y a des tours de ventilation qui doivent être prévues dans les bâtiments du CHUM actuel, c'est certain, mais en tant que, en tout cas, arrondissement, nous, on ne peut pas actuellement discuter de ça sur la place publique parce qu'il n'y a pas eu de choix officiel politique, d'annonce officielle de faite. Vous comprenez?

LA PRÉSIDENTE :

1080 Oui, d'accord.

Mme SYLVIE CHAMPAGNE :

1085 Donc, l'ensemble de ces documents-là, c'est sûr que ça existe. Vous me demandez s'il y a des conditions à l'implantation pour recouvrement de l'autoroute, oui, il y en a. Oui, elles sont rattachées au projet du CHUM et c'est à l'étape où on en est rendus actuellement.

Je ne sais pas si monsieur Dufort désire ajouter des informations. Donc, c'est là où nous en sommes actuellement.

1090

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Dufort, est-ce qu'on peut comprendre qu'il est dans l'intention de la Ville. Je ne veux pas vous obliger à dévoiler des choses sur lesquelles les élus ne se sont pas encore fait une tête. Mais est-ce qu'on peut comprendre qu'il est dans l'intention de la Ville, dans les étapes subséquentes que le projet du CHUM aura à franchir, éventuellement d'insérer des conditions qui permettront d'assurer le succès du développement du quartier et ça pourrait être le cas pour éventuellement le recouvrement de l'autoroute.

1095

1100

Mme SYLVIE CHAMPAGNE :

Je dirais que les élus se sont fait une tête, mais ils n'ont pas encore décidé de l'annoncer. C'est différent.

1105

LA PRÉSIDENTE :

D'accord. Monsieur Dufort.

1110

M. GILLES DUFORT :

Je compléterais peut-être avec l'idée justement de l'exercice de planification qu'est le Programme particulier d'urbanisme. Il y a effectivement plusieurs mandats qui ont été donnés. Il y a des pistes de solution qui ont été présentées. Tout ça est à l'étude, comme le soulignait madame Champagne. Mais il y a une volonté d'aller justement dans l'élaboration et dans l'adoption d'un Programme particulier d'urbanisme.

1115

Alors, le calendrier est peut-être un petit peu différent, mais on est actuellement à revoir le chapitre de l'arrondissement Ville-Marie et c'est un des éléments importants, le chapitre de l'arrondissement. Il pourra y avoir spécifiquement un Programme particulier d'urbanisme qui va préciser les intentions retenues, les orientations retenues et qui, comme tout programme, devra faire l'objet également de consultation.

1120

LA PRÉSIDENTE :

Il va y avoir un joint entre les deux.

1125

M. GILLES DUFORT :

Tout à fait.

1130

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Gélinau. Ensuite, j'ai monsieur Coulombe.

1135

M. GUY GÉLINEAU :

1140

Oui. Moi, j'aurais trois remarques. La première peut-être une mise en garde parce que, effectivement, quand on regarde le problème du recouvrement de l'autoroute, pour le prendre de front, il est probablement, probablement inévitable à terme. Le terme, je ne sais pas où il est. Le danger de cette discussion-là, c'est de créer encore d'autres contraintes pour arrêter les projets qui sont en marche. Moi, je veux être très clair là-dessus.

1145

Par ailleurs, je pense que le propos est intéressant. Puis au fond, je ne réfère pas, je ne prendrai pas les propos individuellement, mais il y a plusieurs éléments qui vont dans le sens de dire: il faut que les acteurs se parlent et qu'il y ait une vision commune.

1150

Moi, je veux tabler le fait aujourd'hui devant vous, madame la présidente, que le Technopôle, le CHUM, le Palais des congrès, Viger avec la Ville ont déjà amorcé des concertations pour tenter de mettre en commun un certain nombre d'éléments. Donc les promoteurs se parlent.

Je reçois, moi, très bien toutes les remarques qui ont été faites au fait qu'il faut que le CHUM aussi fasse des relations avec les citoyens, etc. Il y a une convergence. Donc, c'est en voie de se faire.

1155

Et troisièmement, vous y faites référence très clairement. Moi, je pense qu'avant qu'on arrive à prendre toutes les décisions, il faudra une volonté politique, monsieur Demers le souligne très clairement, il faut que l'acteur public à un moment donné se mouille. Mais entre-temps, le choix que plusieurs partenaires font, dont le Technopôle, c'est on va phraser nos projets. Ce qui n'empêche pas d'avoir une vision.

1160

D'ailleurs, la vision d'ensemble a déjà été formulée par quatre des partenaires, a été déposée à la réunion socio-économique organisée par le maire, où il y a un dépliant qui a été présenté, où les quatre se sont concertés pour dire: voici ce que pourrait donner la vision d'un Quartier de santé. C'est une initiative privée de la concertation à laquelle je réfère.

1165

Et moi, je souhaiterais, si je peux émettre des vœux, je ne sais pas quel est mon statut exactement, mais...

1170

LA PRÉSIDENTE :

Il faudrait que vous veniez nous déposer un mémoire.

M. GUY GÉLINEAU :

1175 ... mais que dans sa sagesse, l'Office tienne compte des commentaires qui sont faits, mais que des discussions ne deviennent pas d'autres freins pour empêcher les projets de démarrer.

LA PRÉSIDENTE :

1180 Non, d'accord.

M. GUY GÉLINEAU :

1185 Je pense, pour parler du CHUM comme tel, je rejoins le cri du coeur de monsieur Yacarini, il a assez souffert d'embûches qu'on peut peut-être lui donner son élan et cadrer les restes des contraintes pour amorcer un débat plus concerté, plus organisé, mais qu'on ne fasse pas des conditions de ce qui pourrait se passer dans dix ou quinze ans comme les conditions inévitables d'aujourd'hui.

1190 **LA PRÉSIDENTE :**

Je reçois bien le message.

1195 Monsieur Coulombe. Alors, vous, vous allez nous parler du lien avec le Vieux-Montréal.

M. GEORGES COULOMBE :

1200 En fait, vous dites que les intervenants se parlent, mais ils ne doivent pas parler beaucoup au Vieux-Montréal parce que je ne les entends pas beaucoup dans le Vieux-Montréal.

1205 Nous, ce qui nous préoccupe beaucoup, c'est d'abord la circulation, l'impact que tout ça va avoir dans le Vieux-Montréal. On a déjà des gros, gros problèmes qu'on ne réussit pas à régler sur la circulation, la sécurité publique. Votre clientèle va amener des problèmes de sécurité. L'impact que ça va avoir dans le Vieux-Montréal, est-ce qu'on s'en est préoccupé?

LA PRÉSIDENTE :

1210 Voulez-vous détailler un peu qu'est-ce que vous entendez par «problèmes de sécurité publique»?

M. GEORGES COULOMBE :

1215 Bien, déjà, on a des gros problèmes de sécurité publique dans le Vieux-Montréal et partout dans la ville de Montréal.

1220 On est pour le CHUM. Ce n'est pas remis en question, on est pour ça, sauf que je ne veux pas qu'on se pose des questions après, je veux qu'on se les pose avant. Donc, contrairement à monsieur Gélinau, ce n'est pas vrai que se poser des questions, ça diminue la valeur du projet. Nous, on veut que les questions se posent avant.

1225 Donc, pour nous, la sécurité publique, c'est important. On ne réussit pas actuellement... dans le Vieux-Montréal, si le monde ne le sait pas, il y a deux policiers qui se promènent dans le Vieux-Montréal. Donc, deux policiers, c'est déjà un problème. Est-ce qu'on va en rajouter? Est-ce qu'on va rajouter des intervenants sociaux pour régler les problèmes d'itinérance? Le problème d'itinérance existe dans le Vieux-Montréal. Il existe partout mais il existe dans le Vieux-Montréal. Est-ce que ça va créer plus d'itinérance? Est-ce qu'on a regardé ce problème-là?

1230 Et en dernier, on se pose la question, puis je pense qu'il faut le régler, l'autoroute Ville-Marie, il faut le régler, je suis d'accord avec tout le monde, sauf qu'en voulant boucher un trou, est-ce qu'on ne ferait pas une muraille. Pour nous, c'est très délicat cette question-là.

1235 On pense tout le temps qu'il suffit de construire un édifice à tour sur l'autoroute Ville-Marie pour régler le problème, mais on va en créer un autre, on va faire une muraille qui va empêcher l'ouverture du Vieux-Montréal vers le centre-ville. Donc, c'est une autre question que j'aimerais qu'on s'adresse.

LA PRÉSIDENTE :

1240 Alors, je pense qu'on a sur la table à la fois les dimensions économiques, les dimensions sociales viennent d'être abordées par monsieur Coulombe.

1245 Monsieur Daoust, vous voulez parler, je vais vous passer la parole. Mais en même temps que monsieur Daoust va parler, j'inviterais les gens de la salle qui veulent commenter, poser des questions, intervenir, à s'approcher du micro. Monsieur Daoust.

M. NORMAND DAOUST :

1250 Madame la présidente, j'ai juste deux questions, une à madame Burges. Qu'est-ce que l'histoire nous apprend de l'implantation de l'hôpital Saint-Luc, il y a 75 ans, dans le secteur?

1255 Puis la deuxième question, probablement monsieur Villiard. Les chiffres dont on parle, le nombre de médecins, patients et tout, quelle est la différence entre ce qu'il y a actuellement et ce que vous nous annoncez? Par exemple, y a-t-il 200 000 patients et on va passer à 400 000? Est-ce qu'il y a 150 médecins et on va passer à 300? Juste donner un ordre de

grandeur pour qu'on comprenne c'est quoi l'ampleur qu'on ajoute par rapport à ce qui existe maintenant.

LA PRÉSIDENTE :

1260

Madame Burges en premier.

Mme JOANNE BURGES :

1265

Je ne suis pas certaine d'avoir une réponse précise à votre question. Certainement l'arrivée de l'hôpital, les premières installations sont associées aux transformations que le quartier est en train de connaître à la veille de la Première Guerre mondiale. C'est un moment où le quartier bourgeois, la population bourgeoise est en train de migrer, de sortir du quartier.

1270

Donc, il y a paradoxalement l'arrivée de nouvelles institutions, soit qu'elles étaient dans le Vieux-Montréal ou qui sont dans le prolongement d'institutions comme la bibliothèque Saint-Sulpice, etc., bon, l'Université de Montréal qui est arrivée un peu plus tôt, les HEC. Mais en même temps, donc, c'est comme l'affirmation d'une certaine vocation. Mais en même temps, rendu à la Première Guerre mondiale, d'autres facteurs sont en train d'amener ces populations bourgeoises à quitter le quartier.

1275

Et donc, la croissance progressive de l'institution, ça s'échelonne quand même sur plusieurs années entre l'installation initiale et les constructions ultérieures qui vont avoir lieu dans un contexte où d'autres facteurs sont en train aussi de le changer.

1280

Donc, comment l'hôpital exactement modifie la vocation? Certainement ce n'est pas la première institution qui arrive. Il y en a d'autres qui sont en train de s'installer. Et sur les retombées, je dirais en termes de population ou de dimensions sociales qui sont évoquées, honnêtement je n'ai pas de réponse. Ce serait une belle étude à faire, comme disent toujours les historiens.

1285

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Villiard, sur le plus, quel est l'ajout?

1290

M. SYLVAIN VILLIARD :

J'essayais de faire des calculs, parce qu'on considère toujours le CHUM dans tous ses campus. Donc, présentement, on a un peu plus que 500 000 visites dans nos trois campus. J'imagine que celui de Saint-Luc doit être alentour de 180 à 200 000 visites. En termes d'ambulatoire, il y a 250, 260 lits. On va passer à 400 000, c'est 385 000 le nombre de visites, et à 700 lits.

1295

1300 Nous avons présentement 10 000 employés. On parle de 7 000 employés environ en termes d'effectifs. Là, on parle d'environ 70 % de ce que nous avons présentement. C'est ce que je peux vous donner comme réponse.

LA PRÉSIDENTE :

1305 Il va y avoir moins d'employés?

M. SYLVAIN VILLIARD :

1310 Dans nos trois campus, on a 10 000 employés. Dans le nouveau campus, il y aura 7 000 employés. Mais je vous rappelle que l'hôpital Notre-Dame va demeurer sous une nouvelle gouvernance, qui est le CSS Jeanne-Mance, où il y aura 300 lits qui demeureront à l'hôpital Notre-Dame.

LA PRÉSIDENTE :

1315 Mais à Saint-Luc même, il y a combien d'employés maintenant et combien y en aura-t-il?

M. SYLVAIN VILLIARD :

1320 Cette information-là, je ne l'ai pas avec moi. Je peux la faire parvenir mais je ne l'ai pas avec moi. Combien y a-t-il d'employés présentement à l'hôpital Saint-Luc, je vais être obligé de vous la faire parvenir, parce qu'on parle tout le temps de l'ensemble du CHUM. Je n'ai pas le chiffre à Saint-Luc comme tel.

LA PRÉSIDENTE :

1325 D'accord. Vous allez nous l'envoyer?

M. SYLVAIN VILLIARD :

1330 Oui.

LA PRÉSIDENTE :

1335 D'accord. Merci.

1340 Alors, on va y aller avec... mon Dieu! il y a foule ce matin qui veut intervenir. Alors, monsieur Côté, rapidement. Comme il y a beaucoup de monde, essayez de ramasser vos interventions, quitte à revenir après.

M. PHILIPPE CÔTÉ :

1345 Oui. Si on découpe en opportunité et négativité, c'est rappeler que peut-être de voir le développement nord-sud du secteur, donc de le voir attaché au centre-sud. Je sais qu'on nous a beaucoup découpés en quartiers. Mais si on pense, par exemple, au développement de Faubourg Québec, tous les besoins de proximité sont résolus par le centre-sud. Je veux dire, c'est la trame déjà existante qui permet d'accueillir des nouveaux résidants et je pense que toute la dimension résidentielle est très importante à tenir compte.

1350 Parce que, hier, madame Morisset nous a dit qu'il y avait tellement eu un vide intersidéral que tout pouvait être nouveau dans ce secteur-là. Mais je croirais que dès le XIXe siècle, c'est un quartier résidentiel et qu'il y a déjà une perception, et c'est ça qu'on recherche, je crois, en termes de patrimoine urbain, que l'espace public est un espace de socialisation. C'est l'espace même de socialisation.

1355 Donc, tout ce qui est square, rue dont on discutait hier matin doit être très valorisé. Et je rappellerais qu'au XIXe siècle, quand il y avait des pétitions contre les sans-abris au square Viger, la Ville ajoutait des nouveaux bancs pour pouvoir accueillir les gens au square Viger. Alors, toute l'idéologie sécuritaire devrait plutôt être relativisée, je crois, si on doit voir sur une longue durée.

1360 Et par conséquent, je serais assez bref, parce que toutes les autres dimensions de quartier, j'abandonnerais... bien, je vous ferais remarquer qu'il y a peut-être 28 000 sans-abris actuellement au coeur de Montréal. Donc, actuellement, le Saint-Luc est l'hôpital du centre-ville. Donc, il faut voir toutes les fonctions qui vont être déplacées vers Notre-Dame, qui ne seront plus ici assumées par un hôpital de centre-ville. Mais rappelons qu'aux 12 000 personnes que 1365 monsieur Demers nommait, il y a 12 000 sans-abris au centre-ville.

1370 Il y a d'ailleurs une manifestation vendredi à midi au square Berri à cause de la fermeture des parcs. Alors, je pense que toute cette population-là qui habite l'espace public devrait être tenu compte de l'introduction de nouveaux équipements, surtout qu'il y a toujours un aspect Hôtel-Dieu aux hôpitaux.

1375 Et pour conclure, le parc Viger, la section Daudelin, on la dénigre souvent, mais je dirais c'est un patrimoine modernisme. L'agora de Daudelin est à conserver dans le projet et non pas doit être vu comme un retour ou un parc du XIXe siècle.

LA PRÉSIDENTE :

1380 D'accord. Alors, pour les autres considérations, n'oubliez pas qu'on a une deuxième partie d'audience où vous pouvez venir déposer un mémoire.

Monsieur Rayside.

M. RON RAYSIDE :

1385

Deux questions, question de développement durable et l'autre le recouvrement de l'autoroute.

1390

Sur le développement durable, je souligne un accord avec la notion de transparence qui fait partie de tous nouveaux projets. On a essayé de plus en plus de collaborer ou d'être impliqués dans les grands projets de développement. Le projet UQAM est un exemple, l'îlot Voyageur.

1395

Le CHUM de plus en plus, malgré le fait qu'au début, en 2004, d'avoir accès aux documents était presque impossible. Et même avec le futur Technopôle, malgré la grande présence des représentants de la Chambre de commerce, je suis sûr qu'il va avoir une transparence dans le développement de ce projet-là avec les organismes environnants.

LA PRÉSIDENTE :

1400

Donc, vous insistez sur cet aspect-là.

M. RON RAYSIDE :

1405

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

La transparence et le lien avec les partenaires, un lien avec une communauté large.

1410

M. RON RAYSIDE :

1415

C'est toujours à l'avantage d'un projet, oui. Et on n'est pas si épeurants que ça, ça veut dire qu'on est capables de travailler en collaboration les gens, et il y a quand même dans la masse des organismes qui entourent ces projets-là. Ce n'est pas juste l'opposition, il y a les nuances dans les avantages pour les quartiers et pas juste les inconvénients. On en avait déjà parlé beaucoup que c'est tout à l'avantage des grands projets de développement de partir en collaboration avec les gens et non en cachette. On ne fait pas des cachettes exprès mais, des fois, l'ultime effet, c'est la cachette. Ce n'est jamais bon pour personne.

1420

Deuxième question, la question du recouvrement de l'autoroute. Quand on avait monté la coalition pour le CHUM au centre-ville, le recouvrement a été identifié comme un enjeu quand même assez majeur, que je pense que je peux parler au nom des 50 organismes qui appuient ces documents-là, puis dire: «Ça demeure un enjeu majeur.»

1425 Et je suis sensible à un argument qui dit: même si un premier projet de 40 000 pieds carrés est fait aux abords de l'autoroute et qu'il ne faut pas poser trop de contraintes pour partir le bal – ça, je comprends très bien – mais d'imaginer que l'autoroute ne serait pas recouverte, à mon avis, est inimaginable.

1430 Comme jeune architecte, j'étais chargé de projet du premier choix de site pour le Palais des congrès en 1976, si ma mémoire est bonne, et où on a établi une série de critères à cette époque-là. Et j'étais frappé par le courage politique d'installer le premier Palais des Congrès au-dessus de l'autoroute.

1435 C'était le premier geste, on parle de soins médicaux, mais le premier geste de soins urbains d'une cicatrice qui est assez majeure dans la ville. Parce que dans les critères, au début, ce n'était pas évident et à un moment donné, c'était le tissu urbain, un geste urbain qui devenait important. En plus, c'était une propriété de l'État à chaque côté de l'autoroute et l'autoroute même.

1440 Et je dirais qu'un geste qui met à côté au moins à moyen terme de recouvrir l'autoroute, et même à la longue d'aller même plus loin que le Technopôle, ce serait une absence de courage. Il faut comparer les deux. Je comprends, il y a beaucoup de technique et les contraintes financières, mais la plus grande contrainte financière, à très long terme, c'est de ne pas le faire.

1445 Je rejoins beaucoup les commentaires qui étaient faits par les gens sur le panel, que je voulais juste souligner ça. Et peut-être un dernier commentaire.

1450 Parce que quand on parle du Quartier de la santé, le Technopôle de la santé, on a un peu l'impression que derrière scène, les choses ne vont pas aussi bien que ça. C'est peut-être une illusion, mais est-ce que vous jouez aux cartes tous les vendredis soirs, tout le monde, ou est-ce que chacun joue ses jeux de patience tout seul devant le téléviseur?

LA PRÉSIDENTE :

1455 Merci, monsieur Rayside.

Monsieur Ouimet.

1460 **M. LUC OUMET :**

Oui. Je suis du Centre de consultation et de concertation, c'est un organisme spécialisé dans l'interaction avec le milieu.

1465 Vous savez que de ce temps ici, on en parle beaucoup, on parle de l'immobilisme. On entend toutes sortes de déclarations et on dit qu'il est impossible de faire des projets parce que tous les contestataires de ce monde sont présents. D'ailleurs, il y en a un certain nombre dans la salle ici ce matin.

1470 Mais on s'aperçoit que de faire un projet, par exemple d'un hôpital, l'implanter dans un milieu, c'est plus, on l'a vu ce matin, que simplement le construire. On doit apprendre collectivement, et en particulier les promoteurs, à travailler avec les gens qui habitent le milieu d'insertion. Il y a de bons modèles. Le Quartier international de Montréal, on a travaillé avec Clément Demers, a réussi à ce point de vue là. Il y en a eu d'autres.

1475 Mais ce que je voulais souligner, c'est que le Chantier sur la démocratie à Montréal, entre autres choses, a élaboré un guide à l'intention des promoteurs pour l'interaction avec le milieu, des suggestions. Ce qu'il m'intéresserait de savoir...

1480 Parce que la participation avec le milieu, elle intervient bien en amont normalement de mécanismes comme celui-ci, d'examen public formel et elle peut intervenir en aval parce que ces projets-là se réalisent sur un certain nombre d'années. Il y a toute une série de besoins d'information, de peaufinement, de mesures d'atténuation à mettre en place.

1485 Ce guide-là, il appartient à la Ville de Montréal. Il est distribué. Je serais intéressé à savoir d'abord si l'arrondissement l'utilise, si l'arrondissement le suggère au promoteur, leur suggère de faire des démarches de cette nature-là.

1490 J'aimerais aussi savoir si l'hôpital l'a utilisé ou s'il a développé une démarche pour aller chercher l'ensemble des préoccupations du milieu, on en a vu un certain nombre ce matin, et d'être capable de les travailler, de les prendre en compte dans l'élaboration du projet pour que le projet s'insère bien dans son milieu d'insertion.

1495 Et une dernière, si vous me permettez – ça c'est plutôt un voeu puisqu'on est en apprentissage collectif – que la commission traite de cette question-là dans son rapport.

LA PRÉSIDENTE :

1500 D'accord. Alors, madame Champagne, monsieur Dufort, est-ce que vous avez suggéré l'utilisation du guide qui est destiné au promoteur pour impliquer le milieu dans l'élaboration de son projet dans le cas du CHUM.

M. LUC OUMET :

1505 Ou du moins de leur suggérer une démarche appropriée.

LA PRÉSIDENTE :

Ou une démarche.

1510

Mme SYLVIE CHAMPAGNE :

Bien, effectivement, le CHUM a procédé à des rencontres déjà avec certains groupes, notamment avec...

1515

LA PRÉSIDENTE :

On va leur en laisser parler parce que la question s'adresse aussi à monsieur Villiard. De votre côté.

1520

Mme SYLVIE CHAMPAGNE :

Bon, bien, ce qu'on peut dire, nous, de notre côté, c'est qu'on a participé à la Coalition du 1000, Saint-Denis. On a fait des présentations de ces projets-là déjà avec différents organismes. Et on a essayé effectivement de sensibiliser le CHUM, qui était déjà bien au courant de l'importance de ce projet-là et de son insertion dans le milieu. C'est ce qu'on a fait jusqu'à maintenant.

1525

LA PRÉSIDENTE :

1530

Donc, il y a eu un effort de sensibilisation sans nécessairement aller jusqu'à utiliser concrètement le guide.

Monsieur Villiard.

1535

M. SYLVAIN VILLIARD :

La question, c'est est-ce que j'ai pris le guide? La réponse, c'est non. Je ne l'ai pas vu votre guide.

1540

Mais ce n'est pas parce qu'on n'a pas de guide, qu'on n'a pas fait des démarches auprès des communautés et qu'on n'a pas pris en considération plusieurs de leurs commentaires dans le projet, et comment on devait le planifier, nos discussions avec nos architectes qu'on a influencés, etc., pour prendre en considération certaines... on a eu des discussions hier là-dessus, perméabilité, mixité, etc.

1545

Donc, oui, on a fait un certain nombre de consultations sur les bases individuelles. Ce serait bien d'en faire encore plus; le temps des fois manque.

1550 **LA PRÉSIDENTE :**

D'accord, merci. Rapidement.

1555 **M. LUC OUMET :**

J'ai parlé du guide, c'est simplement pour indiquer qu'il y a une orientation qui est souhaitée par la Ville de Montréal. Mais le guide, ça reste un guide. L'important, c'est de faire la démarche avec le milieu.

1560 **LA PRÉSIDENTE :**

D'accord, merci.

Madame. Vous voulez vous identifier, madame?

1565

Mme LOUISE POULIN :

Oui. Louise Poulin. Je suis membre du Conseil d'administration de Culture Montréal. Comme vous savez, Culture Montréal, on a un parti pris sur le développement et la contribution réelle d'un projet au développement culturel de la ville. Donc, ma question va porter sur la place de la culture dans le milieu de vie que sera le CHUM.

Je suis contente que monsieur Demers et monsieur Yacarini aient parlé du vaisseau amiral que prétendait être Radio-Canada. À la différence, je dirais, que le CHUM a comme avantage, c'est qu'à Radio-Canada, si ton mari est sonorisateur, tu n'as quand même pas d'affaire là si tu n'y travailles pas. Alors que si ton mari est à l'hôpital, tu as d'affaire là. Donc, sur les 400 000 patients, je pense qu'il y aurait 400 000 visiteurs aussi ou citoyens qui vont sentir que le CHUM sera leur milieu de vie.

Donc, ma question, c'est quand on sait que l'expérience vivante est alimentée par la présence de la culture, particulièrement de l'art, quand on sait aussi que du point de vue du patient ou de l'utilisateur, l'art a une contribution thérapeutique, je pense qu'on en a entendu parler hier, et quand on sait que l'art est le lien entre le quartier et le nouvel entrant, et que le CHUM devra demeurer à l'échelle humaine, ma question s'adresse à l'équipe du CHUM, à savoir: comment le CHUM compte intégrer à ses murs, bien sûr, mais aussi à son environnement l'art public et l'art vivant?

Et sous quelle forme compte-t-il faire participer la culture à l'expérience environnementale du piéton, c'est-à-dire à l'extérieur de ses murs, et de l'utilisateur à l'intérieur? Et sous quel principe d'évaluation le CHUM intégrera-t-il les arts à son projet environnemental? Comment et avec qui...

1590

LA PRÉSIDENTE :

1595 Vous avez trop de questions en même temps. Voulez-vous reformuler la première? Il faut que monsieur Villiard puisse vous répondre. Rappelez-nous la première.

Mme LOUISE POULIN :

1600 La première, c'est sous quelle forme on pourrait intégrer l'art et la culture à l'expérience environnementale du piéton et de l'utilisateur?

LA PRÉSIDENTE :

1605 D'accord, monsieur Villiard.

Mme LOUISE POULIN :

Puis la deuxième, en fait, c'est tout le processus d'évaluation, avec qui ils veulent le faire.

1610 **M. SYLVAIN VILLIARD :**

Je dois dire qu'on n'est pas tout à fait rendu là dans notre planification.

Mme LOUISE POULIN :

1615 Je sais.

M. SYLVAIN VILLIARD :

1620 Et vous savez aussi que la question des arts, c'est très réglementé dans les projets publics, où on doit mettre une somme d'environ 1 % pour les arts qui doivent être intégrés aux bâtiments.

1625 Ce que vous soulignez, vous avez fort bien raison, l'art est un des domaines. On parlait d'un lieu de guérison hier, on a parlé beaucoup de lumière. L'art, mais aussi tous les choix de couleur, d'orientation auprès des patients pour améliorer ce milieu de guérison là vont être réfléchis.

1630 Je vous dirais qu'à ce stade-ci, on s'est beaucoup penchés sur la fonctionnalité, moins sur les côtés de l'art. La luminosité a fait partie. Mais toute la question de l'art, des couleurs d'un milieu de guérison qui vont avec ce que vous mentionnez va faire partie des domaines...

LA PRÉSIDENTE :

1635 Est-ce que vous avez déjà une idée des gens avec qui vous travailleriez cette question-là?

M. SYLVAIN VILLIARD :

1640 On a déjà choisi nos architectes, nos ingénieurs. La sélection s'est faite. Dès qu'on recevra le o.k. du gouvernement, on va finir les négociations des contrats, et c'est avec eux qu'on va faire ça.

1645 Dans le cadre de l'architecture, ceux qui ont été retenus, Birtz Bastien, Yelle Maillé, Provencher Roy Arcop ont été ceux qui ont été sélectionnés. Donc, avec eux, on aura des discussions, en plus du concours qu'on va mettre en place sur la question des arts pour mieux les intégrer aux bâtiments.

LA PRÉSIDENTE :

1650 Donc, c'est par le biais d'un concours.

M. SYLVAIN VILLIARD :

1655 Il n'y a pas juste le concours. Le concours est une partie des arts qu'on doit intégrer. Mais toute la discussion sur les couleurs, le milieu de vie, le milieu de guérison, outre la luminosité qu'on a pensé – parce qu'il faut y penser, ça touche les murs extérieurs – mais à l'intérieur, cette discussion-là n'a pas été faite encore.

LA PRÉSIDENTE :

1660 Puis ça va se faire à travers vos architectes. Mais éventuellement plus large, ça, ça reste...

M. SYLVAIN VILLIARD :

1665 Tous ceux qui veulent me suggérer...

LA PRÉSIDENTE :

1670 Oui, je pense que vous avez une offre de contribution de Culture Montréal.

M. SYLVAIN VILLIARD :

... on a un site Internet, chum2010.com.

1675

Mme LOUISE POULIN :

Je suis sûre qu'on va en parler dans notre mémoire.

1680

M. SYLVAIN VILLIARD :

Merci.

1685

LA PRÉSIDENTE :

Merci, madame.

Oui, monsieur.

1690

M. PIERRE BRISSET :

Pierre Brisset du Groupe en recherche urbaine. Voilà. Alors, je vais revenir sur le thème de vaisseau amiral.

1695

LA PRÉSIDENTE :

Voulez-vous parler devant le micro. Je sens que les gens ne vous entendent pas derrière.

1700

M. PIERRE BRISSET :

Oui, d'accord. Alors, le concept de vaisseau amiral, je trouve très noble le concept de mettre le Technopôle au-dessus de l'autoroute, recouvrir l'autoroute Ville-Marie, enlever cette plaie urbaine, comme on veut citer, mais je ne voudrais pas que ce vaisseau amiral devienne un peu le phénomène du Titanic où l'iceberg était bien loin et puis le bateau qui a coulé. Tout le monde connaît l'histoire.

1705

Je vais vous citer un peu la situation dans le contexte présent, très brièvement. C'est qu'il y a toujours un problème de sécurité sur une autoroute recouverte en tunnel, c'est que s'il y a un accident, qu'est-ce qui arrive? Et surtout quand on met des laboratoires aussi sensibles tel qu'on prévoit pour le Technopôle au-dessus d'un potentiel d'une bombe, il faut y penser. C'est-à-dire qu'il faut que les ingénieurs se penchent vraiment sur la question de sécurité.

1710

Et là où vient vraiment l'iceberg du Grand Nord, tout le monde connaît ce qui est arrivé au viaduc à Laval, de la Concorde, qui est bien loin, c'est bien loin, ça, du centre-ville, mais il faut comprendre que toutes les structures sur pilotis sont à être remplacées à Montréal.

1715

1720

Alors, on parle de recouvrir la partie centrale de l'autoroute, mais l'échangeur Turcot est à refaire, peut-être tout le viaduc à partir de l'échangeur Turcot, des cours Glen jusqu'à la rue Guy, est à refaire. L'État n'a pas les moyens de reconstruire les autoroutes sur pilotis dans la Ville de Montréal. Alors, il se peut que l'autoroute Ville-Marie va disparaître puisqu'on n'aura plus les moyens de la reconstruire.

1725

Alors, c'est une considération à prendre. C'est que dans les processus décisionnels, il faut savoir quels sont les axes prioritaires à conserver sur l'île de Montréal. Je sais que je parle un peu du Pôle Nord et puis on est en avant de Terre-Neuve pour l'histoire du Titanic. Mais effectivement, je crois que c'est des enjeux à poser des questions au gouvernement supérieur, à savoir: c'est quoi l'avenir de l'autoroute Ville-Marie dans le contexte de sa restauration? Est-ce qu'elle va être restaurée ou juste abandonnée?

1730

Alors, c'est des réflexions à penser. Merci.

LA PRÉSIDENTE :

Merci beaucoup, monsieur.

1735

Monsieur Deschênes, vous vouliez intervenir rapidement? Est-ce que je vous ai fait manquer votre punch parce que ça devait aller à la suite de l'intervention de madame de Culture Montréal?

1740

M. PIERRE DESCHÊNES :

Je voulais d'abord profiter de la question qui était posée tout simplement pour soulever un point qu'on encourage dans le développement du Quartier des spectacles, qui est d'intégrer des artistes dès l'étape de conception.

1745

Monsieur Villiard a fait allusion à des exemples comme le choix des couleurs, etc. Ce n'est pas si banal que ça comme exemple et les artistes en amont d'un processus peuvent amener... surtout un environnement comme un hôpital comme ça, ce n'est peut-être pas nécessaire d'engager Patch Adams comme consultant, mais un peu comme l'autoroute, il ne faut pelleter par en avant, pousser ces contraintes-là par en avant; les intégrer en amont tout le temps et avoir une approche un peu plus transversale.

1750

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur.

1755

M. ALAIN ARSENAULT :

Mon nom est Alain Arsenault de la Corporation développement économique et

1760 communautaire Centre-sud – Plateau Mont-Royal. On est aussi à la coordination de la Table pour l'aménagement du centre-sud qui a initié la coalition pour le CHUM au 1000, Saint-Denis. Donc, nous, on continue nos travaux dans le même sens, c'est-à-dire que, là, on est à la préparation d'un mémoire pour justement apporter un peu de l'eau au moulin à cette étape-ci.

1765 Mais je voulais revenir sur ce que monsieur Demers, Rosario Demers et ce que monsieur Yacarini disaient: «Ça ne va pas de soi que de saisir les opportunités et d'identifier les contraintes, il va vraiment falloir se doter d'un mécanisme.»

1770 Là, il y a déjà des gens qui sont rassemblés. C'est au coeur de notre mission, la CDEC, justement de travailler en concertation, que ce soit dans le cas de l'échangeur des Pins, pour le démantèlement de l'échangeur des Pins ou encore la révision du Plan d'urbanisme. Là, il y a la coalition pour le CHUM au 1000, Saint-Denis et on continue.

1775 Mais c'est vraiment l'importance de se dire que ça ne va pas aller de soi, que si on parle de développement durable, effectivement ce n'est pas juste de la récupération d'eau, mais on peut parler d'embauche locale, de formation de la population locale. On peut parler peut-être même de certaines politiques d'achat socialement responsable, d'achat local. Il y a toutes sortes d'idées à travailler et, ça, ça va demander une certaine somme de travail.

1780 Il va falloir travailler aussi bien avant que tout ça s'implante; sinon, on risque de manquer le bateau comme pour Radio-Canada, comme peut-être pour la Bibliothèque nationale du Québec où on a eu une certaine collaboration, il y a eu de l'embauche locale qui s'est faite là, un projet intéressant, mais on aurait peut-être pu développer encore davantage nos liens et aussi travailler les retombées pour le quartier.

1785 Il y a des exemples. En tout cas, je regarde déjà la Société Radio-Canada, je pense, veut peut-être faire son mea culpa. Il y a déjà l'idée d'avoir un comité avec la communauté pour regarder comment, si jamais ils décident de revendre les terrains autour, comment, ça, ça va s'articuler et comment effectivement on peut en faire profiter la communauté cette fois-ci.

1790 Et c'est la même chose pour le CHUM. Je pense qu'il va falloir qu'on se penche sur quel mécanisme on veut se donner pour travailler ces différentes questions-là. Et là, on pourra interpeller les acteurs du milieu pour travailler ces différentes dimensions-là. On peut partir de la charte, la fameuse charte Quartier santé savoir. Monsieur Villiard faisait allusion aux douze critères. Mais effectivement, ça peut être une base sur laquelle on peut travailler.

1795 Il y a toutes sortes d'autres portes d'entrée, disons, différentes avenues qu'on peut prendre pour travailler cette question-là. Mais il faudra vraiment s'asseoir tout le monde pour regarder c'est quoi vraiment les opportunités qu'on a et comment on va les développer ensemble.

1800 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup, monsieur.

Vous vouliez intervenir, monsieur Villiard?

1805

M. SYLVAIN VILLIARD :

Juste une anecdote sur la question de la culture. À Nice, au CHU de Nice, le d.g. là-bas est membre de l'Orchestre symphonique de Nice et il invite certains membres de l'orchestre une fois par mois à venir jouer à l'hôpital pour améliorer la guérison. Donc, c'est la seule place où j'ai vu ça, mais c'est peut-être une idée à reprendre ici.

1810

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur.

1815

M. GABRIEL CLAIRET :

Mon nom est Gabriel Clairet. Je suis un résidant du Vieux-Montréal mais très proche de l'implantation du CHUM. Je voulais juste, avant de poser ma question, savoir si la deuxième partie va porter plus sur la Technopôle que sur... parce que vous aviez dit tantôt...

1820

LA PRÉSIDENTE :

La deuxième partie de la matinée?

1825

M. GABRIEL CLAIRET :

Oui.

1830

LA PRÉSIDENTE :

On va essayer de voir quelles sont les orientations à prendre, les précautions à prendre, les opportunités à saisir aussi en lien avec le développement des autres projets, donc le Quartier des spectacles, le Quartier international et cie.

1835

M. GABRIEL CLAIRET :

Alors, j'avais une première question qui portait sur le lien Technopôle et puis le développement du CHUM, mais je la poserais peut-être tantôt.

1840

Je vais revenir, il y a deux préoccupations qui sont importantes, qui ont été mentionnées

ce matin, c'est la circulation, la circulation pas simplement routière mais la circulation piétonne.

1845 C'est vrai que c'est difficile de faire rencontrer des objectifs d'un projet qui est un centre de santé avec une composante recherche très importante sur le développement du quartier. C'est-à-dire qu'il a été dit ce matin: «Ce n'est pas au CHUM de développer l'arrondissement centre-ville.»

1850 Donc, moi, je pense que là, il y a vraiment des vraies contraintes sur cet aspect-là et, effectivement, on ne peut pas demander au CHUM de régler le problème des stationnements partout alentour, etc.

1855 Donc, le premier point, moi, que je voudrais qui soit réétudié très sérieusement, c'est la circulation des piétons. Parce qu'on vit la ville au niveau des trottoirs, au niveau de la rue. On ne la vit pas en souterrain. Même si Montréal est une ville qui est extraordinaire pour son réseau souterrain, mais il se trouve que dans le secteur du CHUM, les souterrains ne sont pas là et, à mon avis, la ville ne se vit pas et le quartier ne se vit pas en souterrain.

1860 Donc, on a mentionné que l'accès au métro serait en souterrain. On sait que l'axe de Viger et de Saint-Antoine sont deux axes routiers très importants, qui sont des axes de sortie du centre-ville et d'entrée dans le centre-ville. Et en plus de ça, il y a la barrière de l'autoroute.

1865 Donc, à mon avis, actuellement, ces problèmes-là ne sont pas assez bien documentés. Et l'impact du CHUM et de sa circulation, non seulement avec ceux qui y travaillent mais ceux qui vont le visiter et le développement du secteur autour. Puisque le Technopôle est censé, enfin on pense que ça va être un miracle de développement, mais on en parlera tantôt si vous voulez, j'ai des questions là-dessus, mais il me semble que sur cet aspect-là, on doit, au moins si ce n'est pas refaire nos devoirs, être plus clairvoyant dans la planification de l'aspect circulation piétons, routier et stationnement.

1870 L'autre aspect, bien, c'est la question qui me concerne plus directement comme résident du quartier, c'est-à-dire la proposition qui a été faite tantôt d'avoir un comité de liaison du CHUM dès maintenant, comme pour tout développement. Je veux dire, l'Office de consultation publique ne suffit pas, à mon avis. Parce que la vie continue, mais vous, vous allez terminer vos travaux et puis les résidents du secteur, pas simplement résidentiels, d'affaires, institutionnels, etc., il faut avoir un endroit où on peut continuer à dialoguer sur la façon de développer.

1880 Et moi, je pense que ça, c'est une proposition qui a été faite ce matin, qui est très importante, mais qu'il faudrait... je ne sais pas qui peut la mettre en oeuvre, si c'est le CHUM lui-même, si c'est le CHUM et la Ville, mais en fait, moi, je trouve que ça c'est une proposition qu'il faudrait mettre en oeuvre avant la fin de la consultation.

LA PRÉSIDENTE :

1885 Dès maintenant, quoi, d'accord. N'oubliez pas de revenir dire...

M. GABRIEL CLAIRET :

1890 Oui.

LA PRÉSIDENTE :

... tout ce que vous avez dit dans un mémoire, monsieur Clairet.

1895 Monsieur.

M. BERNARD TREMBLAY :

1900 Alors moi, c'est Bernard Tremblay, je viens ici comme citoyen. Puis là, j'ai l'impression de me lancer à l'eau sans savoir nager.

LA PRÉSIDENTE :

1905 Je vais vous aider. Allez-y.

M. BERNARD TREMBLAY :

1910 Bien, moi, ma grosse préoccupation, c'est la question du logement particulièrement pour les personnes, mettons, qui sont sur l'aide sociale ou qui ont des revenus de moins de 10 000 \$ dans l'arrondissement.

1915 La pression du CHUM, ça va se faire sur tout l'arrondissement, pas seulement dans les quartiers environnants, quoique dans la documentation j'ai vu qu'il y avait un bloc, un îlot, comme on appelle, un peu à l'ouest du projet où les loyers sont parmi les moins chers. C'était à peu près 350 \$ par mois. J'imagine que ça va disparaître. Mais il n'y a pas seulement dans le quartier environnant que la pression va se faire sentir, mais c'est à tout l'arrondissement.

1920 Puis ça m'embête de dire au CHUM de construire du logement, parce que ce n'est pas son affaire de construire du logement. Mais d'un autre côté, le CHUM a dit qu'il était «susceptible» à l'impact que la construction allait avoir sur le milieu.

Puis moi, pour la Ville, la Ville, elle l'ignore. Je veux dire si on se base sur son projet d'inclusion de logement abordable, le problème du logement pour les personnes à très faible

1925 revenu, il est ignoré, alors qu'il y a une très grosse proportion des ménages qui ont des revenus de moins de 10 000 \$.

LA PRÉSIDENTE :

1930 Je vous arrête, monsieur, parce que j'aurais envie d'aller chercher un peu de réaction ici.

Est-ce qu'il y a des exemples qu'on peut utiliser où, effectivement, on se serait attendu à ce qu'il y ait une gentrification suite à l'implantation d'un équipement public et où on a effectivement pris des précautions au niveau du logement.

1935 Oui, vous, vous en avez des exemples? Bien, venez ici. Mais avant, je vais adresser la question aussi aux gens à la table.

1940 Donc, comment est-ce qu'on peut s'attaquer à cette question de la gentrification suite à ou dans la foulée de ce qu'il se passe déjà dans le faubourg Saint-Laurent ou suite à l'implantation du CHUM, et en particulier les problèmes que ça peut créer à des gens qui ont des très faibles revenus.

1945 Est-ce que j'ai une réponse? Oui, monsieur Demers. Puis ensuite, je demanderai à monsieur.

M. ROSARIO DEMERS :

1950 Il y a peut-être l'exemple de Faubourg Québec. Je pense que monsieur Michaud, qui est là, est à même d'en parler. Il y a un exemple de Faubourg Québec où on a intégré cette préoccupation du logement social et c'est un développement très récent qui est tout à fait voisin de l'emplacement du CHUM.

M. BERNARD TREMBLAY :

1955 J'aurais beaucoup de correctifs à faire là-dessus mais, disons, je vais passer.

LA PRÉSIDENTE :

1960 D'accord. Alors, monsieur, vous vouliez intervenir là-dessus. Donc, vous avez des exemples à suggérer aussi?

M. ÉRIC FAUSSURIER :

Étant donné qu'on n'a pas défini exactement c'est quoi la gentrification, il y a un projet en

1965 particulier que j'aimerais discuter.

LA PRÉSIDENTE :

Votre nom?

1970

M. ÉRIC FAUSSURIER :

1975 Éric Faussurier. En Outaouais, l'hôpital qui est situé à Wakefield a un taux de fréquentation qui est très faible dû à sa situation géographique, ce qui fait en sorte que tous les résidants qui savent très bien que l'hôpital existe sont avantagés d'y aller vu que le délai est très court.

1980 Dans la Municipalité de La Pêche, qui gère la Ville de Wakefield, ils ont reçu énormément de demandes pour la construction de nouveaux logements étant donné la proximité des services hospitaliers.

1985 Par conséquent, il y a deux ans, en 2004, il y a un nouveau projet de partenariat public-privé vanté par les autorités médicales de la région pour mettre de l'avant le projet. Ça, c'est un complexe qui peut recevoir environ une vingtaine de personnes, qui leur loue des chambres et offre un service de navette pour amener jusqu'à l'hôpital.

1990 Le coût de la chambre est environ de 1 000 \$ à 1 200 \$ par mois. Et on est situé en plein milieu de nulle part. Il n'y a presque aucun service, un magasin général. Il y a un Tigre Géant qui a ouvert à environ 200 mètres. Ce qu'on constate aussi, c'est qu'il y a plusieurs terrains agricoles qui ont été vendus pour faire de la construction de nouvelles habitations.

LA PRÉSIDENTE :

1995 Mais ça, ça ne va pas régler le problème de nos gens à faible revenu en ville. Comment vous faites le lien là?

M. ÉRIC FAUSSURIER :

2000 Moi, je fais le lien que justement, avec une infrastructure de cet impact-là, ça attire une certaine clientèle, une clientèle qui a les moyens de se payer ça. Et personnellement, si j'étais gestionnaire de projet, je vois une très grosse opportunité d'affaires d'acheter des terrains et de sous-louer à des futures personnes, ce qui va directement à l'encontre de la préoccupation de monsieur.

2005 Et personnellement, je suis tout aussi préoccupé que monsieur à savoir qu'évidemment, il va y avoir une pression très forte pour offrir un service à ceux qui sont capables de le payer. Et ceux qui ne sont pas capables de le payer, ce n'est pas de leur responsabilité.

LA PRÉSIDENTE :

2010

Ils vont devoir bouger ailleurs.

Oui, monsieur Yacarini.

2015

M. CHRISTIAN YACARINI :

Juste dire, créer de la richesse, c'est une très bonne nouvelle, il faut en créer de la richesse. Il faut maintenant après ça réguler. Je vais prendre encore l'exemple d'Angus parce que c'est celui que je connais le plus.

2020

Il y a 3 000 unités d'habitation autour du technopôle Angus. Là-dessus, il y en a 1 200 qui est du logement social. Il y a une mixité complète qui a été réalisée là. En ce moment, il y a la construction du centre Préfontaine qui va avoir 200 unités d'habitation en logement social.

2025

Effectivement, ce n'est pas la responsabilité du CHUM, puis ça, le CHUM ne peut pas devenir le parc des bonnes oeuvres, mais il y a une planification à faire au niveau du logement. Il faut de la mixité autour du CHUM, autant des gens à haut salaire qui vont vouloir s'installer autour de leur lieu de travail, et c'est une très bonne nouvelle pour le quartier, autant il va falloir planifier du logement abordable et du logement social. Et ça, c'est la responsabilité des pouvoirs publics, ce n'est pas la responsabilité du CHUM de construire des HLM ou du logement social ou des coopératives. Mais il faut en tenir compte.

2030

Dans le cas d'Angus, cette mixité-là fonctionne à merveille. Si vous vous promenez dans le quartier Angus, vous ne pouvez pas faire la différence entre le logement social et le logement privé. Alors, il faut le prévoir, ça, si on veut que nos quartiers continuent à vivre.

2035

LA PRÉSIDENTE :

2040

Alors, monsieur, voulez-vous conclure? Parce que là, il faudrait faire une pause. Là, j'ai monsieur Michaud, j'ai monsieur qui était là avant. Madame, je vous garderais pour la première à la deuxième série d'interventions publiques. Monsieur Rayside, vous aviez déjà parlé.

Alors, là, je suis rendue ici, monsieur ici.

2045

M. XAVIER CHARBONNEAU :

Oui, Xavier Charbonneau, étudiant à l'Université de Montréal. J'aimerais ça qu'on sorte deux secondes du giron de l'échelle seulement du CHUM au métropolitain pour peut-être passer

2050 à un enjeu qui n'a pas été nommé encore, qui est celui du positionnement de Montréal comme métropole en Amérique du Nord.

2055 Je pense que depuis les vingt dernières années, on observe que les métropoles qui ont pris de l'avance sont allées avec une attitude de séparation par quartiers spécialisés de leur centre-ville. Je crois qu'en ce moment, Montréal peut peut-être tenter de faire ça.

2060 Mais j'aimerais ça qu'on m'explique un petit peu pourquoi qu'on demande au CHUM en ce moment de porter le chapeau de moteur économique, quand on ne se préoccupe même pas de la position de Montréal sur le territoire de l'Amérique du Nord et qu'on est en train d'observer, mettons, Toronto au Canada comme étant en augmentation ou en accélération de son apport économique et que Montréal, elle, en perte de vitesse.

2065 Je crois qu'on mêle un petit peu les cartes et qu'on oublie un petit peu l'objectif de la Ville en tant que telle. Donc, j'aimerais ça savoir d'où vient le débat du moteur économique sans considérer l'apport nord-américain de Montréal.

LA PRÉSIDENTE :

2070 Je vous avoue que j'ai de la difficulté à vous suivre un peu parce que je pense qu'à la Ville, on s'occupe beaucoup de la place de Montréal à l'échelle internationale à plusieurs égards, que ce soit au niveau de la culture, au niveau économique aussi. Et puis ça arrive assez régulièrement qu'un investissement public soit considéré comme une occasion de développement dans l'environnement immédiat.

2075 Alors, il faudrait que vous précisiez votre question parce que, sinon, je ne serai pas capable de l'adresser à qui que ce soit, je ne la comprends pas.

M. XAVIER CHARBONNEAU :

2080 D'abord, je devrais peut-être dire qu'à chaque fois qu'il y a une intervention qui est concrète, ensuite de ça on banalise toujours l'option d'intégration avec le reste. C'est bien beau construire le CHUM et demander à ce qu'il soit un moteur de développement, mais si on ne le rattache pas, mettons, au Quartier international, par exemple, parce que c'est plus près, comment que ça va faire pour justement développer?

2085 Quand on regarde, la Cité du multimédia ne fonctionne pas vraiment en ce moment. Donc, il y a comme un manque de lien entre notre dynamique de quartier spécialisé. Puis ça, évidemment, bien, ça nous tire dans le pied, à mon avis.

LA PRÉSIDENTE :

2090 Là, vous êtes précurseur de ce qui va se passer en deuxième moitié de la matinée.

M. XAVIER CHARBONNEAU :

2095 Désolé.

LA PRÉSIDENTE :

2100 Ça va. Alors, on garde votre question en tête pour la deuxième moitié après la pause.

Monsieur Michaud.

M. ÉRIC MICHAUD :

2105 Éric Michaud du Comité logement centre-sud. On a fait partie, nous, de la coalition 1000, Saint-Denis. Donc, on était favorables à l'implantation du CHUM. Ceci dit, avant d'en arriver à nos préoccupations, j'aurais peut-être un petit commentaire sur la consultation.

2110 Au printemps, dans le cadre d'une réunion de la coalition, on s'était fait expliquer qu'il y aurait une consultation parallèle sur le CHUM et sur le PPU du Quartier de la santé. Et je trouve ça un peu déplorable, en fait je comprends qu'on veut aller de l'avant avec le projet, mais je trouve ça un peu déplorable qu'on a décidé de... puis dans la mesure où la consultation sur le PPU a été décalée, qu'on n'ait pas décidé de décaler de quelques mois aussi la consultation sur le CHUM.

2115 Parce que je pense que c'est en partie lié et ça nous aurait permis de regarder les choses dans leur ensemble de façon... il y aurait eu une dynamique pas mal plus intéressante. Là, on met la charrue un peu avant les boeufs en arrivant avec le projet de CHUM avant d'avoir pu débattre du PPU.

2120 Ceci étant dit, nous, nos préoccupations, on parlait, j'ai vu dans La Presse la semaine dernière, il y avait une manchette qui parlait du CHUM comme de la Baie James du centre-ville de Montréal. Aujourd'hui, je vous entendais parler de vaisseau amiral, ça me ramène à une autre époque où je m'occupais de dossiers d'Hydro-Québec.

2125

LA PRÉSIDENTE :

Ça doit venir de là.

2130 **M. ÉRIC MICHAUD :**

C'est ça. Nous, notre inquiétude par rapport au CHUM, en fait, c'est lié aussi à tout le développement immobilier depuis cinq ou six ans dans le centre-ville.

2135 On sait qu'il y a eu une explosion des valeurs foncières. Il y a eu une explosion des loyers
aussi dans le centre-ville. Beaucoup de construction de condos mais qui ne sont pas à la portée
des résidents du quartier. On sait que plus de 85 % de la population de l'arrondissement Ville-
Marie est locataire et que plus de 42 % de la population dans le centre-sud consacre plus de 30 %
2140 de ses revenus à se loger. Donc, il y a une situation critique déjà actuellement au niveau du
logement dans le quartier.

Par ailleurs, il n'y a pas juste le CHUM qui s'en vient. C'est le CHUM avec le Quartier de
la santé, mais on sait aussi qu'autour, en fait tout l'est du centre-ville de Montréal est promis à
devenir un vaste chantier de construction dans les prochaines années. On parle du Quartier des
2145 spectacles, il y a les projets d'expansion de l'UQAM, l'îlot Voyageur actuellement. Il y a eu la
Grande bibliothèque. On parle aussi de l'Hôtel Viger. Il y a une consultation qui s'amorce sur le
réaménagement des terrains de Radio-Canada et il y a possiblement d'autres projets.

Or, quand on met tout ça sur la carte du centre-ville, on voit qu'il y a un développement
2150 dans les prochaines années qui s'en vient très important. Et nous, ça nous inquiète beaucoup au
niveau des impacts sur la spéculation foncière et, en bout de ligne, sur la capacité des ménages
résidents à rester dans leur quartier.

Donc, ma question, bien, c'est ça, c'est que comment... en fait, on comprend encore là
2155 que ce n'est pas au CHUM à adresser ces questions-là, mais je pense que les pouvoirs publics,
la Ville de Montréal, l'arrondissement, le gouvernement du Québec doivent se poser des
questions, regarder ça sérieusement, parce que ça peut avoir un effet de «nettoyage
économique» assez important.

2160 **LA PRÉSIDENTE :**

Madame Champagne, est-ce que vous auriez une ou deux réflexions là-dessus, ou
monsieur Dufort? Puis ensuite, on va s'arrêter pour la pause.

2165 **M. GILLES DUFORT :**

Je vous ramènerais peut-être aux orientations du Plan d'urbanisme, en fait, qui a été
adopté en 2004, qui donne les principales orientations à différents niveaux, dont la fonction
résidentielle.

2170 Donc, de façon générale, ce qui est présenté comme orientation, c'est d'avoir une
diversité au niveau de la typologie des logements. Il y a un certain nombre d'unités qui est projeté,
en termes de construction, pour les dix prochaines années, et il y a un objectif qui est visé d'avoir
à peu près 30 % de ces logements-là qui soient en logements abordables.

2175 Alors, tout ça évidemment est conditionné par une série de conditions préalables, je

dirais, comme les questions de financement et tout ça, mais il y a quand même des grandes orientations qui sont fixées de façon générale pour la diversité et l'abordabilité d'une portion de ce parc logements-là. Il faudra voir dans quelle mesure on peut appliquer spécifiquement pour l'environnement du CHUM ces orientations-là.

2180

LA PRÉSIDENTE :

D'accord.

2185

M. ÉRIC MICHAUD :

J'aurais peut-être juste un commentaire par rapport à ça pour conclure.

2190

LA PRÉSIDENTE :

Rapide, oui.

M. ÉRIC MICHAUD :

2195

C'est que le centre-ville est un secteur un peu particulier pour le développement de logements. Les terrains sont très dispendieux. Les terrains sont contaminés. Et la politique d'inclusion de la Ville, qui est une politique générale, s'appuie essentiellement sur les terrains publics comme moteur de développement des logements sociaux. Or, il n'y en a à peu près plus de terrains publics dans le centre-ville, c'est tout du privé, à l'exception de Radio-Canada mais qui n'appartient pas à la Ville.

2200

Or, nous, on pense qu'il faut qu'il y ait des initiatives qui dépassent uniquement la politique d'inclusion. Parce que si on fait une analyse, on est en train de faire une analyse, nous, avec le service aux collectivités de l'UQAM sur le développement du logement depuis cinq ou six ans dans le quartier et, malgré l'opération 5 000 logements, ce qu'on réalise, c'est que dans l'arrondissement Ville-Marie, il ne s'est pas construit même le 15 % qui était prévu dans la politique d'inclusion. Et on pense que ça va aller encore en périlissant s'il n'y a pas des initiatives importantes.

2205

2210

Et notamment, nous, on pense que, pour parler entre autres de Faubourg Québec, je pense qu'une des avenues, c'est que la SHDM, par exemple, achète des terrains. Il faut qu'il y ait des achats de terrains dans l'arrondissement pour permettre du développement.

2215

LA PRÉSIDENTE :

D'accord. Bon, bien, écoutez, on s'arrête. On fait le lien après avec tous les autres projets en développement. Il y a du café dans la pièce à côté. On revient dans quinze minutes.

SUSPENSION DE LA SÉANCE

2220 **REPRISE DE LA SÉANCE**

LA PRÉSIDENTE :

2225 Alors, nous allons entreprendre la deuxième portion de cet atelier thématique sur la revitalisation du quartier, je n'ose plus parler de vaisseau amiral - mais en même temps, oui, un vaisseau amiral.

2230 Alors, écoutez, cette deuxième partie, elle est plus dédiée à faire le lien avec les projets connus déjà en cours, le Quartier des spectacles, le Quartier international, les développements de l'UQAM, le Technopôle de la santé dont on a entendu parler, le Vieux-Montréal. Monsieur Coulombe en a parlé un peu. Donc, le fameux lien avec le Vieux-Montréal, on le retrouve dans tous les sommaires décisionnels. Donc, au niveau des intentions des élus de ce qu'on appelle les consensus préalables à l'implantation du CHUM, ce lien-là avec le Vieux-Montréal est toujours évoqué. Alors, donc, on s'engagerait plus spécifiquement là-dessus.

2235 Avant, j'avais promis à madame Hébert de lui donner la parole. Alors, venez, on va vous entendre. Puis ensuite, on va revenir à la table sur la question des liens avec les projets existants. Madame.

2240 **Mme MARIETTE HÉBERT :**

Alors, moi, je suis Mariette Hébert. Donc, je suis la directrice de la Corporation de développement communautaire centre-sud. C'est le regroupement multisectoriel des organismes qui oeuvrent sur le territoire.

2245 Nous, d'entrée de jeu, on est en appui au projet d'implantation du CHUM au centre-ville. On est membre de la coalition. On est partenaire de la CDEC à la Table pour l'aménagement du centre-sud. C'est un projet qu'on porte, donc, qu'on supporte de longue date.

2250 Par ailleurs, on considère que le succès de ce projet-là passe évidemment par la gestion de ses impacts avec l'ensemble des acteurs qui sont concernés. Je pense notamment au CSSS Jeanne-Mance. Je pense à l'arrondissement, à la Ville, aux résidants, mais aussi aux organismes du quartier.

2255 Donc, j'aimerais juste rappeler à la Ville et à l'arrondissement les engagements du Sommet en matière de revitalisation urbaine et de lutte à la pauvreté. Le quartier n'est pas un quartier visé par la RUIS, mais on aimerait qu'il y ait la cohérence à ce niveau-là. Et c'est un projet qui peut être fort. C'est un projet qui va être dans la mire aussi à l'échelle internationale. Mais on souhaite donc que l'implantation d'un Quartier de la santé au centre-ville, que la revitalisation du centre-ville autour d'un Quartier de la santé ne se traduise pas par un accroissement des inégalités sociales et de santé.

2260

Alors, on appelle à tous les acteurs de travailler étroitement avec les organismes du milieu. Les organismes du milieu font partie des solutions davantage que des problèmes. Merci.

2265

LA PRÉSIDENTE :

Merci bien.

2270

Alors, écoutez, je passerais la parole dans un premier temps à monsieur Daoust, monsieur Daoust qui est le président de la Corporation de développement urbain du faubourg Saint-Laurent, pour nous parler donc du lien avec les autres projets; immédiatement après, à monsieur Jébrak de l'Université du Québec à Montréal, qui va nous parler des développements de la corporation dans le secteur. Et tous les autres seront appelés aussi à intervenir par la suite, monsieur Deschênes, monsieur Demers et les autres personnes ici qui connaissent particulièrement certains projets de développement.

2275

Oui, monsieur Daoust, allez-y. Alors, la question est toujours la même: quelles orientations, précautions, mesures à prendre immédiatement pour éviter les problèmes, exploiter les potentiels, saisir les opportunités?

2280

M. NORMAND DAOUST :

Merci, madame la présidente. Je répondrais d'abord à la question générale: est-ce que le CHUM peut servir de levier au développement du quartier? La réponse, c'est oui.

2285

On fait partie, on en a parlé souvent ce matin, de la coalition qui était pour l'établissement du CHUM au centre-ville. On en fait partie, la corporation, et on est très heureux que le CHUM s'y retrouve. On est du genre qui veut que ce soit dans notre cour plutôt que la réflexion inverse. Et je ne sais pas si le mot existe, mais on est pour le mobilisme et l'action et la vie au centre-ville.

2290

C'est manifeste que l'arrivée du CHUM, avec en plus le Technopôle que je connaissais moins, va consolider et maximiser plusieurs infrastructures qui existent et qui sont là pour aider les gens, les édifices à bureaux pour toutes sortes de fins, les hôtels, les restaurants, qui va aussi permettre d'utiliser des facilités communes comme le transport en commun et le métro et les routes qui existent déjà. En fait c'est en train, ça va aider, à mon sens, à développer ce coin sud-ouest du faubourg Saint-Laurent ou, en tout cas, à terminer sa finalité.

2295

Puis dans ce sens-là, je suis allé marcher hier dans le secteur plus dans ce coin-là et je me rends compte qu'il y a des gens d'affaires qui ont déjà pris pas mal d'avance. Il y a le Faubourg Québec qui se complète. Il y a le projet de l'Hôtel Viger qui est annoncé. Hier, je l'avais oublié, mais René-Lévesque au coin de Saint-Hubert, c'est tout en train de se terminer. René-Lévesque et Amherst, c'est tout en train de se terminer.

2300

2305 Et en pratique, en me promenant hier, je me disais: «Mais il y a de moins en moins de terrains disponibles.» Je dirais que ce qu'il reste de plus disponible, c'est les quelques stationnements à ciel ouvert qui sont plus du côté nord Saint-Laurent, dans le coin Saint-Laurent/Sainte-Catherine.

2310 Avec la couverture de l'autoroute, en tout cas, je crois comprendre, je le souhaite et l'espère, je pense qu'on complète le lien avec le Vieux-Montréal. Et je regardais ça hier en me promenant le long de la rue Viger, le recouvrement va aussi permettre éventuellement, je pense, de faire le lien avec Radio-Canada. On en a parlé un peu ce matin. Radio-Canada annonce des redéploiements, je pense que ça peut faire en sorte qu'on briserait un élément urbain qui, jusque
2315 là, est déstructuré.

Évidemment, c'est surtout l'objet de la deuxième partie, mais c'est sûr que le partenariat du Quartier des spectacles, le développement de l'UQAM, le Technopôle, la Grande bibliothèque, c'est tout des grands joueurs qui vont permettre aussi d'avancer dans le secteur.

2320 Peut-être pour indiquer aussi à un intervenant de ce matin, dans la coalition, parce que la coalition s'est occupée du CHUM et un jour, on a dit: «Oui, dans notre cour» pour la Grande bibliothèque, un autre jour, on a dit: «Oui, dans notre cour» pour l'îlot Voyageur. Et par les temps en cours, on est en train de travailler sur un redéploiement, en tout cas une vision qu'on a du
2325 redéploiement de la rue Berri pour en faire un boulevard urbain de la santé et du savoir. Alors, quelqu'un qui parlait ce matin de l'axe nord-sud, entre autres ça peut être intéressant comme idée.

Évidemment, l'arrivée du CHUM, on a parlé de gentrification, mais c'est sûr que ça va exercer de la pression sur le bâti. C'est sûr que ça va exercer de la pression sur les logements
2330 existants. Et même, je me demande, je reprends l'idée de Clément Demers de ce matin, jusqu'à quel point il n'y aurait pas des répercussions non identifiées.

Ce que je pense, c'est que tout à coup, on a vu ça ailleurs dans d'autres quartiers, où les logements sont transformés au rez-de-chaussée en bureaux ou ils sont transformés en clinique ou
2335 ils sont transformés en toutes sortes de choses qu'on aurait peut-être ou qu'on n'aura peut-être pas venu venir.

Il y a un autre élément aussi que je trouve important pour le CHUM, c'est une opportunité de création d'emplois. On a même parlé ce matin d'achat local. C'est sûr que, je me rappelle
2340 l'expérience du théâtre Saint-Denis quand le théâtre s'est agrandi, il s'est installé comme on le connaît maintenant, la direction du théâtre a donné l'opportunité à des jeunes de Jeanne-Mance particulièrement d'aller travailler au théâtre. Je ne sais pas si l'expérience est encore concluante mais je sais que ça s'est fait, et ça peut être intéressant dans le sens d'une relation positive entre le CHUM et le quartier.

2345

Aussi, à partir des cinq ou six pôles dont monsieur Villiard nous a parlé ce matin, il y en a un que j'ai perdu, mais il parlait de recherche, d'évolution technologique et des modes d'intervention. C'est l'autre que j'ai perdu, le dernier.

2350

LA PRÉSIDENTE :

Écologie?

2355

M. SYLVAIN VILLIARD :

Promotion de la santé.

2360

Promotion de la santé. Et aussi, parce que j'ai eu l'occasion de voir une présentation à un autre endroit de monsieur Villiard, à partir d'une expérience qu'il nous a contée à Chicago où 30 % des repas qui sont servis à l'hôpital sont servis à des gens de l'extérieur et non pas ni au personnel ni aux usagers, je me disais que ça pourrait être intéressant, toujours pour créer une belle interrelation avec le quartier, ça pourrait être intéressant de s'inspirer d'une expérience qui a eu lieu à la Place des arts où il y a des conférences midi, l'orchestre vient, où il y a des présentations d'orchestre qui se font le midi. Les gens apportent leur lunch puis vont écouter ça. Je ne sais pas si ça existe encore mais, en tout cas, j'y ai participé dans un autre temps.

2365

2370

Et à cet égard-là, je pense que l'hôpital dans son rôle d'hôpital pourrait nous expliquer, y revenir souvent, comment, par exemple, côtoyer les clientèles fragilisées qu'on trouve dans notre secteur. On ne peut pas faire semblant que ce n'est pas vrai, c'est là, mais c'est important d'être capable de comprendre comment fonctionner. Il y a évidemment plusieurs intervenants qui sont déjà là, mais je pense que c'est tout du monde qui veut que ça fonctionne bien. Donc, en coordination, il n'y a pas de difficulté.

2375

Un autre exemple que je me disais, que l'hôpital nous explique à ceux qui sont autour quelles sont les nouvelles choses qu'il fait, quelles sont les nouvelles technologies, qu'est-ce qu'on apprend, où est-ce qu'on est rendu, en fait nous donner tous les éléments d'espoir qu'il trouve, de nous en faire part et non pas seulement par les médias. Entre autres. Je laisse ces exemples-là.

2380

2385

Finalement, juste pour terminer, je pense que c'est correct de s'interroger sur les différents éléments tels que l'intégration, la circulation, le vélo, les piétons, etc., mais je rejoins l'idée, en tout cas nous, on est de cette idée-là, qu'on a les experts qu'il faut pour trouver les solutions optimales aux questions qu'on a et il faut travailler avec l'idée qu'on va le réaliser en faisant du mieux qu'on peut, avec les connaissances qu'on a. Merci.

LA PRÉSIDENTE :

2390 Merci beaucoup, monsieur Daoust.

 Alors, monsieur Jébrak, on vous écoute sur les développements de la Corporation de l'UQAM.

2395 **M. MICHEL JÉBRAK :**

 Merci. Oui, peut-être un élément pour dire que l'UQAM et la revitalisation du centre-ville, c'est d'abord une priorité pour l'UQAM. Je crois que dès le démarrage, dès l'installation de l'UQAM au carrefour Sainte-Catherine/Saint-Denis, ça a été une volonté de l'UQAM de participer au milieu et de développer des partenariats. Puis ça se concrétise également même actuellement, ça fait même la une des journaux, mais on est dans la phase où effectivement on cherche à développer des choses.

 Peut-être quelques éléments sur la thématique de la santé. L'UQAM est une université sans faculté de médecine, dans laquelle la santé est vue d'une manière plus intégratrice. On a, en fait, plus d'une centaine de professeurs qui interviennent dans le domaine de la santé, mais avec un regard qui est souvent un regard de prévention, qui est un regard d'analyse des déterminants sociaux de la santé et de tous les liens qu'il y a entre la santé et le domaine social. C'est plus de 50 % des maladies qui sont d'origine sociale, on le sait. Donc, ça nous interpelle beaucoup.

 Et on a deux volets là-dedans, un volet qui est, je dirais, plus biomédical, biochimique. Ça, ça se développe et ça va se développer en particulier en liaison avec la Technopôle. Puis on a un deuxième volet qui touche plus, je dirais, aux relations santé société.

 On a un institut santé société qui développe toutes ces approches transversales autour du travail social, de l'anthropologie, de l'éducation à la santé, des communications de la santé. Puis ça, c'est vraiment en face de ce que ce sera le CHUM, puisque le département d'anthropologie est actuellement au coin de l'hôpital Saint-Luc. Donc, on ne peut pas être plus proche, je dirais, géographiquement.

 Également une approche de la santé par les côtés sportifs. Le Centre sportif de l'UQAM avec une piscine bien cachée, il est exactement en face de l'hôpital Saint-Luc.

2425 **LA PRÉSIDENTE :**

 Ah! oui.

M. MICHEL JÉBRAK :

2430

Donc, il y a des composantes, je dirais, d'écosanté qui sont extrêmement présentes. Et on croit que le développement économique dans le domaine de la santé, ça passe par le biopharmaceutique, mais ça passe également par d'autres volets. Ça passe par les volets de communication, ça passe par les volets d'appropriation sociale de la santé. Il y a des développements économiques également là-dedans.

2435

En quoi le CHUM peut être un levier de développement économique et social? Je voudrais juste mettre l'accent sur deux points. Le premier point, c'est que le choix qui est fait actuellement pour le CHUM, c'est d'avoir un hôpital qui est spécialisé, voire hyperspécialisé.

2440

Autrement dit, ce n'est pas un hôpital de quartier. C'est un hôpital qui va adresser des problématiques de patients graves, très spécialisé, comme l'a dit Sylvain Villiard tout à l'heure, des éléments d'oncologie, des éléments de médecine clinique, de vaccin.

2445

Il va bien falloir faire attention, dans l'implantation du CHUM, à une vision continue des services de santé. Autrement dit, que l'ensemble de la chaîne depuis, je dirais, la prévention jusqu'aux cas d'urgence, soit vraiment intégré. C'est une responsabilité qui déborde celle du CHUM. Elle concerne en particulier le CSSS Jeanne-Mance. Elle concerne également les services sociaux qui sont tout autour. Mais je crois qu'il est très important, dans un milieu aussi fragile que représente le centre-ville, de bien mettre en place, dès l'origine, des dispositifs de continuité des services de santé.

2450

Il faut le rappeler et puis les gens du quartier le savent bien, l'âge moyen de vie dans le quartier, c'est sept ans de moins que partout ailleurs dans Montréal. C'est une population itinérante. La population itinérante, ce n'est pas une nuisance qu'on règle avec des problèmes de sécurité, ça exprime une détresse sociale et il faut donc le traiter en amont.

2455

Et l'implantation du CHUM, si on n'y fait pas attention, c'est simplement repousser les problèmes d'itinérance et de prostitution ailleurs, à côté, au centre-ville, dans le Vieux-Montréal ou à côté. Ce n'est pas ça qu'on souhaite. Donc, il faut faire très attention.

2460

Et je crois que dès les prémices de la construction, il faut réfléchir au déplacement des populations, aux conséquences que ça a sur la population locale. Et là, évidemment, l'enjeu déborde celui du CHUM seulement et il est très important, évidemment, que le Plan particulier d'urbanisme de la Ville fasse référence à ces dimensions-là.

2465

Le deuxième volet, c'est des volets de continuité urbaine. Le CHUM, c'est un nouveau méga-îlot, dans le fond. C'est comme on a construit déjà à Montréal. Puis l'UQAM est bien placée, on en a quelques-uns des méga-îlots, on est en train même d'en construire un. On sait très bien que ça a des conséquences, des méga-îlots. En particulier, ce n'est pas naturellement perméable. C'est naturellement refermé sur soi-même et, a fortiori, pour un hôpital qui n'a pas

2470

forcément envie d'avoir tous les microbes de la planète.

2475 Donc, il y a un véritable enjeu, là, de lien entre le CHUM et les milieux avoisinants. Et j'ai envie de parler de celui du côté nord. On a parlé beaucoup de l'autoroute et du côté sud, on peut parler du côté nord.

2480 Du côté nord, il y a naturellement une vision intégrée à faire entre un quartier du savoir autour de l'UQAM, Berri-UQAM, qui est le lieu principal, le carrefour de circulation à Montréal, et l'ensemble du CHUM. Il faut qu'il y ait une continuité spatiale qui se développe à la fois, je dirais, en surface, et pourquoi pas en souterrain. Il y a le réseau de l'UQAM qui se développe tout autour là, il va être à peu près à trente mètres du CHUM sous le boulevard René-Lévesque.

2485 Donc, il faut imaginer des liens piétonniers, des déplacements de stationnement en périphérie du secteur de telle manière à avoir une vision intégrée de tout ça. Et là, on manque d'étude. Je dirais qu'actuellement, on a besoin d'en savoir plus.

2490 Les projets que j'ai pu lire jusqu'à présent sont certainement à bonifier pour savoir quels vont être les transits, quels pourraient être les transits entre ces différents éléments, entre le carrefour principal du métro à Montréal et le CHUM, par exemple. Comment on va faciliter ces éléments-là entre le Champs-de-Mars, par exemple, et Berri-UQAM. Puis je crois également qu'il faut bien analyser donc les effets de stationnement à la périphérie, de telle manière à avoir un quartier qui puisse être vivant.

2495 Dernier élément. Je crois également que si on veut développer une mixité sociale, ça va prendre... ce n'est pas seulement la responsabilité du CHUM, évidemment, mais la pression s'exerce. Il va falloir le rêver un petit peu plus, imaginer que, par exemple dans l'immédiat voisinage, dans Les habitations Jeanne-Mance, par exemple, qui ne sont pas très loin, on a un certain nombre d'endroits dans lesquels on peut développer du logement social, comme on peut améliorer un quartier qui ne sera pas seulement un hôpital qui fonctionne 24 heures sur 24, 2500 quelques hôtels de luxe tout autour avec des condos, et puis rejeter, en fait, les parties sociales à la périphérie du système.

Alors, je pense que là, on a du travail de bonification à faire. Voilà.

2505 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci infiniment.

Monsieur Deschênes, Quartier des spectacles.

2510

M. PIERRE DESCHÊNES :

Merci, madame la présidente. Écoutez, il y a beaucoup de points que je souhaite

2515 soulever, qui ont déjà été soulevés par les différents intervenants. Je vais essayer d'en amener des nouveaux et de renforcer ceux que je pense importants. Parce qu'une chose n'est jamais souvent assez répétée.

2520 Donc, en entrée de jeu, je dirais que le partenariat du Quartier des spectacles s'était déjà prononcé. Le conseil d'administration a voté une résolution qui appuyait la venue du CHUM au centre-ville. C'était en juin 2005, si ma mémoire m'est fidèle.

2525 Dans les propos de madame Burges, je retiens trois éléments. Il y a beaucoup d'interrogations dans un si court laps de temps, mais d'abord la notion d'obstacle et de frontière qui semblait caractéristique dans ce secteur-là, la notion d'un centre-ville francophone et la présence d'une bourgeoisie francophone qui semble toujours, ou une petite bourgeoisie, semble revenir, selon ce que monsieur Demers nous disait de la qualité cachée des résidants dans ce secteur-là.

2530 L'excellence d'un projet au centre-ville, oui. Mais je pense qu'en 2010 ou 2006 ou dans cette deuxième décennie du XXI^e siècle, nous sommes condamnés à l'excellence dans nos projets. On n'a pas le choix. Les projets doivent être non seulement des projets réussis en termes immobilier, architectural, ingénierie, etc., développement durable, tout ce que vous voulez, mais surtout et aussi en termes urbain, et pas seulement en termes d'intégration mais de contribution de valeur ajoutée, qu'elle soit sociale, urbaine ou culturelle. Et ça, c'est extrêmement important et c'est ce qui fait la différence.

2540 Je pense que les exemples de l'histoire sont importants, mais il y a une grosse différence entre le projet de Radio-Canada et celui du CHUM. C'est qu'on n'est plus en 1970, s'il y en a qui l'ont oublié, on est rendus en 2010. Et la société montréalaise et québécoise a beaucoup évolué et les parties prenantes s'impliquent beaucoup. Et notre capacité de gérer et d'intégrer les préoccupations des parties prenantes est maintenant, je dirais, une des qualités importantes d'un gérant de projet, d'un directeur de projet.

2545 Donc, éviter que des projets soient des projets spécialisés, qu'ils soient des projets urbains. On a des exemples dans le Quartier des spectacles. La maison de l'OSM, tout le monde parle de l'acoustique, c'est extrêmement important. On peut avoir une performance acoustique intéressante et une intégration urbaine complètement ratée. Et ce serait dommage dans le cadre d'un projet.

2550 Une volonté commune. Clément Demers l'a mentionné, c'est clair que, je parlais des parties prenantes, sans volonté commune, on ne serait peut-être pas dans l'immobilisme, mais on va faire la cha-cha, un pas en avant, deux pas en arrière, et ce n'est pas ce qu'on veut. La vitesse de changement, c'est essentiel.

2555 Je me rappelle une présentation du docteur Roy à la Chambre de commerce qui

contemplant l'incroyable transformation des technologies et illustre comment les espaces à concevoir aujourd'hui devront intégrer des technologies qu'on ne connaît pas encore. Donc, je vais revenir sur cet aspect-là.

2560 Mais aux sept éléments de monsieur Villiard tout à l'heure, je rajouterai un huitième qui est la créativité. Et je pense que ça, c'est un peu un lien avec le Quartier des spectacles, cette notion de créativité là qui doit être présente. Je parlais de la présence d'artistes en amont dans les projets, mais c'est seulement un petit exemple celui-là.

2565 Ce qui m'apparaît important, puis peut-être que c'est quelque chose que, moi, je souhaiterais voir se développer - et monsieur Gélinau tout à l'heure en parlait un peu en huis clos avant de venir vous rencontrer, parlait des deux projets comme des projets siamois. Je trouve que c'est une belle image. Le CHUM sans le Quartier de la santé, ce n'est vraiment pas complet, puis l'inverse est vrai aussi.

2570 Mais ça pose toute la question de l'encadrement de la gouvernance et de l'accompagnement de ces deux projets-là. Et là, la question du PPU de la Ville devient extrêmement importante. Et je peux comprendre l'impatience de plusieurs à pouvoir discuter de ces points-là de façon simultanée, parce qu'il ne faudrait pas se retrouver à peindre le plancher, se retrouver tout le monde dans notre coin incapable d'en sortir.

2575 Les limites et potentiel. Il y a beaucoup de potentiel. C'est intéressant de voir que les commentaires aussi reconnaissent les limites du projet du CHUM. C'est un bateau amiral mais ce n'est pas ça qui va faire tout changer. Donc, l'intégration avec les projets avoisinants, c'est important, notamment le Quartier de la santé.

2580 Si j'arrive aux sept critères que monsieur Villiard nous avait proposés, celui de mixité, habitabilité, perméabilité, sécurité, confort et bien-être, convivialité, écologie, et auxquels je rajoute celui de la créativité, ça m'apparaît une grille intéressante pour analyser la relation avec les projets environnants.

2590 Au niveau de la mixité, la question du développement résidentiel a été soulevée. Dans le Quartier des spectacles, on a regardé ces questions-là. C'est un de nos critères premiers, la mixité. Cette partie du centre-ville est mixte. Qui l'analyse de façon approfondie s'en rend compte rapidement. C'est sûr qu'il y a des dominantes, dont celle culturelle, mais c'est un quartier qui a la richesse d'être mixte.

2595 Il faut continuer à jouer ça et, notamment dans le secteur intermédiaire entre le Quartier des spectacles et le futur CHUM et cette partie qu'on appelle, entre nous, le faubourg de la rue Charlotte, entre Saint-Dominique, Saint-Denis, Sainte-Catherine et René-Lévesque, qui est un lieu où il y a une qualité résidentielle intéressante et où il y a encore de la place à des prochaines insertions. Il y en a d'autres autour, Faubourg Québec, etc., mais il faut réfléchir ces aspects-là de façon intégrée.

2600 Les liens, finalement. Je pense que les liens, on a parlé des liens est-ouest, le Quartier de la santé va favoriser ce lien-là vers l'ouest, vers le Quartier international. Il faut poursuivre cette quête d'excellence et de qualité que Clément Demers et son équipe ont si bien réalisée dans le Quartier international. C'est un objectif qu'il ne faut pas jamais abandonner.

2605 Je pense que comme suggestion, j'aimerais voir et le CHUM et le Quartier de la santé adopter un lien nord-sud, adopter le lien du lien Saint-Denis pour ce qui est du CHUM et adopter le lien du boulevard Saint-Laurent pour ce qui est du Quartier de la santé et jouer ces liens-là.

2610 C'est fascinant de voir comment le génie du lieu nous rattrape tout le temps. Ce n'est pas des frontières, des obstacles, ce n'est pas d'aujourd'hui, ce n'est pas d'hier. Peut-être que le CHUM peut aider à guérir les humains et à guérir notre ville, aussi à cicatriser des vieilles plaies.

2615 Finalement, je dirais que la question de la gouvernance et de l'accompagnement de projets comme ça, c'est un défi important aussi pour les autorités municipales, mais aussi les niveaux de gouvernement.

2620 Et en terminant, je suggérerais, je ne connais pas la composition de votre OBNL, mais de notre côté, on a intégré autour de la table beaucoup de représentants du milieu. J'ai trois membres du conseil d'administration du Quartier des spectacles autour de la table aujourd'hui, ce n'était pas planifié comme ça. Mais c'est important en amont d'intégrer les préoccupations de tout le monde. Sinon, on se retrouve à pelleter par en avant et à se retrouver devant des enjeux qui deviennent un peu plus complexes qu'ils ne le sont vraiment.

2625 Voilà. Merci.

LA PRÉSIDENTE :

2630 Merci, monsieur Deschênes. On pourrait peut-être continuer sur cette question de lien nord-sud. D'introduction, je vous disais qu'on retrouve souvent toute cette question du lien avec le Vieux-Montréal comme étant présente un peu partout, que ce soit quand on évoque les consensus ou qu'on voit les intentions des élus.

2635 Alors j'entendrais monsieur Coulombe, vous voulez parler là-dessus. Puis peut-être monsieur Demers, vous pourriez revenir avec le Quartier international. Monsieur Coulombe.

M. GEORGES COULOMBE :

Oui, effectivement, le lien nord-sud, pour nous, le Vieux-Montréal nous préoccupe beaucoup.

2640

Mais il y a une chose qui me préoccupe beaucoup aussi. L'arrondissement Ville-Marie, quel impact ça va avoir sur son budget? Actuellement, l'arrondissement a de la misère à arriver. Est-ce qu'on a prévu des argents supplémentaires? Est-ce que la Ville a prévu des argents supplémentaires pour l'infrastructure et pour l'arrondissement pour l'entretien de ces infrastructures?

2645

LA PRÉSIDENTE :

Est-ce qu'il y a des choses au PTI?

2650

Mme SYLVIE CHAMPAGNE :

Disons que, actuellement, il y a déjà des travaux qui sont prévus au PTI comme, par exemple, la question de la rue Saint-Denis entre René-Lévesque et Viger. Donc, il y a des sommes qui sont prévues déjà au PTI de façon opérationnelle.

2655

Et il y a également un projet d'entente qui va accompagner l'adoption du projet de règlement. En deuxième lecture, ce projet d'entente là va préciser tous les éléments qu'il y a à continuer à être négociés avec le CHUM relativement à l'aménagement des infrastructures, au statut de la rue De La Gauchetière et à d'autres variables qui vont toucher potentiellement le domaine public et toute cette question d'infrastructure-là.

2660

C'est les gens des services centraux, le groupe de monsieur Ducas qui prépare l'ensemble de cette entente-là. Mais c'est certain que cette entente-là est visée à être adoptée en même temps que la deuxième lecture du projet du CHUM, parce que c'est la mise en oeuvre du projet finalement.

2665

LA PRÉSIDENTE :

Est-ce qu'il y a autre chose sur laquelle vous voudriez intervenir?

2670

M. GEORGES COULOMBE :

Vous me répondez sur la Ville. La Ville a ses infrastructures. Mais l'arrondissement, lui? L'arrondissement qui a de la misère à arriver va devoir s'occuper de l'entretien de ça et va devoir s'occuper de la sécurité et tout ça. Est-ce que c'est prévu?

2675

LA PRÉSIDENTE :

Est-ce que qu'il y a des augmentations de budget prévues ou des budgets spéciaux prévus ou est-ce que vous avez une vision de ce que ça peut vouloir dire, des sous de plus du côté de la sécurité ou autrement?

2680

Mme SYLVIE CHAMPAGNE :

2685

Ce qui est la question des... la rue Saint-Denis est une artère. Il faut comprendre que dans l'arrondissement Ville-Marie, comme on est dans le centre-ville, il y a des rues qui sont des rues locales et il y a des rues qui sont des artères. Donc, la rue Saint-Denis, c'est une artère. Donc, les budgets pour ça sont aux services centraux.

2690

Maintenant, toute la question de la mise en oeuvre des coûts d'entretien, etc., vont venir, et les sommes qui y sont rattachées viendront en évaluation ultérieurement.

LA PRÉSIDENTE :

2695

Une fois que le projet de règlement sera adopté?

Mme SYLVIE CHAMPAGNE :

2700

Sans doute.

LA PRÉSIDENTE :

2705

Quand à peu près? Avez-vous une idée?

Mme SYLVIE CHAMPAGNE :

Non, je n'ai pas d'idée exacte.

2710

LA PRÉSIDENTE :

Mais ça ne fait pas partie des... je pense que ce que monsieur Coulombe essaie de vérifier, c'est est-ce que ça fait partie des planifications chez vous.

2715

Mme SYLVIE CHAMPAGNE :

Oui, c'est bien évident. C'est évident que ça fait partie de la planification chez nous et aux services centraux aussi.

2720

LA PRÉSIDENTE :

Mais y compris à l'arrondissement. C'était ça sa question.

Mme SYLVIE CHAMPAGNE :

2725

Bien oui, naturellement. Oui, tout à fait.

LA PRÉSIDENTE :

Autre chose? Non?

2730

Monsieur Demers.

M. CLÉMENT DEMERS :

2735

Merci. Alors, peut-être juste faire un cours rappel de ce qu'était le Vieux-Montréal en 1989. La SIMPA, à l'époque, avait publié juste un petit document très court qui disait que le Vieux-Montréal était une île entourée de *no man's land*. Il faut se souvenir que le Vieux-Port n'était pas développé, Faubourg des Récollets. C'était une ancienne friche industrielle. Il y avait la barrière de l'autoroute du côté du Quartier international et tout le long de la partie nord du Vieux-Montréal, et à l'est, il y avait encore les anciennes gares de triage.

2740

Alors, si on regarde dix-sept ans plus tard, le Vieux-Port a assuré une liaison entre le Vieux-Montréal et le fleuve. Le Faubourg des Récollets se développe. Le Quartier international a été réalisé. Le Faubourg Québec aussi se développe.

2745

Je pense qu'on peut dire qu'en dix-sept ans, on a réussi à faire des projets et on a réussi à ramener le Vieux-Montréal dans la dynamique du centre-ville avec un certain degré de réussite. Et dans certains cas, je pense qu'on peut être très fiers. C'est sûr qu'il y a eu des opportunités ratées, mais on a peut-être réussi même mieux que d'autres villes qui avaient des quartiers anciens dans des situations semblables.

2750

Là, ce qu'il nous reste à faire, c'est le dernier bout. C'est vraiment le dernier bout qui va assurer le lien dans la partie nord-est du Vieux-Montréal avec la ville. Et on peut s'inspirer de ce qui a été fait ailleurs autour du Vieux-Montréal pour un peu en tirer des exemples.

2755

D'abord, pour ce qui est de la couverture de l'autoroute, c'est sûr que tous les projets qui ont été faits au-dessus de l'autoroute sont tous des projets à caractère public. Même l'OACI, même si c'est des propriétaires, ils sont privés, c'est un bail de quarante ans à Travaux publics Canada et c'est le bail qui garantit la propriété, ce n'est pas la propriété parce que, sur l'autoroute, c'est très difficile d'avoir des titres de propriété qui permettent un financement privé.

2760

Ensuite, il y a eu l'immeuble de la Caisse. Il y a eu le Palais des congrès. Donc, c'est évident que ça prend une intervention publique pour couvrir l'autoroute pour que ça soit viable sur le plan des titres de propriété, donc sur le plan du financement.

2765

Donc, il faut continuer dans le sens de ce qui a été fait avec le Quartier international. Mais c'est sûr que c'est beaucoup plus complexe parce que, là, on va rejoindre deux tunnels. Il y a le tunnel sous le carré Viger et le tunnel existant. Alors, ce n'est pas juste prolonger le tunnel existant, c'est de faire un mégatunnel. Donc, sur le plan technique et sur le plan des coûts,

2770 c'est beaucoup plus élaboré que tout ce qui a été fait jusqu'à présent. Mais ça ne veut pas dire qu'il ne faut pas le faire, au contraire.

2775 Il faut aussi s'inspirer de ce qu'on a fait dernièrement avec le développement du Quartier international. Le développement du Quartier international, ce qu'il ne faut pas oublier, c'est que tout ce qui est qualité dans le développement du Quartier international, ça a été financé par le privé. Si on enlevait les 90 M\$ qui ont été investis pour l'aménagement urbain pour la couverture de l'autoroute, si on enlevait les 16 M\$ qui viennent du privé, bien, on aurait des trottoirs ordinaires, puis on aurait du mobilier urbain ordinaire, puis on aurait des parcs publics avec du gazon.

2780 Alors, tout ce qui fait la renommée du Quartier international, ça a été payé par le privé parce que, trop souvent, les pouvoirs publics se privent de l'effort supplémentaire qui crée de la valeur et qui crée de la qualité.

2785 Il ne faut absolument pas que dans le cas du projet du CHUM et puis de même que dans le projet du Technopôle, on ait la même attitude classique d'essayer de faire un projet, d'avoir une obsession sur le budget et de se priver de toutes les retombées que pourrait créer un bon projet, si on faisait vraiment l'effort de faire un bon projet.

2790 Un autre élément qui est important, c'est que, dans le Quartier international, on a augmenté de 40 % les espaces consacrés aux piétons. En ville, augmenter de 40 % les espaces consacrés aux piétons, c'est un effort important. Et on a aussi triplé les accès au métro.

2795 Alors, je trouve que l'idée, par exemple, dans le CHUM de faire un corridor intérieur, c'est une idée qui est intéressante parce que ça va augmenter la présence du métro. Et on sait que l'attractivité d'une station de métro est d'environ 500 mètres. Mais quand on fait des corridors piétonniers, ce 500 mètres augmente parce qu'évidemment les gens marchent dans un milieu qui est plus confortable, surtout l'hiver ou quand il pleut. Donc, on peut augmenter l'achalandage du transport en commun.

2800 Dans le cas du Quartier international, l'augmentation qualitative de l'espace piéton plus l'augmentation quantitative et les corridors piétonniers ont amené une augmentation de 13 % d'achalandage du métro sur une période de cinq ans. Vous savez, 13 % d'augmentation d'achalandage du métro au centre-ville de Montréal, ça ne s'est jamais vu, puis c'est presque huit fois plus que ce qui a été constaté ailleurs au centre-ville.

2805 Donc, cette notion d'espace piéton nous apparaît fondamentale et ça ne touche pas seulement le domaine public, mais ça touche le domaine public ou le bâti. Parce que les piétons marchent, longent les bâtiments. Il faut que l'expérience urbaine soit intéressante. Puis dans le cadre, évidemment là on parle d'urbanité, dans le cadre des grands îlots comme ceux

2810 du CHUM, c'est sûr que ce qui était rassurant dans la présence des bâtiments existants, c'est que les bâtiments existants sont un peu...

Le patrimoine, c'est souvent le garant de cette urbanité parce qu'il crée un rythme sur la rue, il crée une variété, il crée une expérience urbaine qui est différente. Alors, quand on enlève
2815 ces bâtiments anciens ou quand on en intègre seulement quelques parties, il y a un grand risque de perdre cette urbanité.

Et puis si on les garde, puis si on les garde comme on l'a fait pour le Palais des congrès sur la rue Saint-Antoine, puis on les garde n'importe comment, sans aucune préoccupation, ce
2820 n'est pas mieux non plus. C'est-à-dire que c'est un défi d'arriver à encadrer l'espace piéton pour que ça soit stimulant pour l'utilisateur.

Au niveau de la mixité. La mixité, ce n'est pas parce que c'est à la mode. Je pense que la mixité, c'est parce que ça augmente l'efficacité du fonctionnement de la ville. Ça augmente la
2825 qualité de vie en ville. Ça augmente la sécurité. Ça donne une variété d'ambiance, une variété de sensations. Ça améliore l'image de la ville. Et c'est d'ailleurs l'image de Montréal.

Comme ville nord-américaine, on est peut-être... quand on dit qu'on est la plus européenne des villes nord-américaines, c'est parce que, justement, il y a cette mixité d'usages
2830 qui crée une vie dynamique en ville. Et ça va être le défi aussi d'un Quartier de la santé, que ce soit la Technopôle et le CHUM, d'arriver à maintenir cette mixité.

Et pour ce qui est de la mixité sociale, je pense que ce n'est pas seulement une question d'équité, c'est aussi une question très importante pour l'avenir. La mixité sociale dans les centres-
2835 villes, je vous dirais que dans les villes européennes, c'est une obsession actuellement d'être capable de maintenir la mixité sociale. C'est la meilleure garantie d'une paix sociale aussi à tous les niveaux lorsque tous les gens sentent qu'ils ont accès aux mêmes services, aux mêmes endroits.

Et puis c'est même dans la notion même de centralité de la ville. Un centre-ville, c'est le centre-ville de tout le monde; ce n'est pas le centre-ville d'une couche seulement de la population. Et quand on crée des équipements collectifs dans un centre-ville, c'est pour qu'ils soient
2840 accessibles à tous. Donc, la notion de mixité sociale est un incontournable.

Mais tout ça, ça demande beaucoup de volonté politique, beaucoup de courage politique, beaucoup de fonds publics et d'accepter qu'on mette les fonds publics sur la qualité du design, sur la qualité de la vie en ville, sur cette mixité sociale.

Donc, il faut faire des acquisitions stratégiques avant que les terrains soient inabordables. Il faut peut-être procéder à certaines expropriations. Ça demande beaucoup de volonté pour
2850 pouvoir atteindre ces résultats-là.

2855 Puis moi, je pense qu'il n'y a pas de raison qu'on n'y arrive pas parce que, ce qu'on a fait dans les dix-sept dernières années autour du Vieux-Montréal, c'est de nature à nous encourager, à dire qu'on est capable de réaliser des grands projets à Montréal et puis de les réussir. Merci.

LA PRÉSIDENTE :

2860 Alors, oui, c'est encourageant.

2865 Alors, écoutez, s'il y a des gens qui veulent intervenir, poser des questions, venez au micro. Et pendant que certains d'entre vous vont s'avancer, je sais que monsieur Demers, l'autre monsieur Demers, président de la Table de concertation, voudrait aussi intervenir. Alors, allez-y, s'il y a des gens qui veulent poser des questions, venez au micro.

Oui, monsieur Demers.

M. ROSARIO DEMERS :

2870 J'aimerais faire un peu de chemin sur ce qui vient d'être dit justement concernant la mixité sociale et ce que monsieur Daoust disait à la fin de son exposé tout à l'heure.

2875 Pour ce qui est du quartier qu'on appelle le faubourg Saint-Laurent, moi, je me suis demandé quel est son trait dominant, qu'est-ce qui est la dominante de ce quartier. On sait d'abord que c'est un quartier très composite, avec une grande variété de fonctions dans le quartier. Mais il me semble que le trait dominant, c'est la forte densité de sa vie collective. Il y a une très forte densité de vie collective là où c'est le – comment dirais-je – le coefficient humain qui est dominant.

2880 Par exemple, dans ce quartier, il y a tout le secteur la dominante culturelle avec une quantité énorme de manifestations à caractère culturel et les festivals d'été et tout ça. Il y a des millions de personnes qui passent dans ce quartier chaque année, qui l'occupent.

2885 Et puis à chaque fois qu'il y a une manifestation sur une certaine cause à Montréal, ça part du quartier ici ou ça arrive dans le quartier, toujours. Toujours les manifestations se passent ici, dans ce quartier.

2890 Donc, c'est un lieu d'effervescence culturelle, mais c'est aussi un lieu de grande effervescence intellectuelle. La semaine dernière, je suis allé à une conférence à l'UQAM, et puis j'étais là, tout simplement, et il y avait côte-à-côte deux salles contiguës. On y débattait d'un sujet de solidarité internationale et puis de l'idée de nation québécoise. Donc, c'est aussi un quartier où se font les grands débats de société.

2895 Donc, moi, j'aime beaucoup voir ce quartier-là sous cet angle-là de la vie collective, de la densité de vie collective qui se fait là et au plan culturel et au plan intellectuel, et puis aussi au plan des affaires. C'est aussi peut-être une dimension un peu occultée actuellement, la place des commerces dans ce secteur-là, à mon avis.

2900 Mais ce que j'aimerais dire, je dis ça pour appuyer ce que monsieur Daoust disait à propos de ce que pourrait être le CHUM, c'est d'être ce qu'il doit être, mais si on veut que ça soit cohérent avec le quartier, il faudrait que dans le CHUM, il y ait cette préoccupation de vulgarisation du savoir qu'ils détiennent pour les gens du quartier mais pour la population montréalaise en général. Et ça, ça serait cohérent avec la culture du quartier.

2905 Ça, c'est ma première question, mais j'aurais une autre question pour monsieur Villiard, peut-être qu'il pourra la traiter après. Est-ce que c'est dans la mission du CHUM que de traiter des déterminants sociaux de la santé.

LA PRÉSIDENTE :

2910 Avant de passer la parole à monsieur Villiard, je voudrais quand même vous dire, monsieur Demers, que c'est intéressant de vous écouter décrire le quartier, on a l'impression d'entendre un coeur qui bat.

2915 Monsieur Villiard.

M. SYLVAIN VILLIARD :

2920 Dans la mission du CHUM, la promotion de la santé, c'est est une nouvelle direction chez nous. Il y a à peine deux mois, nous n'avions pas une direction de la promotion de la santé. Elle est occupée par le docteur Michel DeGuise qui a été nommé au dernier conseil d'administration et c'est sous la volonté du recteur général.

2925 Quand on parle de la promotion de la santé, oui, on va parler des déterminants de la santé, toute la question de la santé publique, puisqu'on en parle chez nous abondamment. Oui, on travaille sur les déterminants de la santé, d'un aspect un peu différent de ce que Michel Jébrak expliquait tantôt, moins du côté social, mais plus du côté santé physique, mais ça fait partie de notre mission.

2930 Il y a une volonté ferme de la direction générale ou même je dirais du conseil d'administration d'adresser toute cette question-là par une nouvelle direction, promotion de la santé, qui n'existait pas il y a à peine, je dirais, deux mois.

LA PRÉSIDENTE :

2935

Merci. Monsieur, n'oubliez pas de vous identifier.

M. PIERRE BRISSET :

2940

Pierre Brisset. Alors, encore parler du coeur, bop! bop! bop! et on y va. C'est-à-dire que quand on parle, j'ai écouté tous les quartiers avoisinants qui veulent se développer, Quartier du spectacle, l'UQAM, Technopôle, Terminus Voyageur, Faubourg Québec et la bibliothèque, entre autres – et j'en oublie quelques-unes mais ne soyez pas offusqués – c'est qu'en quelque part là-dedans, quand on parle de déplacer dans des quartiers, surtout un quartier qui a autant de

2945

potentiel, il y a toujours l'aspect du piéton qui est important. C'est-à-dire, dans les bâtiments, il faut qu'il y ait des devantures sur rue, il faut qu'il y ait des fenêtres sur la rue et qu'on sente au niveau de la rue qu'un piéton se sente à l'aise.

2950

Et souvent, ça a été rapporté par plusieurs autres avant moi, la qualité de marcher en ville, d'aller, par exemple, au Vieux-Montréal sans être obligé de prendre un tunnel, sans être obligé de passer souterrain, faire comme un ver de terre, mais surtout que l'emphase soit mise que quand on développe un secteur urbain, que ce soit le CHUM ou d'autres autour, c'est que la relation entre la rue, au niveau du piéton, et le bâtiment avec ses devantures joue un rôle très important dans le développement d'une bonne qualité de vie.

2955

Surtout, par exemple, quand on parle d'aller dans le Vieux-Montréal, bien, on aime se promener dans les rues, les petites rues et regarder dans les magasins, les boutiques et ainsi de suite. Et je crois que ça, c'est très important dans tout développement urbain que l'aspect de relation entre les édifices et la rue joue un rôle prédominant dans tout le développement comme tel, et donc aussi important pour le CHUM.

2960

Je sais qu'on parle de tunnel souterrain, mais c'est un lien secondaire par rapport à la qualité de vie urbaine où vraiment la vie se passe en ville sur la rue et, en deuxième lieu, en souterrain. Merci.

2965

LA PRÉSIDENTE :

2970

C'est intéressant, monsieur Brisset, parce qu'à la fois hier, lors des séances d'information, on a l'impression que se sont exprimées deux façons de voir la ville ou peut-être deux approches en ce qui a trait aux accès ou aux liens qu'il faut faire entre les différents édifices. Cette approche-là qui est plutôt une approche qui valorise l'expérience sur le sol et l'autre qui, pour d'autres raisons, favorise les liens souterrains.

2975

Alors si, à un moment donné, il y en a qui veulent s'exprimer là-dessus, ça pourrait être intéressant de voir est-ce qu'il y a des arbitrages à faire autour de ces deux questions-là? Est-ce

qu'il y a certaines approches qui favoriseraient mieux le lien entre les différents secteurs qu'on veut faire avec le Vieux-Montréal ou autrement? Mais en tout cas, de mon fauteuil à moi, on voit deux écoles de pensée.

2980 Monsieur Jébrak.

M. MICHEL JÉBRAK :

2985 Peut-être un élément par rapport à ça. Je crois que, Montréal, c'est l'été et l'hiver. C'est fondamentalement deux moments et c'est des liens complémentaires. Je pense que c'est très important d'avoir effectivement une circulation urbaine de surface.

2990 L'enrichissement des façades, c'est très important, on y a travaillé à l'UQAM. Parfois, il y a des règlements municipaux qui compliquent un petit peu la vie. Parce que dès qu'on a des vitrines, ça se transforme en commerces et, là, on se met à payer des taxes. Donc, on a des difficultés un peu techniques, là, qui fait qu'on pourrait animer mieux la ville si on pouvait simplement avoir des expositions, mais sans vendre quoi que ce soit.

2995 Et donc, je crois que c'est très important, surtout qu'on peut les voir dans la vision environnementale et écologique. Le lien de surface, là, ça peut être des parcours d'écosanté. Ça peut être l'occasion pour les gens de se promener à l'extérieur, de prendre l'air, enfin, donc, d'avoir une vie plus complète.

3000 Ça n'empêche pas qu'il faut des liens souterrains, effectivement. Je pense que monsieur Demers soulignait qu'il y a des distances de transport autour des stations de métro. On va avoir affaire à des populations qui ne sont pas forcément capables d'aller se promener à -30E pour aller à l'hôpital, pas forcément d'ailleurs non plus capables de se promener à pied.

3005 Donc, il va falloir qu'on ait des moyens de circulation adaptés aux différentes catégories de personnes et aux différentes catégories de climat à Montréal, tant que les changements climatiques ne nous ont pas fait passer à l'état du Cameroun.

LA PRÉSIDENTE :

3010 Merci beaucoup. Ça va.
Merci de votre intervention, monsieur Brisset.
Monsieur Côté, ensuite monsieur Rayside.

M. PHILIPPE CÔTÉ :

3015 Oui, je voudrais rappeler, les autres quartiers qui sont en concurrence avec le Quartier de la santé, suite justement à la consultation de la Commission économique du conseil

3020 d'agglomération qui a eu lieu cet été, donc le rapport Secor-Tactik qui a été nommé, les autres centres en concurrence avec le centre de la santé, il y a le Pôle de l'est, il y a Côte-des-Neiges, la reconversion des terrains de l'Hippodrome, à Ville Saint-Laurent, il y a le campus MacDonald de McGill qui est à l'extrême ouest de l'île, et évidemment le corridor de l'ouest, la transcanadienne.

3025 Alors, à ce moment-là, quand on voit très peu de projets ici annoncés pour faire peut-être sur un horizon 2035, c'est qu'ultimement le secteur n'est pas confirmé comme étant le lieu de la recherche, le lieu du centre-ville, parce que d'autres quartiers, si je peux dire, en redéveloppement le sollicitent.

3030 Il faut aussi compter évidemment le Biopôle de Laval, qui n'était pas évidemment évoqué par les recommandations de la Commission économique du conseil d'agglomération de l'île de Montréal, alors que, par conséquent, c'est pour ça qu'on a de la misère à voir, peut-être à travers monsieur Gélinau, qu'est-ce qui s'en vient parce que, je répète, d'autres sont en concurrence. Donc, des choses qui seraient de base comme le recouvrement de la Ville-Marie est fragilisé.

3035 **LA PRÉSIDENTE :**

3040 Monsieur Gélinau, belle occasion pour vous d'intervenir. Est-ce que vous vous sentez en compétition ou est-ce que vous vous sentez fragilisés par la compétition qui peut venir d'ailleurs?

M. GUY GÉLINEAU :

3045 Je pense que ce serait une erreur que de voir le projet de Technopôle comme un projet concurrent ou voir les autres comme concurrents. D'abord, tout ne se passera pas au centre-ville.

3050 Il faut comprendre quelques éléments des nouvelles dynamiques de recherche, et on s'inscrit, quand on fait ça, dans des courants très internationaux. Les réalités hospitalières, telles le CHUM qu'on va construire en 2010, deviennent des terrains extrêmement importants pour la recherche de demain. Maintenant, on se tourne de plus en plus, l'hôpital lui-même dans sa conception est en train de s'organiser pour faire en sorte qu'on rende plus facile la recherche clinique.

3055 La recherche clinique, c'est les patients. Les patients, c'est les 350 000 personnes qui sont porteurs malheureusement de toutes sortes de maladies et qui deviennent, au fond, suivant des protocoles extrêmement rigoureux, des règles extrêmement sévères, ils deviennent porteurs d'un potentiel de recherche.

3060 Quand vous vous retrouvez avec... parce qu'il y a un choix qui est fait là. On ne fragilise

rien. Quand vous mettez 230 chercheurs principaux et leurs équipes au centre-ville, que vous mettez des plateaux techniques, que vous mettez ces clientèles-là qui vont passer année après année, on n'en est pas à déplacer ou dépositionner ou défaire ce qui a été fait à Laval ou ce qui va se faire ailleurs. Puis il y a du développement qui va se faire ailleurs.

3065

Ce que je disais un peu plus tôt, les facteurs discriminants qui vont amener une entreprise à choisir de venir s'installer, parce que c'est un choix d'affaires, et les chercheurs sont eux-mêmes aussi très liés avec le milieu, de plus en plus d'ailleurs. On ne fait plus la recherche aujourd'hui comme on la faisait il y a vingt-cinq ou trente ans.

3070

D'ailleurs, nos gouvernements y ont pourvu, on a de plus en plus une recherche axée sur un transfert de connaissances, que ce soit au niveau des institutions, au niveau de la santé publique ou autres, mais transfert carrément aussi au niveau privé. On a rattrapé et on se rattrape encore au Canada, au Québec.

3075

Donc, on va créer au centre-ville de Montréal des conditions nouvelles avec une masse critique extrêmement importante qui, elle-même, porte en elle la capacité d'attirer des entreprises qui vont y venir par les réseaux que les chercheurs et par notamment les clientèles, les patients, les cohortes de patients, les plateaux techniques.

3080

Donc, l'entreprise qui va venir là, elle vient par nécessité. Elle ne vient pas par fantaisie. Et si elle allait ailleurs, elle va y aller en attendant. Parce que vous allez dire: «Oui, mais pendant que l'hôpital se construit», mais il y a des entreprises qui se logent ailleurs en attendant de trouver les conditions pour se retrouver à côté du CHUM.

3085

Donc, il y a encore des arguments de proximité qui jouent et ce serait une erreur que de reculer à un point tel et de regarder la planète, de dire: «Au fond, ce qu'on fait à Montréal, qu'on le place où on veut, à Saint-Laurent, la Rive-Sud ou ailleurs, ça importe peu parce que vu de loin, vu de l'international, ça n'a pas de conséquence, c'est un tout petit territoire.»

3090

Il y a d'autres éléments qui jouent maintenant dans les dynamiques de recherche, qui font en sorte qu'il peut et qu'il est nécessaire pour des entreprises de venir se développer carrément à côté d'un hôpital. D'autres peuvent se développer, c'est la preuve, on ne délogera pas ce qui est fait ailleurs, d'autres vont se loger ailleurs pour d'autres raisons d'affaires.

3095

LA PRÉSIDENTE :

Merci.

3100

M. PHILIPPE CÔTÉ :

J'aimerais peut-être à ce moment-là commenter que dans le rapport Secor, ils

3105 recommandent que la multitude de biopôles à Montréal doivent être reliés par le réseau autoroutier supérieur. Il y a la promotion du réseau autoroutier pour faire que la région soit dynamique. Donc, à ce moment-là, l'enjeu de la Ville-Marie revient à une position mondialiste, si je peux dire, de la région.

Je voudrais peut-être faire quelques interventions.

3110 **LA PRÉSIDENTE :**

Rapidement parce que je voudrais donner la parole aux deux autres personnes et ensuite permettre un dernier tour de table. Rapidement, parce qu'il reste les mémoires, n'oubliez pas.

3115 **M. PHILIPPE CÔTÉ :**

Je n'en doute pas.

3120 **LA PRÉSIDENTE :**

D'accord.

M. PHILIPPE CÔTÉ :

3125 C'est que les axes pour pénétrer dans le Vieux-Montréal, il y a les grands axes historiques de Berri et McGill, dont McGill est en travail et Berri est en sollicitation.

3130 Mais entre-temps, c'est l'axe Saint-Denis qui est l'axe naturel de pénétration et je pense qu'il doit être conservé comme prioritaire. Il a été développé dès 1825 avec l'église Saint-Jacques quand monseigneur Lartigue s'est installé. Alors, je pense que celui-là doit être éminemment protégé. L'expérience piétons, elle a été désignée comme une expérience patrimoniale.

3135 Donc, je reviens un peu sur le thème d'hier qu'il ne faut pas déstructurer sous hypothèse que Sanguinet serait désenclavée ultérieurement ou que Hôtel-de-Ville serait un axe de prestige avec Champs-de-Mars, Place Vauquelin, Place Jacques-Cartier, comme il a été déjà désigné dès 1990 dans le redéveloppement nord-sud du Vieux-Montréal, de la partie est.

3140 Mais surtout, je voudrais évoquer, c'est que le centre de recherche qu'on nous annonce aux limites du Vieux-Montréal est quand même une annonce de 80 mètres de hauteur, qui est juste à la limite même de l'arrondissement historique qui demande un 30 mètres.

LA PRÉSIDENTE :

Oui, absolument.

3145 **M. PHILIPPE CÔTÉ :**

3150 Alors, c'est pour ça que je trouvais intéressant de savoir où allait la recherche. Parce que si on veut la surdensifier ici, parce qu'il y a un seul petit terrain de dégagé, je trouve qu'à ce moment-là accepter une dérogation aussi majeure que ça pour ne pas voir l'ensemble du dossier à court terme, je pense qu'il faut refuser la tour de 80 mètres à la limite du Vieux-Montréal, pour l'expérience de la rue Saint-Denis qui est le vrai axe historique et patrimonial. Et par conséquent...

3155 Parce que Berri, je conclus là-dessus, Berri a été ouvert en 1960. Berri est un axe moderniste. Donc, on a passé à travers le carré Viger. On a passé à travers deux grands domaines institutionnels, qui étaient la maison mère des Soeurs de la Providence et l'école de réforme Saint-Antoine.

3160 Donc, quand on essaie de faire une expérience piétons de Berri, c'est une expérience très récente qui tente à construire à partir d'une expérience des années 60, qui était la voie de sortie de l'autoroute transcanadienne.

LA PRÉSIDENTE :

3165 Là, je vous arrête parce que vous pouvez revenir, monsieur Côté. D'accord?

Monsieur Clairet, monsieur Rayside. Non, non, vous étiez là avant lui. Allez.

M. GABRIEL CLAIRET :

3170 Alors, je vais essayer d'être bref, mais les débats m'ont invité à... j'ai deux questions.

LA PRÉSIDENTE :

3175 Allez-y.

M. GABRIEL CLAIRET :

3180 Une qui va à monsieur Villiard à propos du Quartier de la santé. J'aimerais bien qu'on parle plutôt du Quartier de la santé que de la Technopôle de la santé – entre parenthèses – mais vous verrez pourquoi après.

3185 Alors, à monsieur Villiard, je voulais juste demander: est-ce que dans la planification des équipements du CHUM et de la planification, est-ce que par hasard vous avez pris en considération le fait qu'il y a des maisons d'accueil pour personnes itinérantes dans le quartier et qui n'ont pas des soins de santé de première ligne?

3190 Je prends l'exemple de l'Accueil Bonneau. C'est tout à fait par hasard que, moi, j'ai appris que, dans le fond, cette maison-là n'avait même pas une infirmerie sur place pour venir en aide à ceux qu'ils recevaient. Tout le monde n'a pas besoin de soins de santé compliqués, mais parfois cette population-là, pour la côtoyer assez fréquemment dans le Vieux-Montréal, bien, des fois ça suffirait. Il n'a pas besoin d'aller à l'urgence du CHUM.

3195 Puis l'urgence du CHUM, de ce point de vue là, au point de vue accueil en termes de santé, c'est une catastrophe. C'est vraiment inacceptable. Je parle du salon d'accueil actuel. Peut-être que le nouveau va être super luxueux, très bien aménagé, avec des hôtesse et des hôtes, etc., mais franchement je trouve que...

3200 Mais je reviens aux liens avec les secteurs de la santé dans le quartier. Est-ce que dans le fond, il n'y aurait pas moyen de... mais ça, c'est un problème de santé. Je ne connais pas...

LA PRÉSIDENTE :

De répartir les services, au fond.

3205 **M. GABRIEL CLAIRET :**

Un petit peu. Mais moi, je parle de ces services qui ne sont pas des services très compliqués.

3210 **LA PRÉSIDENTE :**

Sophistiqués.

3215 **M. GABRIEL CLAIRET :**

Sophistiqués.

LA PRÉSIDENTE :

3220 Monsieur Villiard.

M. SYLVAIN VILLIARD :

3225 Vous soulevez le problème, je veux bien y répondre. Le CHUM est un acteur du réseau. On n'est pas le seul acteur. Vous soulevez toute la hiérarchisation qu'on appelle chez nous des soins, qui est la première et deuxième lignes. Ce qu'on appelle les soins de première et deuxième lignes doivent aller vers les CSS, donc une responsabilité populationnelle des centres

de santé et des services sociaux; dans notre cas, celui de Jeanne-Mance.

3230 Le CHUM conserve une première et deuxième lignes aux fins de son enseignement. Je l'ai expliqué dans d'autres... donc, la responsabilité, comme vous dites, de l'Accueil Bonneau ou autre, relèverait du CSS Jeanne-Mance en termes de responsabilité du secteur de la santé.

3235 Ce n'est pas parce qu'on ne veut pas, c'est une question de la hiérarchisation de la politique gouvernementale, la hiérarchisation des soins, où, nous, on va se concentrer beaucoup plus sur les services tertiaires et quaternaires qui coûtent très cher et qui nécessitent nos grands plateaux techniques.

J'espère que j'ai répondu à votre question.

3240

M. GABRIEL CLAIRET :

3245 Oui, ça va. Alors, la deuxième question, elle s'adresse à monsieur Gélinau. Dans le rapport Secor-Tactik dont j'ai pris connaissance simplement hier soir dans la première partie, les trente premières pages, on dit ceci, on dit:

Les hôpitaux universitaires peuvent certainement contribuer au dynamisme d'une Technopôle de la santé.

– c'est parti –

3250 *Mais cette contribution sera d'autant plus importante que le CHU pourra passer d'une contribution de premier niveau à une contribution significative de deuxième niveau et ultimement à une véritable contribution de troisième niveau.*

3255 Je passe sur le premier, deuxième, troisième niveaux. Le premier niveau, c'est les emplois directs dans l'édifice, bon, mais ce n'est pas tellement là-dessus que... le paragraphe suivant, on dit:

Le premier niveau n'est clairement pas suffisant.

– on s'entend –

3260 *L'analyse des meilleurs CHU des États-Unis est très révélatrice à cet égard. La majorité, six des dix premières institutions, ne se retrouve pas dans des régions considérées au premier rang des technopôles américains de la santé. Ces régions sont évidemment renommées sur le plan médical, possèdent un secteur santé développé, mais ne se distinguent pas d'une manière exceptionnelle en termes d'entraînement sur l'ensemble du secteur des sciences de la vie. Parmi les dix CHU, un seul est véritablement situé au coeur du principal technopôle santé de la région (Durham).*

3265

Ma question est un peu technique, mais c'est dans le fond pour savoir si dans les études qui ont été faites comparatives avec les autres villes où il y a des équipements de santé avec de

3270 la recherche, pourquoi dans le fond les secteurs limitrophes n'ont pas développé les secteurs, enfin, disons un quartier de la santé ou une industrie de la santé, etc.

3275 Moi, j'ai des réponses, mais je veux dire, dans le fond, on ne les trouve pas dans le rapport ou peu et puis ça revient à la magie du discours actuellement sur le Technopôle de la santé.

3280 Moi, je pense personnellement que, actuellement, rien n'indique que dans le fond la Technopôle, qu'on appelle Technopôle de la santé, soit dans le fond la solution la plus efficace sur les développements d'affaires, les relations recherche industrie, etc. Ça, ce n'est pas propre au CHUM, ce n'est pas propre à la Technopôle de la santé. Je veux dire, c'est partout que ça se passe.

3285 Puis de reste, monsieur Yacarini qui a quitté, qui a développé le Technopôle Angus, a bien vu que lui, au début dans sa planification du Technopôle, c'était autour de l'environnement, des industries environnementales, etc. et ça prend beaucoup de temps.

3290 Donc, pour moi, actuellement, il n'est pas certain du tout que, dans le fond, ce qu'on pense faire actuellement au quartier limitrophe du CHUM soit la meilleure façon de développer le Technopôle de la santé.

3295 Monsieur Gélinau a un peu déjà répondu en disant: «Bien, ce n'est pas simplement autour du CHUM qu'on va développer les spin-off universitaires, la relation, les entreprises qui vont profiter de la recherche clinique, etc.», mais il me semble que sur cet aspect-là, malgré le rapport Secor qui semble quand même assez bien fait de ce point de vue là, je veux dire, il y a beaucoup de trous dans le raisonnement.

3300 Ce raisonnement, il est magique et on ne développe pas une technopôle de la santé sous prétexte qu'on dit: «On va créer un technopôle». C'est une problématique que les urbanistes ont connu pendant les quinze ou vingt dernières années en disant: «On va faire un technopôle ou une technopôle.» Puis dans bien des cas, ça ne se faisait pas.

3305 Donc, moi, je questionne cette relation directe entre actuellement le lien technopôle de la santé et la présence du CHUM, parce que je ne suis pas certain que parce qu'il y a 200 chercheurs de plus... enfin, ils ne sont pas de plus, puisqu'il y en a déjà actuellement. Donc, il y en a quelques-uns de plus qui vont arriver dans le bâtiment, mais, je veux dire, on ne fera pas demain matin...

LA PRÉSIDENTE :

3310 Il y a quelqu'un qui veut vous répondre.

M. GABRIEL CLAIRET :

3315 Alors en gros, si vous voulez, c'est ça la problématique. Ce n'est pas critique, mais c'est simplement parce que je trouve qu'actuellement, ce lien Quartier de la santé, présence du CHUM, elle est quand même tenue, même si on a mis en place des outils pour résoudre ce problème-là.

LA PRÉSIDENTE :

3320 D'accord. Madame Champagne.

Mme SYLVIE CHAMPAGNE :

3325 J'aimerais situer le contexte de l'étude Secor-Tactik. L'étude Secor-Tactik a été faite pour l'ensemble de la Ville de Montréal où on a déjà plusieurs technopôles existants.

3330 On a, nous, de notre côté fait faire deux études, qui disent les conclusions un peu plus nuancées que celle-là, c'est-à-dire qui apportent des exemples où la proximité du CHU est une source génératrice d'entreprises. Et ces études-là concluent que, effectivement, la présence du CHU est une condition relativement essentielle à la réussite.

Donc, ces études-là ont été faites particulièrement pour le Technopôle Ville-Marie.

3335 **LA PRÉSIDENTE :**

Elles seraient rendues publiques au moment où vous allez faire le PPU?

Mme SYLVIE CHAMPAGNE :

3340 Oui. Alors, il faut voir la perspective. Il y a toujours une lorgnette par laquelle on observe quelque chose. Alors, une étude qui a été faite générale pour six technopôles et une étude qui est faite particulièrement pour un emplacement, ce n'est pas toujours les mêmes conclusions.

3345 Donc, je vous inviterais à vous renseigner plus largement sur toute cette question-là. Nous, on ne peut pas vous... mais ce que je veux dire, c'est que les propos de monsieur Gélinau m'apparaissent d'une très grande pertinence relativement à tout ça.

LA PRÉSIDENTE :

3350 Dites-moi, par contre, est-ce que dans les études que vous avez fait faire, on incluait dans la Technopôle de la santé les... en fait, j'allais dire les agrandissements du CHUM. On a

beaucoup entendu dire que l'hôpital, une fois construit, allait devoir s'agrandir trois ans plus tard, cinq plus tard.

3355

Alors, d'accord, oui, monsieur Gélinau.

M. GUY GÉLINEAU :

3360

Votre question présume d'un concept de technopôle que je ne saisis pas trop, trop, mais je vais le reprendre autrement, puis je n'essaierai pas de l'éviter. Si je l'évite, vous me reviendrez.

3365

Ce qui change quand on amène la recherche au centre-ville, au CHUM, c'est qu'on regroupe des laboratoires qui n'étaient pas regroupés. Le CHUM, ça, c'est documenté, le CHUM croît sa recherche subventionnée, croît de 50 M\$ par cinq ans à peu près. Donc, quand on parle de 100 M\$, on augmente donc la force de frappe. C'est 50 M\$ qui sont versés essentiellement à des chercheurs, c'est des cerveaux, et plus souvent qu'autrement des cerveaux que des équipements, les équipements étant payés autrement.

3370

Donc, ce qu'on retrouve au centre-ville, c'est une nouvelle configuration de centres de recherche qu'on a regroupés avec une masse critique de chercheurs et une masse de subventions très importante. Et c'est vrai, je vous le concède très bien, avec 100 M\$ de recherche, et c'est documenté, si on regarde les indicateurs nord-américains, on crée à peu près cinq spin-off qu'on dit, cinq petites entreprises par année, grosso modo. Donc, on en a quinze ou vingt, ce n'est pas avec ça qu'on fait le technopôle dont on parle.

3375

D'ailleurs, le technopôle, c'est le nom du conseil d'administration ou de la corporation, mais on veut faire un centre d'innovation thérapeutique, un centre international d'innovation thérapeutique.

3380

Ce que j'ai dit plus tôt, qui est très important, parce que c'est du surmesure qu'on veut faire, on a beau aller chercher tous les indicateurs qu'on veut... j'ai pris, et je pense que dans sa sagesse, le conseil d'administration du Technopôle cherche des poignées pour être sûr de ne pas errer, au sens où vous le souhaiteriez, puis il n'y a pas de compétition là-dedans. Je redis simplement pour le tableur que la particularité du CHUM, c'est d'avoir les équipements, les plateaux techniques qu'il a, les clientèles et les maladies qu'il va traiter et l'expertise sur place. Je passe sous silence la masse critique, je viens de le décrire.

3385

3390

Donc, dans sa sagesse, le conseil d'administration, il y a trois choses qu'on fait, je les rappelle succinctement. Un, d'abord pour ne pas faire d'erreur, on va aller revérifier sur le plan international le positionnement des axes de recherche qu'on prend, pour s'assurer que c'est bel et bien des axes prometteurs et qui se positionnent très bien au plan international.

3395 Deuxièmement, on va aller voir chacun des chercheurs pour recenser les occasions d'affaires. Parce qu'ils ont des entreprises, les chercheurs, ils ont des entreprises. Certains d'entre eux n'ont pas besoin d'être nécessairement à côté; d'autres reviendraient. Donc, on va aller vérifier les occasions d'affaires et on va regarder aussi avec les entreprises les occasions d'affaires qui existent.

3400 Tout ça étant dit, donc on fait du surmesure, il n'y a pas d'a priori. Le technopôle dont vous parlez va prendre une configuration à Montréal dont on ne connaît pas encore les contours. On vous reviendra. On a parlé de transparence, on va rendre ces dossiers-là au fur et à mesure qu'on les a, mais encore faut-il les documenter, on vient de créer le contexte pour aller chercher cette information-là. Donc, on aura...

3405 Et ce qui est sûr, par exemple, c'est que la recherche universitaire, je veux dire québécoise, je dirais montréalaise, génère et va générer de plus en plus de liens avec l'entreprise privée, beaucoup plus et de façon beaucoup plus insoupçonnée qu'on l'avait. On fait du rattrapage à cet égard-là par rapport à ce qui se faisait aux États-Unis. L'Europe est en train aussi de le faire, puis on ne parle pas de l'Asie.

3410 Donc, on est dans un nouveau, on essaie de miser sur une nouvelle manière de faire de la recherche et d'en tirer tous les éléments. Puis au fond, tout ça pour en faire profiter... au fond, on fait 1,5 G\$ d'investissement avec le CHUM et ses équipements de recherche. On tente de créer une richesse ou de reprendre ce qui peut venir. Et ce n'est pas, je tiens à le souligner, ce n'est pas en concurrence avec ce qui existe déjà, qui a sa propre vie et sa propre vitalité.

3420 On ne déplacera pas les Merck et les Pfizer à Montréal pour les amener au centre-ville. Mais on va peut-être amener, par exemple, des équipes de Pfizer ou des équipes de Merck ou des équipes d'autres pharmaceutiques à venir s'installer dans leurs dimensions respectives à côté du CHUM pour travailler en collaboration avec des équipes de chercheurs, et ça, à cause de ce que je décrivais, les plateaux techniques, les clientèles, l'expertise qui est là.

3425 **LA PRÉSIDENTE :**

Je vous invite à revenir en deuxième partie, monsieur Clairet.

3430 Il est 12 h 25, monsieur Rayside. Je voudrais faire un dernier tour de table et j'ai promis à tout le monde qu'on s'arrêterait à 12 h 30. Alors, il faut que vous soyez bref.

M. RON RAYSIDE :

3435 Juste un dernier point, quand même. La proximité des fonctions, c'est un des éléments de base dans un centre-ville, que j'ai beaucoup d'espoir dans le développement dans le Quartier de santé.

3440 Sur deux autres questions, la mixité sociale. Dans les années 80 et 90, la Ville avait un outil de geler les terrains, geler les bâtiments qui étaient le SHDM, qu'actuellement existe, mais qui est presque non fonctionnel dans ces terrains-là. Et que si la Ville, et je ne parle pas juste l'arrondissement mais la ville centre, est sérieuse dans cette vision de mixité dans tout ce qui est autour ce grand développement-là, il faut qu'il y ait un outil équivalent ou une capacité d'expropriation, parce qu'ils semblent être très réticents d'exproprier, mais d'acheter au nom de ce genre d'organisme paramunicipal est un outil, comme je dis, et ce n'est pas là actuellement.

3445 Et la dernière question, on travaille quand même sur les axes nord-sud. Même si Saint-Denis est un axe critique en termes de vie piétonnière et la jonction avec le Vieux-Montréal, on travaille aussi sur la rue Berri qui a à ses abords le grand projet qui s'en vient, on l'avait déjà mentionné, incluant dans le Vieux-Montréal. Quand même, il y a beaucoup d'espoir à long terme pour les axes nord-sud et les liens avec le Vieux-Montréal.

3450 **LA PRÉSIDENTE :**

D'accord, merci.

3455 Alors, avant de passer la parole une dernière fois, vous rappeler que l'intervention que vous avez faite aujourd'hui, elle est tenue en compte mais elle ne remplace pas les mémoires. On va entendre tout ceux qui souhaiteront s'exprimer verbalement ou par écrit à compter du 11 décembre. Vous pourrez déposer des mémoires, si vous ne souhaitez pas être entendu, jusqu'au 18 décembre. Et puis pour ceux qui pourront le faire et nous envoyer leur document avant, à compter du 1er décembre ou avant, ça donnera à la commission le temps de le lire et donc de se préparer pour avoir des échanges encore plus intéressants avec chacun d'entre vous.

3460 Maintenant, une dernière chance à nos panelistes, un message important, un élément stratégique que vous pensez que les gens devraient garder en tête, quel serait-il à la fin de cette demie-journée d'échanges sur la revitalisation du quartier.

Je pense que je vais commencer par vous, monsieur Demers.

3470 **M. ROSARIO DEMERS :**

Alors, je dirais, moi, rapidement que la venue du CHUM, c'est une occasion unique de consolider un secteur multifonctionnel caractérisé par sa vitalité sociale, culturelle, intellectuelle et donc, il ne faut pas manquer cette chance-là.

3475 Mais pour moi, cette question de savoir si le CHUM est un levier pour la revitalisation du quartier, oui, à condition que ce soit l'occasion d'une mobilisation de l'ensemble des acteurs du

quartier, et y incluant évidemment la Ville de Montréal et l'arrondissement Ville-Marie, sans quoi ce sera encore une espérance perdue si on se réfère au passé récent.

3480 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci, monsieur Demers.

Madame Burges.

3485

Mme JOANNE BURGES :

Oui, une réflexion liée à l'évolution historique du secteur. Il me semble que l'histoire nous montre la complexité et la diversité des facteurs qui ont façonné l'histoire de ce secteur.

3490

En même temps, je suis frappée par la permanence, cependant, plus d'un siècle d'un lien important avec le Vieux-Montréal, surtout le secteur est du Vieux-Montréal. Et on a parlé beaucoup dans certains documents, mais peut-être on a, il me semble, moins élaboré sur les mécanismes, les moyens de rétablissement d'un lien entre le quartier, le milieu environnant, le projet du CHUM et le Vieux-Montréal.

3495

Il me semble que la question se pose de manière différentielle puisque, dans certains cas, il y a le problème du recouvrement de l'autoroute, mais il y a des parties qui sont déjà recouvertes et, néanmoins, il y a un bris entre le tissu du quartier et les transformations que le Vieux-Montréal a connues depuis une trentaine d'années.

3500

Et les interventions de monsieur Clément Demers soulignaient la possibilité, c'était très encourageant quant aux possibilités de renouer ses liens. En même temps, il me semblait qu'il soulignait l'importance des contributions du secteur privé et d'autres acteurs à cette revitalisation.

3505

Donc, dans un sens, il y a des questions pour moi qui sont encore entières.

LA PRÉSIDENTE :

Merci. Monsieur Lewis.

3510

M. PAUL LEWIS :

Oui. Je vais essayer d'être bref. Je dirais, il y a deux choses qui m'apparaissent importantes. La première, c'est que le CHUM doit penser les relations avec les quartiers environnants. Puis il me semble que sur ce plan-là, je pense qu'il y a des choses encore qui peuvent être faites, même s'il y a déjà des tentatives qui ont été réalisées, qui permettent de mieux comprendre comment le CHUM va s'insérer dans le quartier.

3515

Là, c'est mon deuxième commentaire, c'est que je dirais que, maintenant, la

3520 responsabilité revient à la Ville. Ce n'est pas au CHUM de construire le quartier. Ce n'est pas au
CHUM de construire ou de mettre en place le Technopôle de la santé ou le Quartier de la santé.
C'est la responsabilité de la Ville.

3525 Et on le voit bien que toute la question des retombées, positives et négatives, en fait, ça
déborde le site du CHUM pour, dans le fond, toucher l'ensemble du quartier. C'est là, il me
semble qu'on doit travailler et c'est là, il me semble, que le problème se pose si on veut vraiment
faire un vrai quartier. Il y a un risque qu'on perde des opportunités si on ne le fait pas rapidement.

LA PRÉSIDENTE :

3530
Merci. Monsieur Coulombe.

M. GEORGES COULOMBE :

3535 Pour le Vieux-Montréal, nous on considère que le CHUM est une bonne occasion pour
ouvrir le Vieux-Montréal au centre-ville. C'est une occasion de repenser toute sa circulation, ses
problèmes sociaux et repenser le fonctionnement en général du Vieux-Montréal. Merci.

LA PRÉSIDENTE :

3540
Merci, monsieur Coulombe.

Monsieur Daoust.

3545 **M. NORMAND DAOUST :**

Je voudrais revenir sur ma vie antérieure et juste apporter une précision, je pense, entre
le logement social subventionné et le logement abordable. Oui, il y a des besoins pour le
logement abordable. Il y a des besoins partout.

3550
Quant au logement social subventionné, en tout cas, au moment où j'étais là il y a quatre
ans, pour Les habitations Jeanne-Mance, il n'y avait aucune demande qui provenait du faubourg
Saint-Laurent. Les habitations Jeanne-Mance, au moment où j'y étais, il faudrait le vérifier
maintenant, mais au moment où j'y étais, il n'y avait aucune demande. Les demandes
3555 provenaient de quartiers périphériques et même souvent de quartiers très éloignés.

Et quand on regarde la population qu'il y a dans Les habitations Jeanne-Mance, les
soixante-deux ethnies ou je ne me rappelle pas trop, juste savoir que le besoin de logement social
subventionné dans le faubourg Saint-Laurent expressément, il n'était pas là quand moi j'étais là.

3560

LA PRÉSIDENTE :

Merci. Monsieur Jébrak.

3565 **M. ÉRIC MICHAUD :**

Peut-être juste une petite mise à jour, une seconde. Actuellement, il y a 23 000 demandeurs de HLM dans la région de Montréal et il y en a 1 000 qui proviennent du quartier.

3570 **M. NORMAND DAOUST :**

Pas du faubourg.

3575 **M. ÉRIC MICHAUD :**

On parle du centre-sud, donc du quartier environnant.

M. NORMAND DAOUST :

3580 Je suis d'accord.

LA PRÉSIDENTE :

Merci. Monsieur Jébrak.

3585 **M. MICHEL JÉBRAK :**

3590 Juste pour dire que je pense que le développement du CHUM, en fait, au centre-ville, c'est une chance pour augmenter encore la vie intellectuelle de Montréal. C'est une chance extraordinaire de faire mettre en place une vision de la santé qui comprend tous les niveaux de la santé. Et ça se fera d'autant mieux qu'on mettra le plus tôt en place des mécanismes de dialogue entre les différents acteurs au sein d'un Quartier de la santé.

LA PRÉSIDENTE :

3595 Merci. Monsieur Demers.

M. CLÉMENT DEMERS :

3600 Alors, je pense que ça a été un exercice intéressant. On a commenté l'apport du CHUM au quartier en absence d'un programme particulier d'urbanisme, qui aurait permis peut-être de voir la cohérence entre le projet et la vision du secteur. Parce que c'est un secteur en

3605 transformation. Alors, c'est difficile de parler d'un secteur en transformation sans connaître la vision qu'en ont les pouvoirs publics. Je pense que c'est très important pour voir s'il y a adéquation entre le projet qui est déposé et cette vision-là.

3610 Mais j'espère que les commentaires qui seront faits pendant les quinze prochains jours ou le mois prochain sur le projet vont permettre aussi d'alimenter le programme particulier d'urbanisme. Parce que si on commence par un, au moins qu'on fasse une réflexion globale sur les environs de ce projet-là. Donc, ça devrait alimenter le programme particulier d'urbanisme.

3615 Et je prends pour exemple le Palais des congrès. Louis-François Monet était impliqué dès le début dans les discussions là-dessus et dans le développement du Quartier international. Quand il y a eu des commentaires sur le Palais des congrès, on s'est aperçus que ça prenait une réflexion sur l'ensemble du secteur. Et le programme du Palais des congrès a été pas mal changé suite aux réflexions sur le secteur. Et ça a même amené le budget du Palais des congrès de 185 M\$ à 243 M\$ pour tenir compte des besoins du secteur.

3620 Je ne veux pas dire que le Palais a tenu compte complètement des besoins du secteur, mais je pense que ces réflexions-là parallèles sont très importantes parce que, sans les réflexions et sans le PPU du Quartier international, bien, le Palais des congrès serait resté suivant le programme initial, sans stationnement, sans accès au réseau piétonnier, sans couverture intégrale de l'autoroute. Il y avait un tas d'éléments qui avaient été escamotés parce que toutes les discussions d'ensemble...

3625 Je sais qu'elles ont été faites. Je sais que ça a été fait dans ce cas-ci, même si le PPU n'est pas public, mais je pense qu'il va falloir s'assurer que lorsque le PPU va être public, qu'on soit tous convaincus que toutes les discussions ont amené à des résultats qui sont cohérents à la fois pour le secteur et à la fois pour le CHUM.

3630 **LA PRÉSIDENTE :**

D'accord. Merci, monsieur Demers.

3635 Monsieur Gélinau.

M. GUY GÉLINEAU :

3640 Étant presque le dernier, je suis condamné à un peu de répétition, mais je vais être très court.

Trois choses que je dirais. La première chose, j'ai comme l'impression que le projet majeur que représente le CHUM et ce qui est associé est bien reçu mais perfectible.

3645 Deuxièmement, je ne reviendrai pas sur les propos que mon collègue vient juste de dire, mais je pense qu'effectivement, à court terme, il va falloir que les pouvoirs publics expriment un leadership important pour l'harmonisation de choses qui échappent à l'un ou à l'autre des projets.

3650 Et finalement, je comprends que la clé du succès, c'est consultation, collaboration et concertation.

LA PRÉSIDENTE :

3655 Alors, permettez-moi de remercier en votre nom toutes nos personnes-ressources, les équipes du CHUM et de la Ville de Montréal. Pour la commission, du moins, ça a été un exercice extrêmement riche. Et j'espère voir plusieurs d'entre vous lors de la deuxième portion de l'audition des mémoires. Merci beaucoup et bonne fin de journée.

3660 Je, soussignée, **LISE MAISONNEUVE**, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes sténographiques prises au moyen du sténomasque, le tout conformément à la loi.

3665 Et, j'ai signé :

LISE MAISONNEUVE, s.o.